



# COMMUNE DE SAINTE-CROIX



★ municipalité

# GESTION 2022

Ville de  
*Sainte-Croix*  
proche de tout, proche de vous

# RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

au Conseil communal  
sur sa gestion pendant l'année 2022

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (mise à jour le 1<sup>er</sup> janvier 2022) sur les Communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1<sup>er</sup> juillet 2006) sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Sainte-Croix du 27 juin 2016 (mis à jour le 29 octobre 2018) (art. 92 à 100)

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2022.

Les comptes, accompagnés d'un commentaire, sont déposés dans un document séparé.

---

## INFORMATION AUX LECTEURS

Au sens du présent rapport, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment une femme ou un homme.

# I. JOURNAL DU DOCUMENT

## NOM DU DOCUMENT

rapport\_gestion\_vfinale\_130323

## DATE

Version finale adoptée en séance de Municipalité du 13 mars 2023

# II. ABRÉVIATIONS

ACRG	Association Intercommunale à buts multiples des communes de la Région de Grandson
ADIS	Association des Intérêts de Sainte-Croix
ADNV	Association pour le Développement du Nord Vaudois
APR	Appareil de protection respiratoire
ARAS	Association de communes de la région d'action sociale Jura Nord Vaudois
ASP	Assistant de sécurité publique
ASPMAD	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
CAD	Chauffage à distance
CCF	Couplage chaleur force
CGPI	Centre de gestion des programmes d'insertion
CIMA	Centre International de la Mécanique d'Art
CPNV	Centre Professionnel du Nord-Vaudois
DAP	Détachement d'appui
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DGTL	Direction Générale du Territoire et du Logement
DPS	Détachement Premier Secours
ECA	Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
ECAL	École Cantonale d'Art de Lausanne
EM	État-Major
EMBJ	École de Musique du Balcon du Jura
EPT	Emploi plein temps
ESS	Éducatrice Sociale et Scolaire
EVAM	Établissement vaudois d'accueil des migrants
FAO	Feuille des Avis Officiels
JSP	Jeunes Sapeurs Pompiers
J3L	Jura 3 Lacs

---

LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions
MAS	Musée des Arts et Sciences
MJC	Maison des jeunes et de la culture
MPGA	Modification du Plan général d'affectation
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
PA	Plan d'affectation
PDCn	Plan directeur cantonal
PDCom	Plan directeur communal
PDi	Plan directeur intercommunal "Balcon du Jura"
PDR	Plan directeur régional
PDZA-NV	Plan directeur des zones d'activité du Nord Vaudois
PGA	Plan général d'affectation
PPA	Plan partiel d'affectation
PPLS	Psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RiBT	Réseau intercommunal des Bureaux Techniques
SCRMBJV	Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDT	Service du développement territorial
SIC	Société Industrielle et Commerciale
SIT	Système d'information du territoire
STEP	Station de traitement et d'épuration des eaux
STRID	Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incinération des Déchets
TSP	Travailleur social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers

# III. TABLE DES MATIÈRES

<b>A. CONSEIL COMMUNAL - (CPT 100)</b>	<b>8</b>
<b>B. MUNICIPALITÉ - (CPT 101)</b>	<b>11</b>
1.1 Organisation dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2021	11
1.2 Informations	14
1.3 Ventes et achats de terrain	15
1.4 Promotion économique et touristique	15
1.5 Soutien communal aux sociétés locales et sportives	16
1.6 Culture	16
<b>2. GREFFE MUNICIPAL - (CPT 111 À 190)</b>	<b>17</b>
2.1 Synthèse de l'année	17
2.2 Activités du service	18
2.3 Ressources humaines	20
<b>3. BOURSE COMMUNALE - (CPT 200 À 220)</b>	<b>26</b>
3.1 Synthèse de l'année	26
3.2 Conclusions	31
3.3 Travail social de proximité	31
<b>4. URBANISME - (CPT 300)</b>	<b>33</b>
4.1 Urbanisme	33
4.2 Police des constructions - Synthèse de l'année	40
4.3 Conclusions	43
<b>5. SECTEUR FORÊTS - (CPT 320 À 326)</b>	<b>44</b>
5.1 Synthèse de l'année - Forêts	44
5.2 Aménagement du domaine forestier	47
5.3 Infrastructures	47
5.4 Ressources	48
5.5 Synthèse de l'année - Domaines	50
<b>6. SECTEUR BÂTIMENTS - (CPT 340 À 359, 580, 581)</b>	<b>51</b>
6.1 Synthèse de l'année	51
6.2 Énergies	52
6.3 Situation des préavis et autres travaux importants	53
6.4 Ressources en personnel	68
6.5 Conclusions	68

<b>7. SECTEUR TRAVAUX - (CPT 400 À 465)</b>	<b>69</b>
7.1 Synthèse de l'année	69
7.2 Réseau routier	70
7.3 Déblaiement de la neige	70
7.4 Parc véhicules	72
7.5 Parcs et jardins	72
7.6 Cimetières	73
7.7 Collecte et traitement des déchets	73
7.8 Réseau d'égouts et collecteurs	77
<b>8. INSTRUCTION PUBLIQUE - (CPT 500 À 530)</b>	<b>78</b>
8.1 Écoles - Année scolaire 2021-2022	78
8.2 Conseil d'établissement	81
8.3 Bibliothèque scolaire	81
8.4 Synthèse de la direction	82
<b>9. OFFICE DE LA POPULATION, SÉCURITÉ PUBLIQUE - (CPT 610 À 671)</b>	<b>83</b>
9.1 Office de la population	83
9.2 Sécurité publique	86
9.3 Autres activités	89
<b>10. SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS - (CPT 650)</b>	<b>90</b>
10.1 Ressources humaines	90
10.2 Formation	91
10.3 Nominations	92
10.4 Activités du SDIS	92
10.5 Interventions	93
10.6 Matériel et appareils respiratoires	94
10.7 Véhicules	95
10.8 Instruction	95
10.9 Quartier-Maître	95
10.10 Site du Pied-de-la-Côte	95
10.11 Jeunes sapeurs	95
10.12 Conclusions	96
<b>11. SERVICES INDUSTRIELS - (CPT 810 À 832)</b>	<b>97</b>
11.1 Synthèse de l'année	97
11.2 Secrétariat - Administration	98
11.3 Gaz naturel	98
11.4 Prix de l'énergie	100
11.5 Eau potable	100
11.6 Épuration	102
<b>12. OFFICE DU TOURISME - (CPT 160)</b>	<b>107</b>
12.1 Synthèse de l'année	107
12.2 Description des activités et statistiques	107
<b>CONCLUSIONS GÉNÉRALES</b>	<b>114</b>

# A. CONSEIL COMMUNAL

## CPT 100

À l'occasion de la séance ordinaire du 20 juin 2022, le Conseil communal a constitué son bureau 2022-2023 (jusqu'au 30 juin 2023) comme suit :

**PRÉSIDENT**

M. Jean-Michel Bolens  
PS - Les Vert·e·s

**1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT**

M. Steve Benoit  
UDC et indépendants

**2<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**

M. Patrice Bez  
PLR & Vert'libéraux

**1<sup>ER</sup> SCRUTATEUR**

M. Grégoire Pomey  
PS - Les Vert·e·s

**2<sup>ÈME</sup> SCRUTATEUR**

M. Eric Vuissoz  
PLR & Vert'libéraux

**1<sup>ÈRE</sup> SCRUTATRICE SUPPLÉANTE**

Mme Stéphanie Bassi  
PS - Les Vert·e·s

**2<sup>ÈME</sup> SCRUTATEUR SUPPLÉANT**

M. Stéphane Cornuz  
UDC et indépendants

**SECRÉTAIRE DU CONSEIL**

Mme Mary-Claire André Mollet  
UDC et indépendants

**SECRÉTAIRE DU CONSEIL SUPPLÉANT**

---

**HUISSIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Mme Janique Ferrari

## COMMISSION DE GESTION 2022

Nommée sur proposition des groupes lors de la séance ordinaire du 20 juin 2022 :

Mme Luzia Bernshaus, Présidente rapportrice, MM. Patrice Bez et Eric Vuissoz pour le PLR & Vert'libéraux; Mme Isabelle Dessonnaz, MM. Zakaria Dridi (démission 2022), Eric Jutzet-Bassi et Thierry Luthringer pour le PS - Les Vert·e·s; Mme Noémie Augsburgberger et M. Louis Cruchaud pour l'UDC et indépendants.

Suppléants : MM. Dionisio Batista et Jean Bruno Wettstein pour le PLR & Vert'libéraux; Mme Sonia Joseph (démission 2022) et M. Moussa Cissé pour le PS - Les Vert·e·s; MM. Tristan Merminod et Stéphane Cornuz pour l'UDC et indépendants.

## COMMISSIONS PERMANENTES POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026

**COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE DE TAXES ET IMPÔTS COMMUNAUX**

Mme Béatrice Béguin, MM. Edouard Nekaka et Thierry Luthringer pour le PS - Les Vert·e·s; Mme Nicole Frossard et M. Olivier Favre pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Steve Benoit et Jean-René Marguet pour l'UDC et indépendants.

**COMMISSION VENTES ET ACHATS DE TERRAIN ET URBANISME**

Mmes Isabelle Dessonnaz et Marion Tanner, M. Pierre-Alain Gerber pour le PS - Les Vert·e·s; MM. Dylan Breitler et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Steve Benoit et Tristan Merminod pour l'UDC et indépendants.

Suppléants : M. Eric Jutzet pour le PS - Les Vert·e·s; M. Patrice Bez pour le PLR & Vert'libéraux; M. Laurent Buchs pour l'UDC et indépendants.

## DÉLÉGATIONS POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026

### CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DE LA RÉGION DE GRANDSON ACRG

Mme Stéphanie Bassi, MM. Marcel Cloux, Pierre-Alain Gerber et Andreas Zurbrügg pour le PS – Les Vert.e.s; MM. Dionisio Baptista, Thierry Magnin et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR & Vert'libéraux; M. Stéphane Cornuz et M. Michael Mollet pour l'UDC et indépendants.

### ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS

MM. Yvan Pahud, membre et Grégoire Pomey, suppléant.

## SÉANCES 2022

Le Conseil Communal a tenu quatre séances ordinaires les 21 mars, 20 juin, 10 octobre et 12 décembre 2022.

Le Conseil communal s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

<b>N° 22-01</b>	Demande de crédit pour la rénovation de la piscine publique des Replans
<b>N° 22-02</b>	Bâtiment de la Rue de la Sagne 17 - Vente du lot N° 4 de la parcelle N° 654 de Sainte-Croix et rachat des parts de la société LIC SA
<b>N° 22-03</b>	Renforcement de la sécurité des systèmes d'information
<b>N° 22-04</b>	Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Francesca Biermann au nom du groupe UDC et indépendants : Étude et rapport sur la possibilité de parc naturel régional Balcon du Jura – Val de Travers
<b>N° 22-05</b>	Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Ella Leguéré au nom du groupe Parti socialiste : La santé mentale, un enjeu politique
<b>N° 22-06</b>	Rapport-préavis au postulat pour une gestion coordonnée et moderne des parkings lors de grosses fréquentations hivernales sur le Balcon du Jura
<b>N° 22-07</b>	Projet de modification du règlement du Conseil communal déposé par M. Stéphane Mermod en rapport avec le/la Secrétaire adjoint.e
<b>N° 22-08</b>	Bâtiment de la Rue de la Sagne 17 - Vente de toutes les parts de copropriétés de la parcelle N° 654 de Sainte-Croix
<b>N° 22-09</b>	Demande de crédit pour l'adaptation du guidage routier au schéma directeur communal de signalisation et le développement d'un concept de signalisation spécifique aux zones d'activités économiques de la commune
<b>N° 22-10</b>	Arrêté d'imposition pour les années 2023-2024
<b>N° 22-11</b>	PDCC 1 <sup>ère</sup> étape - Crédit d'étude pour la réfection des chemins agricoles (phases SIA Nos 31 à 41)
<b>N° 22-12</b>	Surveillance et investigations complémentaires de l'ancienne décharge « Combe-de-Ville »
<b>N° 22-13</b>	Rapport-préavis pour la réponse au postulat "Sainte-Croix – Cité de l'Énergie - première commune vaudoise à éteindre une partie de l'éclairage public?"
<b>N° 22-14</b>	Zone d'activités du Platon, vente partielle du bien-fonds communal No 2132
<b>N° 22-15</b>	Demande de crédit pour la réalisation des travaux d'équipements au Platon
<b>N° 22-16</b>	Crédits complémentaires 2022

Le Conseil a en outre accepté :

- Le rapport et les comptes de la Municipalité sur sa gestion 2021
- Le projet de budget pour 2023.

## MOTIONS, POSTULATS ET INTERPELLATIONS

### MOTIONS

État et utilisation des bâtiments communaux → <i>Travail en cours</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour décembre 2023</i>	27 octobre 2014
Création d'un fonds communal d'encouragement à la rénovation immobilière → <i>Actuellement en réflexion pour le fonds à l'énergie, voir les synergies possibles</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024</i>	22 mars 2021

### MOTIONS RÉPONDUES

---

### POSTULATS

Borne pour véhicules électriques → <i>En réflexion par la commission de l'énergie</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024</i>	26 mars 2018
Stationnement à la Rue de Rasses → <i>À faire</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024</i>	26 mars 2018
Pour l'installation de feux de circulation au passage piéton devant l'école à L'Auberson → <i>En cours</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour juin 2023</i>	26 octobre 2020
Pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire → <i>À faire</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024</i>	14 décembre 2020
Plus de sécurité pour notre région - Installer des caméras de surveillance dans les lieux publics → <i>À faire</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024</i>	14 décembre 2020
Pour une redynamisation du centre du village et des commerces locaux → <i>À faire - Réflexion pour le marché et le stationnement</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024/2025</i>	11 octobre 2021
Pour un aménagement cohérent et accueillant au Col des Étroits → <i>À faire - Coordination avec le Masterplan</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024/2025</i>	21 mars 2022
Création de places de stationnement pour les vélos → <i>En cours</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024</i>	20 juin 2022

### POSTULATS RÉPONDUS

Étude et rapport sur la possibilité de parc naturel régional Balcon du Jura – Val de Travers	20 juin 2022
Santé mentale, un enjeu politique	20 juin 2022
Gestion coordonnée parking	10 octobre 2022
Éclairage public	12 décembre 2022

# B. MUNICIPALITÉ

## CPT 101

1.1

### ORGANISATION DÈS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021

À la suite des décisions prises par la Municipalité dans sa séance constitutive du 12 avril 2021, les attributions et compétences des cinq directions municipales sont les suivantes pour la législature 2021-2026 :



**CÉDRIC ROTEN** SYNDIC

#### 1<sup>ER</sup> DICASTÈRE

---

Administration générale

---

Ressources humaines

---

Greffé

---

Informatique et télécommunications

---

Finances

---

Promotion économique

---

Communication

Suppléant : Yvan Pahud



**YVAN PAHUD** VICE-SYNDIC / MUNICIPAL

#### 2<sup>ÈME</sup> DICASTÈRE

---

Travaux, éclairage public, réseaux  
EU-EC

---

Voirie, gestion des déchets

---

Gendarmerie, sécurité publique

---

Police administrative

---

Office de la population

---

Protection civile

---

Tourisme

---

Promotion sportive

Suppléant : Lionel-Numa Pesenti



**LIONEL-NUMA PESENTI** MUNICIPAL

**3<sup>ÈME</sup> DICASTÈRE**

Urbanisme et police des constructions

Services industriels

Gaz, eau, ACRG, STEP

Défense incendie SDIS

Forêts, domaines et pâturages

Suppléant : Cédric Roten



**SYLVAIN FASOLA** MUNICIPAL

**4<sup>ÈME</sup> DICASTÈRE**

Bâtiments

Accueil de jour de l'enfance

Crèche, garderie, UAPE

Écoles primaires et secondaires

Association Régionale d'Action Sociale

Cohésion sociale et TSP

Suppléante : Rachel Gueissaz



**RACHEL GUEISSAZ** MUNICIPALE

**5<sup>ÈME</sup> DICASTÈRE**

Culture

Jeunesse et Commission des jeunes

Développement durable

Agenda 21

Transports et mobilité

EVAM

Cultes

Suppléant : Sylvain Fasola



**STÉPHANE CHAMPOD** SECRÉTAIRE MUNICIPAL

La Municipalité est assistée par le Secrétaire Municipal.

## SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Dans le courant de l'année 2022, la Municipalité a tenu 43 séances ordinaires.

### DÉLÉGATIONS MUNICIPALES DÈS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021

#### ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU NORD VAUDOIS (ADNV)

M. Cédric Roten, Syndic et Vice-président du comité exécutif

M. Yvan Pahud, Municipal, délégué Commission Tourisme

#### COMMISSION CHARGÉE DE LA PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

M. Cédric Roten, Syndic et président  
Mme Nadia Mettraux, Directrice de l'ADNV, MM. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, Denis Flageollet, Vincent Tyrode, remplacé par Jaokim Junod depuis septembre, Représentants de l'économie locale, Yann Saison, Directeur du CPNV site de Sainte-Croix, Robert Martin, Cadre bancaire à la retraite et Stéphane Champod, Secrétaire municipal, chargé de la coordination

#### FONDATION DU TECHNOPÔLE

M. Stéphane Champod, Secrétaire municipal et président

MM. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, membre

#### COMMISSION COMMUNALE CHARGÉE D'EXAMINER LES DÉCLARATIONS DES CONTRIBUABLES ET D'ASSURER LA LIAISON AVEC LA MUNICIPALITÉ

MM. Cédric Roten, Syndic, Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Jean-Michel Brandt, Boursier communal

#### COMMISSION MUNICIPALE DES NATURALISATIONS

M. Cédric Roten, Syndic et président

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, hors commission assume le poste de secrétaire  
5 membres des partis représentés au Conseil communal selon le programme de législation

#### COMMISSION DE POLICE

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président

MM. Cédric Roten, Syndic et Sylvain Fasola, Municipal, Mme Patrizia Parisot, Office de la population, hors Commission, assume le poste de secrétaire

#### RÉSEAU SANTÉ BALCON DU JURA.VD

M. Cédric Roten, Syndic, Vice-président

#### ASSOCIATION POUR LA SANTÉ, LA PRÉVENTION ET LE MAINTIEN À DOMICILE DES DISTRICTS DE GRANDSON ET YVERDON / ASPMAD

M. Cédric Roten, Syndic, Vice-président

#### ASSOCIATION VAUDOISE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE / AVASAD

M. Cédric Roten, Syndic, membre de l'assemblée des délégués

#### SI MANUFACTURE REUGE SA

M. Cédric Roten, Syndic, Administrateur

#### FONDATION DES GITTAZ

M. Cédric Roten, Syndic et Président  
MM. Sylvain Fasola, Municipal, Jean-Michel Brandt, secrétaire-caissier, John Lambert, responsable des bâtiments

#### ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DE LA RÉGION DE GRANDSON / ACRG

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal au Comité Directeur, MM. Yvan Pahud, Municipal et Sylvain Fasola, Municipal au Conseil intercommunal

#### ASSOCIATION INTERCOMMUNALE CENTRE DE COLLECTE DE SOUS-PRODUITS ANIMAUX D'YVERDON-LES-BAINS ET RÉGION

M. Yvan Pahud, Municipal

#### ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS BULLET – SAINTE-CROIX

MM. Cédric Roten, Syndic et Yvan Pahud, Municipal au Comité exécutif

#### SOCIÉTÉ POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'INCINÉRATION DES DÉCHETS / STRID

M. Yvan Pahud, Municipal au Comité directeur

#### COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS

M. Yvan Pahud, Municipal et Président

#### SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA PISCINE DES REPLANS

M. Yvan Pahud, Municipal

#### SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES REMONTÉES MÉCANIQUES DU BALCON DU JURA VAUDOIS / SCRMBJV

M. Yvan Pahud, Municipal

#### ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DU DISTRICT JURA NORD VAUDOIS

M. Yvan Pahud, Municipal

#### COMMISSION DE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS (Y COMPRIS OCTROI DES PERMIS D'HABITER) ET DE SALUBRITÉ

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président  
M. Jean-François Gander, Préposé à la police des constructions et à l'urbanisme et secrétaire de la commission, un médecin (vacant) et un représentant de la Gendarmerie ou du SDIS ou de l'administration désigné selon les cas

**SOCIÉTÉS DES EAUX DE L'AUBERSON ET LA SAGNE**

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal

**COMMISSION CONSULTATIVE SDIS**

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président  
Mme Patrizia Parisot assume le poste de secrétaire de la Commission

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE**

M. Sylvain Fasola, Municipal

**ENTENTE SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DES COMMUNES DE BAULMES, BULLET, MAUBORGET, VUITEBOEUF ET SAINTE-CROIX**

M. Sylvain Fasola, Municipal et Président  
Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, assume le poste de secrétaire

**CONSEIL DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE**

M. Sylvain Fasola, Municipal

**ASSOCIATION DE COMMUNES RÉGION ACTION SOCIALE JURA NORD VAUDOIS / ARAS**

M. Sylvain Fasola, Municipal au Comité directeur et Mme Rachel Gueissaz, Municipale au Conseil intercommunal

**ASSOCIATION LES TROLLS EN TABLIER BLEU**

M. Sylvain Fasola, Municipal

**SOCIÉTÉ EN FAVEUR DE LA VIEILLESSE ET DE L'ENFANCE MALHEUREUSE**

M. Sylvain Fasola, Municipal

**COMITÉ DE PILOTAGE COPIE DU NOUVEAU MUSÉE**

M. Sylvain Fasola, Municipal

**CENTRE INTERNATIONAL DE LA MÉCANIQUE D'ART / CIMA**

Conseil de Fondation : M. Sylvain Fasola, Municipal  
Association des Amis du CIMA : Mme Rachel Gueissaz, Municipale

**TRAVYS - TRANSPORTS VALLÉE DE JOUX - YVERDON-LES-BAINS - SAINTE-CROIX**

Mme Rachel Gueissaz, Municipale, au Conseil d'administration, un siège en commun avec la Commune d'Orbe

**COMMISSION EVAM**

Mme Rachel Gueissaz, Municipale et Présidente  
Mme Patrizia Parisot, Office de la population, assume le poste de secrétaire

**COMMISSION COMMUNALE DES ÉNERGIES**

Mme Rachel Gueissaz, Municipale et Présidente

**CONSEIL DE LA FONDATION DU BALCON DU JURA POUR L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES MÉTIERS**

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CPNV**

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

**FONDATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU BALCON DU JURA / EMBJ**

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

**ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE SAINTE-CROIX / ADIS**

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

**ASSOCIATION MON CINÉ**

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

**1.2 INFORMATIONS****VISITE DES NONAGÉNAIRES**

La situation sanitaire vécue au début de l'année 2022 nous oblige à faire preuve de la plus grande prudence, qui contraint la Municipalité à devoir annuler la traditionnelle visite aux personnes qui fêteront leur nonantième anniversaire en 2022, soit la classe 1932. Une attention des autorités de la commune est livrée le jour de leur anniversaire.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

**JOSETTE FRANCIOLI**

Sainte-Croix  
7 février 1932

**GEERTJE JUNOD**

Sainte-Croix  
23 septembre 1932

**MICHELINE GAGNEBIN**

Sainte-Croix  
17 mars 1932

**ANNE-MARIE LANGHI**

La Sagne  
7 novembre 1932

**HUGUETTE PORCHAT**

Sainte-Croix  
6 mai 1932

**FLORENCE CUENDET**

Sainte-Croix  
7 novembre 1932

**ALBERT MARGOT**

Sainte-Croix  
30 mai 1932

**CLAIRE MISEREZ**

Sainte-Croix  
17 novembre 1932

**JACQUELINE HOFMANN**

Sainte-Croix  
18 juillet 1932

**ELISA FRANCHINI**

Sainte-Croix  
19 novembre 1932

**LILIANE PAVID**

Sainte-Croix  
2 août 1932

**JEAN-PAUL CHEVALLEY**

La Sagne  
1<sup>er</sup> décembre 1932

**JEANINE CUHAT**

Sainte-Croix  
16 août 1932

**JANINE BORNAND**

Sainte-Croix  
20 décembre 1932

**CLAUDE JAQUIER**

La Vraconnaz  
19 août 1932

## DOYENNE / DOYEN

**GEORGETTE REICHENBACH**

Sainte-Croix  
22 mars 1917

1.3

### VENTES ET ACHATS DE TERRAIN

La Municipalité a réalisé les opérations foncières en 2022 dans le cadre de l'autorisation générale de statuer sur les aliénations dont la valeur n'excède pas Chf 120'000.-- et sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels et immobiliers, dont la valeur n'excède pas Chf 40'000.-- selon les décisions accordées par le Conseil communal à la Municipalité par le préavis municipal No 21-11 du 11 octobre 2021 pour la législature 2021-2026.

#### VENTE

→ Préavis No 22-02 - LJR SA- - parcelle 654 - lot PPE 4, soit 59/1000 - Rue de la Sagne 17 pour le prix de Chf 312'800.00.

#### ACHAT

→ Préavis No 22-02 - LIC SA - parcelle 654 - lots PPE 1, 2, 3, 6, 7, 8, soit 84/1000 - Rue de la Sagne 17 pour le prix de Chf 323'000.00  
→ M. Jean-Philippe Raymondaz - parcelle 3876 - Rue du Jura - surface de 75 m<sup>2</sup> pour le prix de Chf 9'000.00.

1.4

### PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

## TECHNOPÔLE

L'année 2022 a été une année de changements et de nouveau départ pour le Technopôle. Conformément à la nouvelle stratégie définie par le Conseil de Fondation puis validée et soutenue par le Service de la Promotion de l'Économie et de l'Innovation du Canton de Vaud, le Technopôle a engagé une directrice afin de mettre en œuvre cette stratégie. Une chargée de communication a également été recrutée, elle contribue à améliorer la visibilité de ce parc technologique vaudois.

Les indicateurs montrent que le Technopôle de Sainte-Croix est en contact avec de nombreuses entreprises issues de domaines variés (connecteurs, medical devices, spatial, luxe, machines, systèmes mécatroniques, matériaux). Ces relations se concrétisent le plus souvent par des

mandats industriels ou des projets de Ra&D avec les partenaires institutionnels, sachant qu'à ce jour le manque de place dans les locaux ne permet pas l'installation de nouvelles entreprises. Des actions sont en cours pour libérer de la place et ainsi favoriser l'accueil de start-ups au sein de l'incubateur. Les entreprises résidentes se portent bien et continuent à se développer.

## COMMISSION PROMOTION ÉCONOMIQUE

111.3658 ET 111.3658.1

La Commission s'est rencontrée à trois reprises en 2022. Des échanges ont eu lieu sur diverses thématiques.

En partenariat avec l'ECAL, Mec-Art a réalisé des pièces pour l'exposition Homo Faber à Venise du 10 avril au 1<sup>er</sup> mai 2022. Cela a été un grand succès avec énormément de visiteurs sur l'espace qui était dédié. Mec-Art a mis son projet d'intégrer les locaux d'I21 en suspens. En effet, le propriétaire de la Rue de l'Industrie 21, le fonds immobilier Procimmo, ne met pas toutes les forces nécessaires pour développer le projet à la convenance des parties. Comme vous avez certainement pu le lire, Mec-Art va maintenant s'installer dans les locaux de la SI Manufacture Reuge au Platon d'ici le printemps prochain.

Des personnalités locales ont été récompensées lors de la remise des prix de l'horlogerie à Genève. M. Sylvain Pinaud a reçu le prix Révélation Horlogère. M. François Junod a reçu le Prix Spécial du Jury. À noter que la société Van Cleef & Arpels a reçu le prix de l'horloge mécanique pour l'automate « Fontaine Aux Oiseaux » qui a été conçue en grande partie dans les locaux de M. Junod à Sainte-Croix. M. Denis Flageollet faisait partie du jury.

La société Baud Industries a inauguré ses nouveaux locaux de la Sagne 17 le vendredi 9 décembre 2022. Des contacts avec une nouvelle entreprise française sont en cours pour un développement sur Sainte-Croix.

Nous avons reçu sept demandes en rapport avec la directive pour le soutien COVID se basant sur l'année 2021 pour un versement total de Chf 35'000.-.

Pour faire suite à la restructuration de l'ADNV, il a été décidé de constituer 3 régions : Sainte-Croix/Grandson, Orbe/Vallorbe et Yverdon/Yvonnand, avec 3 comités indépendants, qui vont se réunir 3 à 4 fois par année. Ils ont à disposition un budget de Chf 33'000.- pour financer des projets locaux.

Ce comité a trois objectifs principaux :

1. Distribution fonds
2. Mettre des acteurs économiques autour de la table
3. Communiquer sur l'ADNV.

Des informations ont été données concernant le développement de la zone du Platon avec les préavis qui ont été acceptés par le Conseil communal pour le financement des infrastructures et la vente d'une partie de la parcelle.

Il a également été discuté des diverses manifestations qui ont eu lieu dans notre région.

## 1.5 SOUTIEN COMMUNAL AUX SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES

152.3653 ET 170.3653

La Municipalité a versé les subventions annuelles prévues aux différentes sociétés et également pour diverses manifestations organisées sur notre territoire. Merci à tous les bénévoles pour le temps consacré à la collectivité.

Les comptes communaux indiquent les sommes qui ont été allouées durant l'année et une liste nominative non exhaustive est à disposition au greffe.

## 1.6 CULTURE

Le 16 février 2022, le Conseil fédéral levait la majorité des mesures nationales de lutte contre la pandémie de coronavirus. Une nouvelle attendue depuis longtemps par les acteurs du secteur culturel et associatif, malheureusement arrivée trop tard pour pouvoir organiser le Carnaval 2022, initialement prévu du 17 au 19 février 2022. Le Comité a toutefois fait preuve d'adaptation en organisant le samedi 18 février un moment festif ouvert à la population sur le parvis de l'Hôtel de Ville et, en juillet, le Hellig Kors Festival (balade gourmande et concerts à la Layettaz).

Outre différents concerts, les représentations des sociétés de gym et les spectacles de danse ou de cirque, l'année 2022 a été notamment marquée par le 40<sup>ème</sup> Camp de musique de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises, le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'Union instrumentale de L'Auberson et les 20 ans de la Jeunesse de L'Auberson. Notons également une journée de fête nationale d'un nouveau genre organisée par l'ADIS et l'Unihockey le lundi 1<sup>er</sup> août, sous forme d'un brunch offert à la population. Après deux ans d'arrêt de la vie culturelle et associative, le calendrier des manifestations 2022 s'est rapidement rempli, pour le plus grand bonheur de la population qui a répondu largement présente à ces divers événements.

Autre événement d'importance pour la région, le CIMA a officiellement fermé ses portes au public le 31 mars 2022. Après un intense travail bénévole pour le déménagement des pièces des collections dans leur lieu de stockage provisoire, les travaux de transformation du bâtiment ont pu démarrer début juin. Le Musée Baud à L'Auberson restera ouvert pendant la durée des travaux. Le Musée des Arts et Sciences a également fermé ses portes à la fin du printemps. L'ouverture du Musée, nouvelle entité qui regroupera les collections des trois musées régionaux, est prévue en 2024.

De nombreuses demandes de soutien financier ont été reçues par la Commune pour organiser ces manifestations et la Municipalité s'est efforcée une nouvelle fois d'y répondre le plus favorablement possible.

## 2. GREFFE MUNICIPAL

### CPT 111 À 190

#### 2.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Les années se suivent et se ressemblent... Les restrictions Covid-19 ont été levées dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre et le 2<sup>ème</sup> semestre, on nous annonce une crise énergétique! Nous devons tous faire preuve de souplesse et de résilience dans notre activité et prendre les choses les unes après les autres.

L'année 2022 a repris progressivement un rythme de croisière. Certains événements sont de retour et de nouveaux sont arrivés, comme la Spartan Race, leader mondial des courses à obstacles qui a attiré un nombre important de sportifs venus de tous horizons et un public présent sous un soleil radieux. Une carte postale qui a rayonné loin à la ronde... Rendez-vous le 17 juin 2023 pour la prochaine édition !

Le Greffe, en collaboration avec le Bureau du Conseil communal, a organisé les élections cantonales au mois de mars et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré durant cette journée de dépouillement et plus particulièrement nos apprentis qui ont fait un travail de fourmi. Dès 2023, le Bureau du Conseil communal sera doté d'un scanner à lecteur optique pour le dépouillement selon le système majoritaire. Il pourra également être utilisé pour les votations.

La Municipalité a tenu 43 séances en 2022. Le soutien à l'économie locale a été renouvelé avec une aide à fonds perdu pour les entreprises et indépendants touchés par la crise du Covid.

La traditionnelle visite des nonagénaires par les autorités n'a pas pu se faire sous sa forme originale. Un panier garni leur a été distribué à la date de leur anniversaire, ce qui a été grandement apprécié. La réception des nouveaux citoyens (18 ans) a réuni un peu plus d'une vingtaine des jeunes nés en 2003 et 2004, l'édition 2021 ayant dû être annulée à cause du Covid. La réception des nouveaux habitants a, quant à elle, pris une nouvelle formule plus conviviale et ouverte à toute la famille. Plus d'une centaine de participants étaient présents à l'Aula du Collège de la Gare. Un apéritif présentant les produits du terroir, ainsi qu'une animation musicale par l'École de musique du Balcon du Jura ont agrémenté cet événement.

La refonte complète de notre site internet a été réalisée par notre stagiaire médiaticienne, Mme Ella Leguéré dans le cadre de son TPI (Travail pratique individuel) et est en ligne depuis le 5 mai 2022. Nous tenons à la remercier pour le travail effectué. Les news et événements sont synchronisés avec la plateforme Localcities utilisée par plus de 2'000 communes en Suisse. Un site internet étant en constante évolution, de nouvelles fonctionnalités seront mises en ligne en 2023.

Certaines manifestations d'importances n'ont pu avoir lieu et des alternatives ont été proposées, comme le Festival des terroirs sans frontière qui a organisé cette année une balade gourmande transfrontalière entre la Suisse et la France. La société du Carnaval a, quant à elle, mis sur pied son traditionnel Carna'Day, ainsi que le Hellig Kors Festival qui proposait une balade gourmande et des concerts à La Layettaz. Avec la sécheresse, les feux d'artifice du 1<sup>er</sup> août ont été remplacés par un brunch composé exclusivement de produits locaux et traditionnels du terroir, offert à midi à la population. Avec la fin des mesures Covid, nos sociétés locales, sportives et culturelles, ont pu reprendre leurs activités sans les restrictions qui étaient jusque-là en vigueur.

À la suite de la réorganisation de nos archives communales et afin de valoriser ce patrimoine documentaire, l'inventaire est désormais disponible au grand public sur la plateforme [vaud.archives-communales.ch](http://vaud.archives-communales.ch). Cet outil utilisé par plusieurs communes vaudoises est proposé par l'Association vaudoise des archivistes.

Le Chalet-restaurant du Mont-de-Baulmes verra quant à lui l'arrivée de nouveaux tenanciers dès 2023, MM. Julien Audergon et Mickaël Magnin, à qui nous souhaitons plein succès dans leur nouvelle activité. À Mme Fabienne Estoppey vont nos remerciements pour avoir tenu ce chalet avec dévouement et professionnalisme.

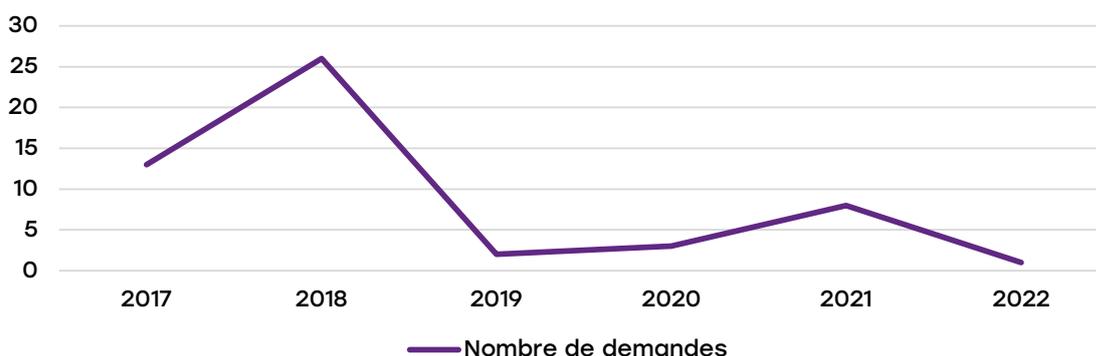
Malgré un début d'année difficile, l'administration a pu répondre à la satisfaction de la population et les activités des différents services ont repris leur cours. Merci aux collaborateurs pour leur travail et leur disponibilité.

## 2.2 ACTIVITÉS DU SERVICE

### NATURALISATION

Le Greffe, en collaboration avec les Assistants de sécurité publique, traite les demandes de naturalisation ordinaires qui incluent le rapport d'enquête, le test de connaissances élémentaires et l'audition par la commission de naturalisation. La saisine communale ne doit pas excéder 12 mois. Une demande a abouti en 2022, dont l'origine du requérant est russe.

#### DEMANDES DE NATURALISATION



La Commission de naturalisation pour la législature 2021-2026 est composée de : MM. Cédric Roten, Syndic et Président et Mme Rachel Gueissaz, Municipale pour la Municipalité; Mmes Noémie Augsburgers, Nicole Frossard et MM. Olivier Guignard, Eric Jutzet, Claude Michaud pour le Conseil communal. Cette commission permet aux représentants de l'autorité d'avoir un contact direct avec le requérant. Elle développe plus en détail les aspects liés à l'intégration et intervient en complément du rapport d'enquête. Elle peut être obligatoire ou facultative.

### VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALE - ÉLECTIONS CANTONALES

En 2022, il y a eu 3 votations fédérales les 13 février, 15 mai et 25 septembre, 1 votation cantonale le 25 septembre, les élections cantonales, Grand Conseil et Conseil d'État 1<sup>er</sup> tour le 20 mars et Conseil d'État 2<sup>ème</sup> tour le 10 avril. Il n'y a pas eu de scrutin le 27 novembre.

Tous les résultats détaillés peuvent être consultés sur le site de l'État de Vaud.

→ Votations fédérales et cantonale :  
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes>

→ Élections cantonales :  
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/elections-precedentes>

Nombres d'électeurs inscrits au 31 décembre 2022 : 3'682

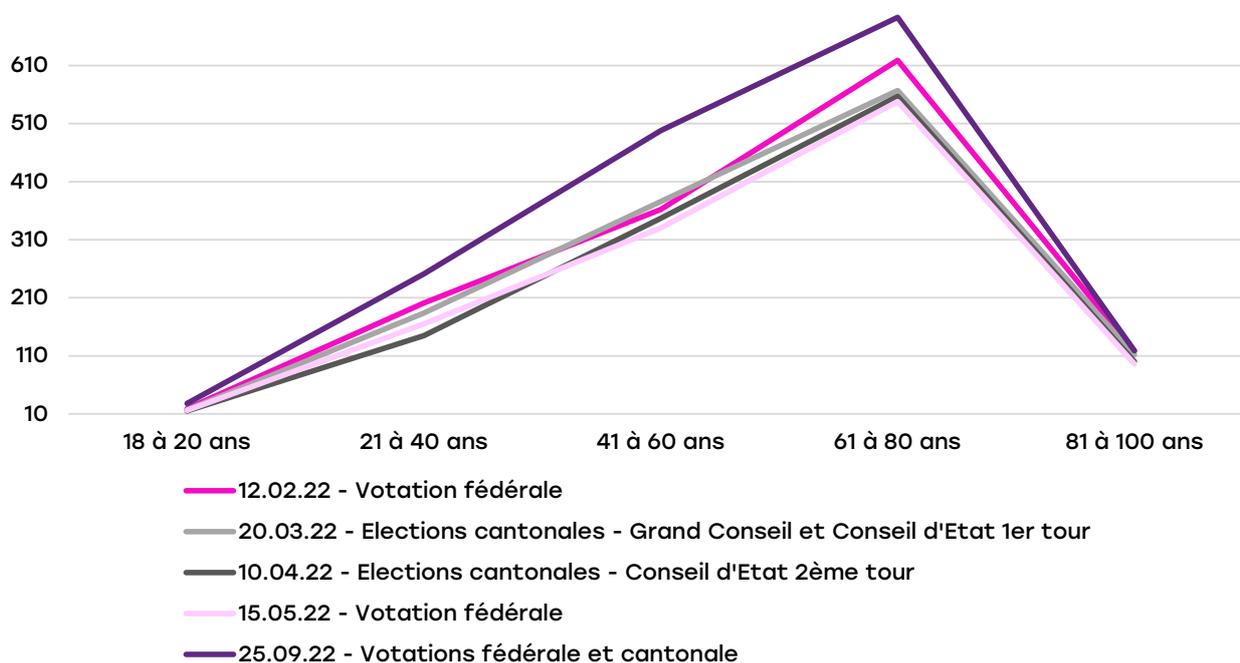
→ dont 3'236 électeurs en matière fédérale et cantonale

→ dont 446 électeurs en matière communale.

## STATISTIQUES DES VOTANTS

DATES	VOTANTS	ÉLECTEURS INSCRITS	TAUX DE PARTICIPATION
12.02.22	1'319	3'247	40.62 %
20.03.22	1'256	3'250	38.65 %
10.04.22	1'164	3'249	35.83 %
15.05.22	1'155	3'239	35.66 %
25.09.22	1'589	3'229	49.21 %

## NOMBRE DE VOTANTS PAR CLASSES D'ÂGE



Les jeunes adultes participent moins à la vie politique que leurs aînés: c'est un fait! Le taux de participation moyen augmente de manière significative avec l'âge. Elles soulignent avant tout la différence constatée par rapport aux 61-80 ans. Ces derniers participent plus aux votations ou aux élections que les jeunes. Le taux de participation des autres groupes d'âge est également plus élevé que celui des plus jeunes.

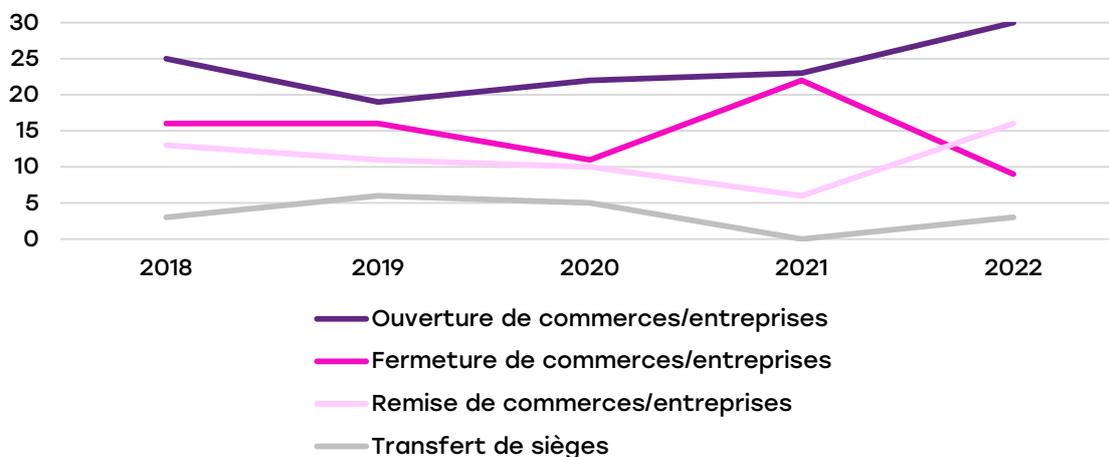
## POCAMA

Toutes les manifestations, rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, évènements sportifs, etc. doivent être annoncés à la commune où est prévue la manifestation. Dans certains cas, les autorités cantonales doivent aussi délivrer une autorisation. Il est indispensable de remplir le questionnaire Pocama sur le site du canton pour toutes les manifestations nécessitant des autorisations et/ou des préavis cantonaux et/ou des permis temporaires pour la vente d'alcool, min. 3 mois avant pour les manifestations d'importance, comme par exemple le Carnaval, le Comptoir, le Marché d'été, le Festival des terroirs.

Avec la fin du Covid, les activités culturelles et sportives ont repris gentiment leur petit bonhomme de chemin et nous avons pu accueillir cette année une nouvelle manifestation d'envergure, la Spartan qui a attiré des sportifs et un public venu de tous horizons.

- 47 autorisations émanant d'une demande Pocama
- 40 permis temporaires ont été délivrés pour la vente d'alcool.

## REGISTRE COMMUNAL DES COMMERCE ET ENTREPRISES



La tenue du registre communal des entreprises se fait selon les mutations qui apparaissent dans la FAO ou lorsqu'une nouvelle entreprise vient s'annoncer directement à l'Administration communale. Quant aux fermetures, elles nous sont rarement signalées, ce qui rend la tenue du registre difficile. L'année 2022 est en légère augmentation pour les ouvertures et remises de commerces et en diminution pour les fermetures par rapport à 2021. Une liste est à disposition au greffe.

## 2.3 RESSOURCES HUMAINES

### DÉPARTS OU CESSATIONS D'ACTIVITÉ

#### MÉLANIE SIMONIN

31 mars  
Bibliothèque scolaire  
→ Contrat repris par le canton

#### ELLA LEGUÉRÉ

30 juin  
Stagiaire médiaticienne

#### MARGAUX DUFAUX

31 juillet  
Apprentie employée de commerce

#### FITIM MUHAXHERI

31 juillet  
Apprenti employé de commerce

#### JOËLLE JEANNIN

30 avril  
Bibliothèque scolaire  
→ Contrat repris par le canton

#### VÉRONIQUE BORREMANS

30 juillet  
Patrouilleuse scolaire

#### LÉONARD GUEISSAZ

31 juillet  
Apprenti forestier-bûcheron

#### NICOLAS SANDOZ

31 juillet  
Apprenti forestier-bûcheron

## DÉPARTS À LA RETRAITE

**ALAIN PÉCLARD**

31 mai  
Secteur des bâtiments, conciergerie

**YVES HENCHOZ**

30 juin  
Secteur des travaux

## ARRIVÉES

**SALVATORE TERRANOVA**

1<sup>er</sup> mars  
Sécurité publique

**ERIC ZURBRÜGG**

1<sup>er</sup> mai  
Secteur des bâtiments, conciergerie

**MAÏA SILVEIREDO**

1<sup>er</sup> juillet  
Bourse communale

**MANON DEVELEY**

2 août  
Apprentie employée de commerce

**SYLVIE KOHLER**

1<sup>er</sup> octobre  
Patrouilleuse scolaire

**MAGALIE SONNEFRAUD HURTER**

1<sup>er</sup> octobre  
Patrouilleuse scolaire

**LIA BAHRAMI**

1<sup>er</sup> avril  
Service Urbanisme & Bâtiments

**CLAIRE CHABLOZ**

1<sup>er</sup> juillet  
Service technique administration

**ADAM BERNARDI**

2 août  
Apprenti employé de commerce

**QUENTIN DUPRAZ**

2 août  
Apprenti forestier-bûcheron

**SÉVERINE SIMONIN**

1<sup>er</sup> octobre  
Patrouilleuse scolaire

**DIDIER GUEISSAZ**

1<sup>er</sup> décembre  
Secteur des travaux

## PAR UN CONTRAT DE DURÉE DÉTERMINÉE

**NICOLAS SANDOZ**

Du 1<sup>er</sup> août au 30 novembre 2022  
Secteur des forêts

**ELLA LEGUÉ**

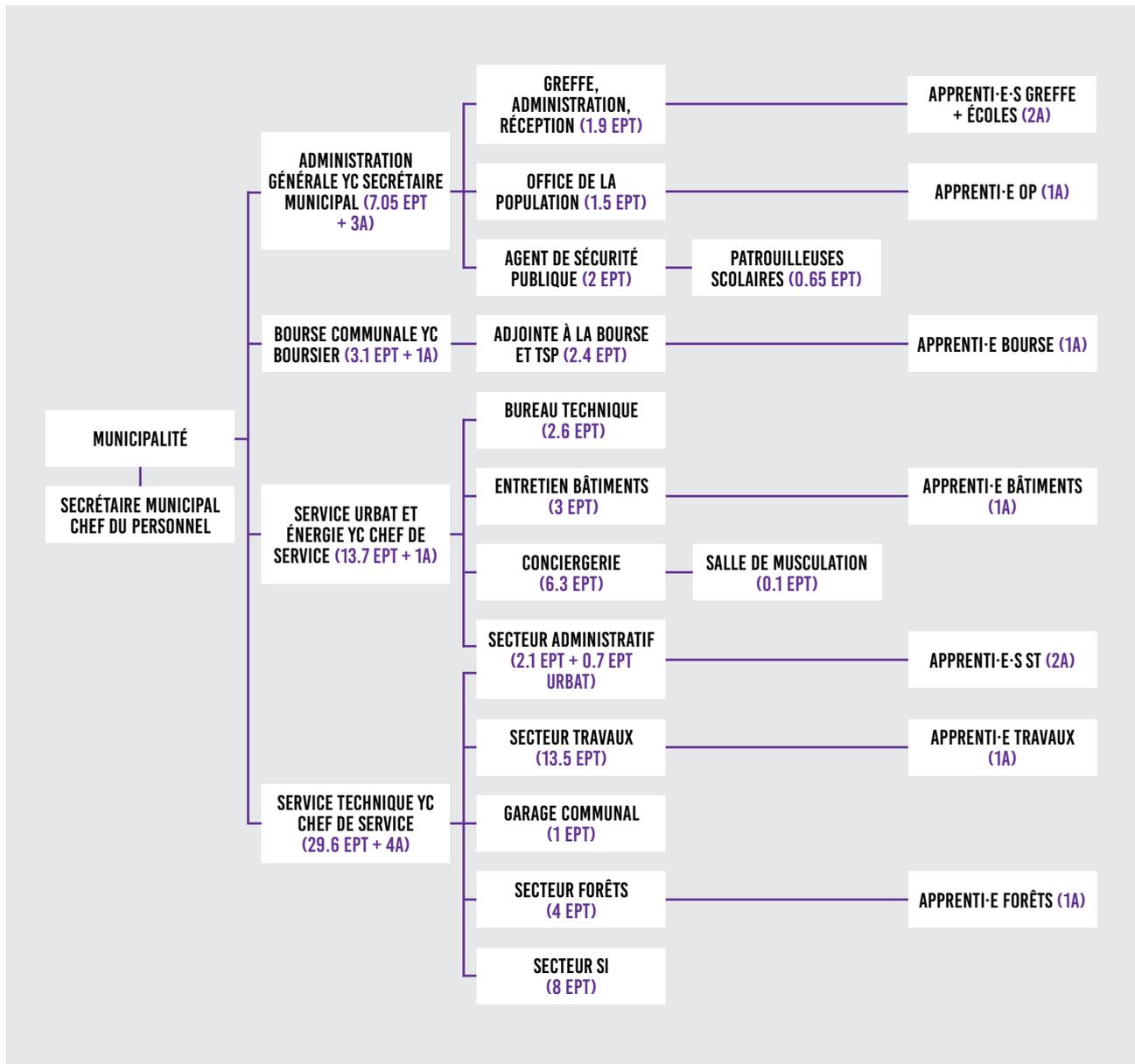
Du 30 septembre 2022 au 31 mars 2023  
Administration générale

## POUR DES MISSIONS TEMPORAIRES VIA LE CGPI

**VITOR ALMEIDA MACHADO**

Du 26 septembre 2022 au 24 mars 2023  
Secteur Travaux

## ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2022



ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS (EPT) : 53.45

PERSONNES AVEC LES APPRENTIS ET LES STAGIAIRES : 72

FEMMES : 18

HOMMES : 45

APPRENTIS : 9

## EFFECTIF COMMUNAL

L'effectif du personnel communal au 31 décembre 2022 s'élève à 53.45 EPT (effectif plein temps), ce qui correspond à 72 collaborateurs, y compris les apprentis (9). La Commune, entreprise formatrice dans plusieurs domaines, forme :

- 6 apprentis employés de commerce
- 1 apprenti forestier-bûcheron
- 1 apprenti agent d'exploitation, option voirie
- 1 apprenti agent d'exploitation, option conciergerie

## EMPLOIS D'ÉTÉ

Chaque année, nous avons une forte demande pour des emplois d'été. En 2022, ce ne sont pas moins de 22 jeunes âgés de 15 à 22 ans qui ont travaillé durant 2 semaines dans différents services communaux, comme la déchèterie, les travaux, les bâtiments ou la conciergerie, à la satisfaction de chacun. Pour des raisons de sécurité, l'âge minimum d'engagement a été fixé à 15 ans révolus.

## JOURNÉE DES APPRENTIS DE LA COMMUNE DE SAINTE-CROIX

Après deux années sans sortie, les apprentis de la Commune de Sainte-Croix ont pu se retrouver pour une journée hors du cadre professionnel, le jeudi 30 juin 2022. Accompagnés de MM. Cédric Roten, Stéphane Champod et de deux collaboratrices de l'administration, les apprentis avaient très bien organisé cette journée avec au programme la visite de Gruyère et de son château, un repas dans la vieille ville et pour terminer, une activité plus physique avec de l'accrobranche à Charmey.



*Sortie des apprentis à Gruyère*

## FORMATION

En accord avec l'Association du personnel, la formation individuelle pour les collaborateurs a été favorisée et plus de 155 jours de cours ou d'amélioration de compétence dans les domaines respectifs ont été suivis. Dans le cadre de la formation continue, l'ensemble des collaborateurs, y compris les apprentis ont suivi une demi-journée de cours sur le thème de la cybersécurité. Cependant, il n'est pas évident de trouver des sujets qui concernent toutes les branches d'activités de la Commune.

Il est à relever que M. Alain Develey a obtenu son certificat d' «Assistant de sécurité publique non armé» et M. Eric Bernshaus son certificat «FES – Formation des exploitants de stations d'épuration». Nos félicitations vont aux collaborateurs précités pour leur investissement dans la chose publique.

## PRIMES DE FIDÉLITÉ STATUAIRES 2022

### MICHEL BRAUCH

30 ans de service  
Secteur de travaux

### YVES HENCHOZ

25 ans de service  
Secteur des travaux

### JEAN-MICHEL BRANDT

20 ans de service  
Bourse communale

### JEAN-FRANÇOIS JAKES

30 ans de service  
Secteur des travaux

### ALAIN PÉCLARD

25 ans de service  
Secteur des bâtiments,  
conciergerie

Au personnel précité, nous formulons tous nos remerciements pour leur fidélité à l'administration communale et leur engagement professionnel.

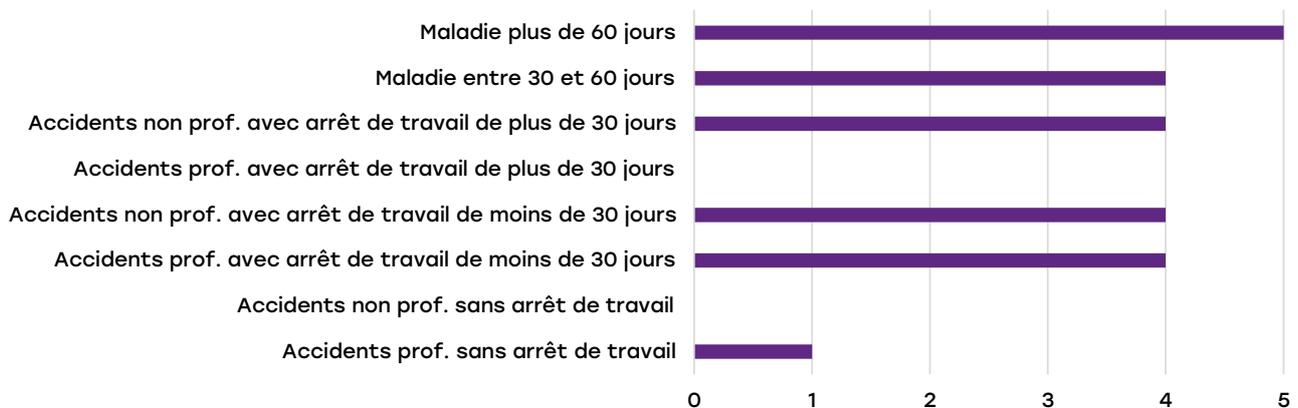
## ABSENCES DU PERSONNEL

Pour rappel, les dossiers d'accident font tous l'objet d'une déclaration. Concernant les absences pour des raisons de maladie, un certificat médical est demandé selon les cas pour justification et à chaque fois après trois jours d'absence.

Le nombre d'absences n'est pas très élevé. Cependant, nous avons eu de nombreux cas de longue durée. Les collaborateurs ont été accompagnés durant cette période généralement difficile. La majorité a pu reprendre ses activités avec parfois des taux limités. Il y a toujours peu de cas d'accidents professionnels ce qui démontre que la sécurité est importante à nos yeux.

Les jours de formation, y compris la formation continue du personnel représentent 10.10% des absences.

Les absences maladie de moins de 30 jours se sont élevées à 214.19 jours, soit env. 0.85 EPT sur l'année.



## ÉVALUATION DU PERSONNEL ET DIVERS

Les évaluations sont maintenant informatisées, ce qui améliore grandement le suivi administratif. Les collaborateurs qui n'ont pas accès à un PC ont été formés. Cette méthode évite les fiches volantes avec le risque qui va avec.

Les collaborateurs ont pu faire part de leurs remarques et suggestions. Celles-ci seront analysées afin d'améliorer les processus et la gestion. D'ici l'année prochaine, des statistiques pourront être établies afin d'affiner les points importants.

Un cadeau de fin d'année a été reconduit par la transmission d'un bon de la SIC à tous les collaborateurs. Les activités de l'Association du personnel ont pu reprendre, notamment avec l'organisation du souper de fin d'année, les grillades et la sortie du personnel.

La Municipalité ainsi que les ressources humaines restent attentives au bon fonctionnement de l'ensemble de l'administration et des différents secteurs dans le respect des collaborateurs.

## 3. BOURSE COMMUNALE

### CPT 200 À 220

#### 3.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

En 2022, le virus COVID a été remplacé par des confrontations aux portes de notre pays. Outre les incertitudes liées à des conflits, nous nous retrouvons devant des problèmes, non connus jusqu'alors, d'approvisionnement et restrictions. Pour la bourse, nous avons constaté un raffermissement des taux des emprunts qui restent bas mais sont moins attractifs ou plus péjorants. Si cela ne s'est pas fait ressentir sur le résultat 2022, les effets ont débuté et se prolongeront pour les futurs exercices.

La réorganisation de la bourse arrive à son terme avec l'accueil de notre nouvelle collègue dès le mois de juillet et l'adaptation des engagements du boursier (septembre) et de l'adjointe (novembre). Le renforcement permettra un meilleur suivi en cas d'absence prolongée d'un collaborateur ou une collaboratrice. Le passage au nouveau plan comptable MCH2 ordonné par le Canton, dont Sainte-Croix est commune pilote, a occupé et occupera la bourse de manière conséquente durant les 2 prochaines années.

Les recettes fiscales sont quelque peu supérieures (+ 1.69 %) aux estimations du budget. Et le retour de la péréquation est, à nouveau, une manne bienvenue et nécessaire au fonctionnement de notre commune.

Les comptes d'investissements (préavis) présentent des charges de Chf 5'605'870.08 (budget - Chf 8'953'000) et Chf 515'769.44 (budget - Chf 897'000) de recettes.

Les préavis les plus significatifs réalisés en 2022 concernent les travaux de la salle de gym, l'équipement des hameaux des Gittaz, les études pour le musée, la fin de l'agrandissement du couvert à plaquettes, l'adaptation des bâtiments reliés à la CAD, la suite des études de la STEP, la rénovation des terrains du FC Sainte-Croix/La Sagne, les transactions des locaux à La Sagne 17, le renforcement informatique et l'étude sur les travaux de la piscine. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive ; l'entier des investissements est repris dans le livret des comptes.

Notre marge d'autofinancement tirée des comptes d'exploitation a permis d'assumer le 81.41 % des coûts des préavis. Notre dette nette a augmenté de Chf 946'195.39 et les emprunts portés à Chf 18'102'900 (+ Chf 1'515'200).

L'entier des aides prévues aux commerces et entreprises au bouclage des comptes 2021 n'a pas été attribué. Le solde revient dans le ménage courant 2022.

Les activités principales de la bourse sont la tenue de la comptabilité de la Commune, la supervision du suivi financier et du budget en étroite collaboration avec les différents services communaux et la Municipalité. La bourse gère la partie financière de l'Association des Communes de la Région de Grandson (ACRG), de l'entente scolaire et des Trolls en Tablier Bleu.

La coordination du projet des Musées nous occupe de manière importante et nous nous réjouissons de l'avancée du projet et de la réouverture du nouvel écrin dans le courant du printemps 2024.

La bourse communale a établi 7'437 pièces comptables et suivi l'encaissement de plus de 15'214 factures comprenant l'envoi de 2'875 rappels et l'engagement de 423 procédures de poursuite.

En outre, le service de la bourse tient les comptes et fait office de conseiller pour :

- L'association intercommunale des Communes de la Région de Grandson (ACRG) tant pour les buts de base que le but optionnel de l'eau
- L'entente scolaire primaire et secondaire des communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf
- La société coopérative de la piscine
- L'association des Trolls (UAPE, Garderie)
- La Fondation du Technopôle
- La Fondation Mutrux et la cagnotte scolaire
- Le Marché Transfrontalier
- Le contrat de prestations du Service de défense incendie SDIS liant les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget, Tévenon et Grandevent
- Les conventions pour l'épuration régionale et la gestion des déchets avec Bullet
- L'Association des Intérêts de Sainte-Croix (ADIS) dès 2019

La bourse communale opère également dans le contrôle des comptes de diverses sociétés dont la SCRMBJV et fait l'objet de nombreuses demandes de renseignements ou de projections sur des objets communaux ou parapublics.

Chaque semestre, un nouvel apprenti est formé à la bourse dans le cadre du tournus mis en place. Il est responsable de la gestion de l'allocation familiale communale sous forme de bons aux familles qui va du contrôle au droit à la distribution jusqu'aux paiements des commerces locaux.

Les gestions des salaires et des assurances sont placées également sous la responsabilité de la bourse communale.

## LISTE DES BÂTIMENTS AVEC VALEUR ECA ET L'IMPUTATION

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2022	N° Bilan
1 Denériaz-Dessus Fiez	165	322	844'020	141'500		9123,00
2 Roches Eboulées - Fiez	167	322	360'460	141'500		9123,00
3 Mont-Cochet (couvert + citerne planches)	914	322	29'353			9123,00
4 Auges (écurie d'alpage)	927	322	220'315	4'800		9123,00
5 Mont-de-Baulmes Dessous (chalet alpage)	975	322	1'394'690	203'000	112'000	9141.15.08
6 Sécha (refuge)	1022	322	34'961			9123,00
7 Prise-Bornand (chalet alpage)	1351	322	366'980	7'200		9123,00
8 Prise-Bornand (remise alpage)	1352	322	4'061			9123,00
9 Prise-Bornand (dépendance alpage)	1992	322	25'892			9123,00
10 Avattes (citerne)	2392	322	45'000			9123,00
11 Grand-Borne (écurie Le Pirolet)	2419	322	211'032			9123,00
12 Granges-Jaccard (écurie alpage)	2469	322	224'305			9123,00
13 Gittaz-Dessus (citerne)	2669	322	45'692			9123,00
14 Layette (hangar forestier)	2514	326	240'000			adm
15 "Derrière La Layette" couvert forestier	2768	326	101'250			adm
16 Couvert à plaquettes	2878	326	626'400	232'000	520'606	9143.21.05
17 Refuge forestier "La Combette verte"	2980	326	73'872			9123,00
18 PPE Sagne 17	2503	341	1'392'225	281'000	161'000	9123,476
19 Gare 12 bis 14 (La Conversion)	492	342	9'403'998	4'461'000		9123,00
20 Collège 2 (ancien collège)	333	343	3'200'212	1'189'000	109'049	9143.21.19
21 Bâtiment le Platon	2836	344	2'971'500	1'915'000	770'000	9123,838

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2022	N° Bilan
22 Bâtiment administratif	2327	351,1	18'974'674	1'899'000		9123,00
23 Garage PPE Av. Gare (bâtiment communal)	2328	351,1	128'700	75'000		9123,00
24 Locaux Police	2327	351,2	1'565'387	650'000		adm
25 Salle communale	2327	351,3	5'460'016			adm
26 Métiers 3	2976	352	9'173'109		4'375'000	9143.15.06
27 Caserne des pompiers	2772	354	2'104'833	40'000		9143.19.07
28 Tyrol 54 Sainte-Croix	71	355	32'642			9123,00
29 Gare 20 22 Sainte-Croix (abattoirs)	498	355	1'858'392	190'000		adm
30 Gare (ancienne COOP)	522	355	146'890			adm
31 Mont-de-la-Mayaz (chalet)	929	355	921'600	104'000		9123,00
32 Mont-de-Baulmes (dépendance habitation)	972	355	32'659			9123,00
33 Mont-de-Baulmes Dessus (chalet)	973	355	723'374	515'000		9123,00
34 Hangar des pompes/WC L'Auberson	1158	355	239'815			adm
35 Franc-Castel La Chaux (salle gym)	1260	355	1'028'711			adm
36 Chalet "La Dryade"	1409	355	55'728			9123,00
37 Aiguillon 304 (chalet Aiguilles)	1464	355	288'461			9123,00
38 Mont-la-Mayaz (terrasse couverte)	1829	355	50'343			9123,00
39 Grand-Rue L'Auberson - (abri bus)	2036	355	26'307			adm
40 Vy-Jaccard (chalet)	2069	355	139'384	109'000		9123,00
41 Vestiaire - La Gittaz-Dessous	2096	355	362'125			9123,00
42 Château (salle gym)	2165	355	448'696			9123,00
43 Denériaz-Dessous	2190	355	388'615	14'000		9123,00
44 Vraconnaz 7 (dépôt déchets)	2213	355	69'403			adm
45 Local L'Auberson - Patinoire	2250	355	125'030			adm
46 Vestiaire, douches, Gittaz-Dessous	2311	355	192'600			9123,00
47 Carre 15 L'Auberson (salle gym)	1074	356,1	1'688'860			9143.20.03
48 Grand-Rue 81 L'Auberson (collège)	1149	356,1	2'057'526			adm
49 Gare 21 Sainte-Croix (collège)	1767	356,1	9'237'056			adm

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2022	N° Bilan
50 Gare 10 (Collège Poste)	412	356,2	8'069'511			adm
51 France (salle gym)	485	356,2	1'677'369			adm
52 Stand 9 (Centre sportif)	2750	356,3	9'803'388			adm
53 Industrie 2 (Musée CIMA)	551	357,1	4'594'950	335'000		9143.19.04
54 Alpes 10 (Musée MAS)	563	357,2	2'975'062			9123,00
55 Industrie 13-15	2594	359	444'616			adm
56 Industrie 13-15	560	359	340'212			adm
57 Av. Gare 12/14 (garages SI)	494	434	192'261			adm
58 Hangar des pompes La Chaux	1250	434	35'030			adm
59 Bâtiment ex-Hurter	1402	434	64'482	40'000		9123,00
60 Gare 18 (Dépôts - Menuiserie)	1497	434	635'769		45'572	9141,851
61 Garages - Aiguillon 1	1554	434	1'138'387			9123,00
62 Gare 14 (Dépôts - ateliers)	1572	434	682'615			adm
63 Hangar - Aiguillon 1	1903	434	331'200			9123,00
64 Layettaz Sainte-Croix (Dépôts)	2061	434	359'911			adm
65 Layette (Dépôts voirie)	2137	434	124'934			adm
66 Garage + Atelier - Aiguillon 1	2201	434	466'650			9123,00
67 Garages privés - Pâquerettes	2572	434	160'312			9123,00
68 Vers-chez-Jaccard (local containers)	747	440	14'140			adm
69 Pl. Marché (WC public)	1550	440	19'440			adm
70 Gare (WC Public)	2002	440	65'769			adm
71 Combe de Ville (Déchèterie)	2756	451	250'095	4'000	148'420	9141,700
72 Combes - STEP L'Auberson	2680	461	2'525'630	232'000		adm
73 Temple Sainte-Croix	163	580	3'191'250			adm
74 Grand-Rue 126 L'Auberson - Temple	1058	580	1'458'080			adm
75 Clos-Bornand La Chaux (Eglise)	1280	580	1'361'861			adm

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2022	N° Bilan
76 Noirvaux (station pompage)	1321	812	217'472			adm
77 Mouille-Mougnon (station pompage)	1408	812	212'318			adm
78 Charmilles (réservoir 2000 m3)	2080	812	1'632'027			adm
79 Étroits (réservoir désaffecté 500 m3)	2129	812	25'920			adm
80 Layette (réservoir 700 m3)	2130	812	651'681			adm
81 Layette (réservoir 500 m3)	2131	812	351'490			adm
82 Broutires (réservoir 3000 m3)	2132	812	2'162'454			adm
83 Crêt-Junod (station pompage)	2185	812	468'818			adm
84 Vers-chez-la Besse (station détente)	1452	832	53'100			adm
85 William-Barbey (station de gaz)	2149	832	316'869			adm
86 Neuchâtel (station détente)	2198	832	32'884			adm
87 L'Auberson (station détente)	2199	832	32'123			adm
88 La Chaux (station détente)	2200	832	30'288			adm
89 Sainte-Croix (station comptage)	2410	832	23'076			adm
<b>Total des propriétés communales</b>		<b>126'530'598</b>		<b>12'783'000</b>	<b>6'241'647</b>	

#### Épuration régionale

90 Bâtiment STEP Villette	2299	462,3186	917'093			
91 Local grille STEP Villette	2300	462,3186	491'400			
92 Digesteur STEP Villette	2301	462,3186	321'149			
93 Local digesteur et chaufferie STEP	2302	462,3186	405'594	900'000	14'200	9141,7
94 Local soufflantes + bassins STEP	2303	462,3186	915'732			
95 Hangar stockages boues STEP Villette	2696	462,3186	357'745			
<b>Total des propriétés de l'épuration régionale</b>			<b>3'408'713</b>	<b>900'000</b>	<b>14'200</b>	

<b>TOTAL</b>			<b>129'939'311</b>	<b>13'683'000</b>	<b>6'255'847</b>	
--------------	--	--	--------------------	-------------------	------------------	--

## 3.2 CONCLUSIONS

La bourse communale se réorganise afin de consolider son fonctionnement et préparer au mieux le futur. Les relations tant avec la Municipalité qu'avec différents services sont franches et empreintes de confiance réciproque. Il est agréable de pouvoir travailler dans ces conditions.

Le résultat des comptes 2022 sont bons et n'ont pas été trop influencés par le COVID. En isolant les mouvements sur réserve, les revenus sont très stables en comparaison aux comptes 2021 (+0.05%) et au budget 2022 (+ 4.84%). Les charges du ménage courant, soit en isolant les attributions aux réserves et amortissements, ont augmenté de 1.01 % en comparaison aux comptes 2021 et se réduisent de 3.55 % par rapport au budget 2022.

Les revenus fiscaux sont en légère diminution avec une valeur du point par habitant de Chf 19.67 (Chf 20.00 en 2021). Nous sommes bien en deçà de la moyenne cantonale qui est de Chf 44.69 en 2021.

Les effets bénéfiques de la péréquation ne sont pas à négliger et ils compensent une bonne partie de la faible capacité financière de nos revenus fiscaux. Sans cette aide bienvenue, il ne nous serait pas possible de répondre entièrement au financement du plan d'investissement prévu.

## 3.3 TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

### SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

#### L'ATELIER PHILO, L'ART DE VIVRE ENSEMBLE

En matière de prévention de la jeunesse, ce projet a été concrétisé en 2021. Dans les ateliers philo, on apprend à vivre ensemble, en discutant, en considérant les arguments de l'autre comme une richesse même s'ils peuvent être différents, en progressant ensemble dans la bienveillance. Bien que cela demande une certaine rigueur et une écoute attentive, la discussion n'est pas seulement un exercice intellectuel, c'est aussi un excellent vecteur de démocratie et de reconnaissance des droits de l'autre. Le but de cette démarche n'est pas que les enfants sachent ce que l'on pense savoir sur le sujet, mais bel et bien qu'ils pensent de plus en plus et de mieux en mieux par eux-mêmes d'une manière critique et attentive.

En 2022, L'atelier philo a offert cette expérience à une quinzaine d'enfants de 7 à 10 ans habitant dans notre région (dont 3 scolarisés à domicile). Plus de 20 ateliers ont eu lieu au Collège de la Gare.

Voici quelques exemples de questions qui ont été explorées ensemble :

- Peut-on vivre ensemble avec nos différences ?
- Qu'est-ce que l'imagination ?
- Vaut-il mieux être mortel ou immortel ?
- Riche ou pauvre, ça veut dire quoi ?
- Qu'est-ce que la paix ?
- L'identité, le moi, le changement, grandir...

Nous avons accueilli deux intervenants extérieurs dans nos ateliers. Niels Weber (psychologue spécialisé en hyper-connectivité) nous a rejoint dans

l'atelier autour de la thématique des écrans (jeux vidéo, réseaux sociaux, internet etc.) et Jean-Paul Schwab (artiste peintre) à deux ateliers sur le beau et l'art.

Tu es curieux-euse et tu te poses plein de questions ?  
Alors participe à

**L'ATELIER PHILO,**  
l'art de vivre ensemble

Pour les enfants de 7 à 10 ans

QUAND? OÙ?	QUOI?	COMBIEN?
À partir du mercredi 29 septembre 2021  Les mercredis de 14h à 15h30 au Collège de la Gare (salle G01)	Différents thèmes seront abordés à chaque séance, et ce sont les enfants qui choisissent :  Qu'est-ce que l'amitié ?  Être courageux-euse, est-ce n'avoir peur de rien ?  Peut-on décider d'être heureux-euse ? ...	Participation demandée de 5 CHF / Atelier soit 50 CHF / semestre  Nombre de places limité à 12 enfants pour une session de 10 ateliers sur le 1er semestre  Renseignements et inscriptions au : 077 448 54 27 ou au 079 127 70 26 melanie.soittoux@sainte-croix.ch

Ateliers animés conjointement par Deniz Ince, titulaire d'un master en philosophie et Mélanie Soittoux, TSP ayant suivi la formation SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble)

Être courageux-euse, est-ce n'avoir peur de rien ?

Peut-on décider d'être heureux-euse ?

...

Pendant les ateliers, nous sommes très attentifs pour les guider dans le développement de leur raisonnement, donner un sens à leurs questions du quotidien. Les préoccupations des enfants autour des écrans (séries, jeux vidéo, réseaux sociaux etc.) nous avaient particulièrement interpellés et un atelier sur les écrans a ainsi vu le jour. Niels Weber, lui-même joueur de jeux vidéo, a participé à notre communauté de recherche philosophique sur la question. Nous avons profité de cette occasion pour organiser une conférence publique sur ce sujet dans notre commune. Cette dernière, intitulée «Être enfant, être parent à l'ère numérique, et si on parlait ensemble des écrans» a été donnée le 2 mars 2022 à l'Espace Alexei Jaccard par Monsieur Weber. Une cinquantaine de personnes, élèves, parents, étudiants du CPNV etc., ont eu la possibilité de lui poser leurs questions après la conférence. La discussion s'est poursuivie autour d'un buffet ouvert.

Pour répondre aux questionnements des enfants autour de la création artistique, nous avons invité M. Schwab. Il a également participé au dernier atelier de la deuxième session qui offrait aux enfants la possibilité de s'exprimer à travers le dessin.

Ces dessins, ainsi que plusieurs supports et souvenirs de la première année de l'atelier philo ont été présentés lors du Banquet philo pour célébrer une année de réflexions et de partages avec les enfants. Le Banquet a eu lieu le 22 juin 2022 dans une atmosphère conviviale. La plupart des participants des deux sessions d'atelier philo, ainsi que leurs parents et nos partenaires, étaient au rendez-vous. Ils ont pu découvrir tout ce qui a été mis en place pour réaliser ces ateliers ainsi que les contributions précieuses des enfants, visiblement conquis par l'expérience.

### GRUPE DE TRAVAIL JEUNESSE

Démarré en mars 2022 et placé sous la présidence de Rachel Gueissaz, ce groupe de travail réunit la TSP communale et des personnes issues de l'école, du CPNV, en lien direct avec les jeunes de notre Commune. Il est accompagné par Madame Christine Panchaud, consultante indépendante en analyse politique et sociale, à qui a été confié le mandat de rédiger le rapport final et les propositions issues des travaux du groupe de travail. Grâce à l'organisation de micro-trottoirs auprès des jeunes, que ce soit à l'école, dans le train ou encore à la MJC, les membres du GT ont pu prendre connaissance de leurs opinions et ressentis sur notre Commune et ses infrastructures.

L'absence de Mme Mélanie Soittoux, depuis l'automne dernier, a quelque peu ralenti le travail avec la jeunesse. Toutefois, le GT a poursuivi ses rencontres et est actuellement en phase de consolidation des différents éléments d'informations récoltés durant l'année écoulée. Un rapport de travail final devrait pouvoir être présenté à la Municipalité dans le courant du printemps, accompagné d'un certain nombre de mesures et recommandations pour l'accompagnement de la jeunesse de notre région.

### MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE (MJC)

Réouverte depuis 2021 grâce à l'implication d'un nouveau Comité constitué de plusieurs jeunes de la région, la MJC offre des activités pour les jeunes de 11 à 16 ans le vendredi soir. La fréquentation tend malheureusement à baisser depuis l'automne 2022 et plusieurs membres du Comité se sont retirés de leurs activités. Les membres du GT Jeunesse ont le projet de proposer en 2023 à la Municipalité un concept précis sur le développement et l'occupation des locaux de la MJC, qui pourraient être utilisés pour diverses activités.

## 4. URBANISME

### CPT 300

#### 4.1 URBANISME

Le 3 mars 2013, le peuple suisse a accepté la modification de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT) par l'intermédiaire d'une votation populaire. La révision de la LAT vise essentiellement à lutter contre le mitage du territoire.

En effet, différents cantons et communes ont des zones à bâtir surdimensionnées, avec pour conséquence fréquente que des bâtiments se trouvent très éloignés du centre des localités. Ce phénomène accentue le mitage du territoire. La loi sur l'aménagement du territoire a été révisée afin d'inverser cette tendance. La révision vise à freiner le gaspillage du sol et la spéculation foncière : les zones à bâtir surdimensionnées sont réduites et les réserves de terrains à bâtir mieux utilisées. Elle garantit un développement plus compact du milieu bâti, préserve le paysage et maintient l'attrait de la Suisse comme lieu de résidence et de travail.

Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2014 la Loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée (LAT1) ainsi que l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire révisée.

Depuis cette date, la planification du territoire des communes surdimensionnées est devenue une procédure complexe et longue. Le Canton a dû adapter son Plan directeur cantonal afin que les communes vaudoises puissent réviser leurs plans d'aménagements (PGA, PPA et PQ).

Cette 4<sup>ème</sup> adaptation du Plan directeur cantonal a été adoptée par le Grand Conseil puis le Conseil d'État les 20 et 21 juin 2017, et approuvée par le Conseil fédéral le 31 janvier 2018. Par la suite, la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Toutefois, et sur recommandation du Service du développement territorial (SDT), l'étude pour la mise en place d'une zone réservée communale a débuté en 2018 et s'est terminée par une mise à l'enquête publique au printemps 2019 (voir chapitre « zone réservée » ci-dessous).

#### PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL «LIGHT» (PDR)

Le Plan directeur régional (PDR) est un document qui définit les orientations stratégiques et des mesures concrètes à un horizon de 15 ans, en traitant de manière coordonnée et prospective de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité, du paysage et des ressources naturelles.

Lors de l'Assemblée générale de l'ADNV du 18 juin 2014 à Bavois, les membres publics ont pris la décision de réaliser un PDR « light », se basant sur la stratégie régionale de 2006.

Plusieurs représentants de notre Commune sont impliqués dans le processus de ce PDR :

- M. Franklin Thévenaz, Président (jusqu'au 30 juin 2016) et membre du Comité de pilotage (jusqu'au 30 juin 2019)
- M. Cédric Roten, membre du comité de pilotage (dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019)
- M. Jean-François Gander, membre du GT (Groupe technique).

Un atelier de concertation, avec 80 personnes représentant plus de 50 communes de la région, s'est déroulé le 30 septembre 2015 et un deuxième le 19 mai 2016 afin de définir les mesures et le programme d'actions.

Le début d'année 2017 a été consacré à la consultation intermédiaire des Municipalités et des services cantonaux du volet stratégique et des mesures opérationnelles.

En date du 22 août 2017, le Comité de pilotage a adopté le chapitre révisé concernant les réserves dans les centres et a fait parvenir le PDR pour examen préalable auprès des services cantonaux.

En date du 15 juin 2018, le SDT a fait parvenir à l'ADNV le rapport d'examen préalable comprenant l'appréciation globale du dossier ainsi que les préavis des services cantonaux consultés.

Une fois les remarques traitées, un ultime contrôle auprès des services cantonaux a pu être effectué afin que le dossier complet soit soumis à une

consultation publique du 19 décembre 2018 au 15 février 2019.

Lors de cette consultation publique, 14 avis contenant tant des remarques de fond que des corrections ont été émis. Le GT et le COPIL ont analysé ces demandes et ont validé le rapport de synthèse à fin mai 2019.

En fin d'année 2019, les premières communes, sur les 70 au total, ont débuté la validation de ce PDR par l'intermédiaire de leurs exécutifs et législatifs. Cette étape importante a été poursuivie en 2020 puis en 2021. Au 31 décembre 2021, il restait encore 3 municipalités qui devaient soumettre ce dossier auprès de leur législatif.

En ce qui concerne notre commune, le préavis n° 20-01 « Approbation du volet stratégique du plan directeur régional (PDR) du Nord Vaudois » a été approuvé par le Conseil Communal lors de la séance du 29 juin 2020.

À la fin du processus qui est particulièrement conséquent, le PDR sera soumis auprès du Conseil d'État pour approbation.

## PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL « BALCON DU JURA » (PDI)

Le dossier complet (13 exemplaires), validé par toutes les communes, a été remis au SDT en fin d'année 2010. Il sera ratifié une fois le Plan directeur communal approuvé.

## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le 19 mars 2009, le dossier complet a été adressé au Service du développement territorial pour son approbation finale.

Le 22 octobre 2009, suite à sa décision du 30 septembre 2009, le Conseil d'État nous confirmait avoir pris acte du plan directeur de la Commune de Sainte-Croix. Il a été précisé alors que la majeure partie des objectifs qualitatifs pouvait être mise en œuvre, tout en nous enjoignant de poursuivre notre réflexion en application du PDCn (Plan directeur cantonal).

Les travaux complémentaires ont dès lors été attribués et réalisés par le bureau Team+ Urbanisme. Actuellement, le Plan directeur communal doit être adapté en fonction des remarques cantonales dans la procédure de révision du Plan général d'affectation, en particulier au sujet du surdimensionnement des zones à bâtir.

## RÉVISION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA)

Après celles réalisées en 1954 et en 1993, la Municipalité a décidé, en début d'année 2011, d'entreprendre la mise à jour de l'outil de planification de son territoire, à savoir son PGA ainsi que son règlement. Le PGA est un outil légal, opposable aux tiers, qui précise l'affectation des zones et les droits relatifs à l'utilisation du sol.

Afin d'avoir un suivi optimal et détaillé de cette longue procédure, la Municipalité a décidé de travailler par tranches en établissant plusieurs préavis et non un seul. De plus, la Commission du Conseil communal est constituée en principe des mêmes conseillers sur l'ensemble de la législature.

La Municipalité a constitué un groupe de travail composé pour la Commune du Municipal de l'Urbanisme, du Secrétaire municipal et du Responsable du Bureau technique, ainsi que du mandataire, Team+.

Au printemps 2011, dès l'approbation par le Conseil communal du préavis municipal n° 883-11, la mise à jour a débuté par le calcul de dimensionnement et la délimitation du périmètre de centre.

Un deuxième préavis n° 903-12 a été adopté par le Conseil communal, afin de poursuivre cette mise à jour. Il avait pour objet de régler la problématique du surdimensionnement de nos zones à bâtir (retour à la zone agricole), de déterminer des nouvelles zones pour l'industrie et l'artisanat, de définir les zones constructibles et d'élaborer un règlement.

Un troisième préavis n° 903-13 a été approuvé par le Conseil communal. Il avait pour objectif la poursuite des réflexions ainsi que la mise en place des documents (rapport 47 OAT, plans et règlement). Le dossier d'examen préalable a été déposé auprès des services cantonaux le 16 juin 2014.

Fin avril 2015, le dossier d'examen préalable avec le rapport d'appréciation globale des documents ainsi que les préavis des services cantonaux consultés nous est parvenu. Plus de 20 services/divisions ont été consultés. Le rapport final notifiait plus de 200 remarques et demandes à traiter.

En 2015, un quatrième préavis, n° 15-13, a été validé par le Conseil communal afin de pouvoir répondre à diverses demandes du SDT et de redéposer un dossier pour un deuxième examen préalable.

Parallèlement, les changements du plan directeur cantonal et les nouvelles directives cantonales en matière d'aménagement ont nécessité des réorientations de projet, ainsi que la prise en compte de nouvelles procédures.

Ainsi, en 2018, en parallèle au dossier de zone réservée communale, la Municipalité a élaboré un dossier de demande de subvention auprès du canton, transmis en février 2019. La sollicitation de subvention a été transmise auprès du Canton avec la demande d'appliquer un effet rétroactif à la date de l'entrée en vigueur du crédit cadre cantonal, à savoir le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Après analyse de notre dossier, le SDT, désormais DGTL, a établi une convention entre le Canton et la Commune de Sainte-Croix réglant le versement de la subvention. Elle a été signée le 20 juin 2019 et mentionne une promesse d'octroi de CHF 52'757.00.

En mars 2019, le Conseil communal a approuvé un crédit de CHF 121'000.00, par l'intermédiaire du préavis n° 19-02, qui servira à poursuivre la procédure de révision de PGA.

Bien que chamboulé par le COVID, le travail de révision s'est poursuivi en 2020. Afin de se tenir informée de l'avancement et de participer aux débats, une délégation de la commission d'urbanisme du Conseil Communal a participé aux séances du groupe de travail.

En date du 4 novembre 2020, le bureau Team+ a présenté une première analyse du calcul de dimensionnement de nos réserves à bâtir au groupe de travail et à la délégation de la commission d'urbanisme, sur la base du projet qui a été mené jusqu'à ce jour. Cette première variante indique que nous possédons encore un surdimensionnement et que des choix devront s'opérer afin de définir les secteurs à conserver comme potentiel constructible.

En 2021, les mandataires ont approfondi le dossier de planification de manière plus détaillée sur diverses thématiques au regard des nouvelles directives : zone agricole (dont forêt, hameaux, habitat traditionnellement dispersé), patrimoine bâti et centre de localités (zones centrales), analyse des planifications de détails (PPA, PQ), zone tourisme et loisirs (clarification et approfondissement), zone d'utilité publique (définition et clarification). Ces études plus détaillées et approfondies nécessitent du temps de travail plus que des séances de suivi ou de décisions. Elles permettent de consolider le dossier de planification.

En automne 2021, un crédit de CHF 101'000.00 a été approuvé par le Conseil Communal via le préavis n° 21-13. Il s'agit de la 6<sup>ème</sup> étape de ce processus de révision, dans laquelle est intégrée une étude de valorisation de l'enveloppe des bâtiments.

Cette étude a pour but de trouver une approche entre l'aspect patrimonial (recensement ISOS - Inventaire fédéral des sites construits d'im-

portance nationale à protéger en Suisse) et l'aspect environnemental (Loi sur l'Énergie). Ces deux thèmes ne se marient pas souvent lorsqu'on parle, par exemple, de la pose d'une isolation périphérique sur les façades d'un bâtiment.

Durant l'année 2022, de nombreux échanges entre les différents services cantonaux et notre mandataire, le bureau Team+, ont eu lieu afin d'obtenir leurs recommandations et préavis avant la dépose du dossier pour examen préalable.

Cette coordination, demandée par la DGTL, a permis de constater la complexité de cette procédure de révision et, par conséquent, démontre qu'elle est longue et chronophage.

L'étude de valorisation de l'enveloppe des bâtiments a été réalisée par le bureau d'architecte DM à Lausanne. Ce bureau a été accompagné par M. Daniel Glauser qui possède une grande connaissance du patrimoine architectural local et par le bureau d'ingénieurs-conseils Effin'Art, physiciens du bâtiment.

En décembre 2022, le rapport d'étude ainsi que les recommandations énergétiques et conseils physiques du bâtiment ont été rendus. La Municipalité en prendra connaissance en début d'année 2023.

## PLAN DIRECTEUR DES ZONES D'ACTIVITÉ DU NORD VAUDOIS (PDZA-NV)

Plusieurs séances ont été organisées afin d'élaborer le Plan directeur des zones d'activité du Nord Vaudois. Pour rappel, le Canton doit mettre en place un système de gestion des zones d'activités. Il a sollicité les régions économiques pour assurer la coordination et le suivi de ce travail. C'est donc l'ADNV qui se charge de ce projet au niveau du Nord Vaudois, le consortium Urbaplan et MicroGIS est le mandataire technique.

La planification prévoit deux étapes, le volet stratégique et le volet opérationnel. Actuellement, nous arrivons au terme du 1<sup>er</sup> volet qui devra être validé prochainement par le COPIL.

Cinq thèmes ont été développés :

### 1. ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE

- Bonne activité au bon endroit
- Renforcement de la diversité

### 2. VISION ÉCONOMIQUE ET ACTIVITÉS-CIBLES

- Familles d'activités-cibles
- Maintien et développement des activités productives

- Dynamiser le tissu et contribuer à l'écosystème économique vaudois

### 3. CATÉGORISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

- SSDA Site Stratégique de développement d'activités
- ZAR Zone d'activité régionale
- ZAL Zone d'activité locale

### 4. VOCATIONS ET PRINCIPES DES ZONES D'ACTIVITÉS

- Que peut-on mettre dans les zones

### 5. DIMENSIONNEMENT DE LA ZONE À BÂTIR

- Dimensionnement pour répondre aux besoins à 15 ans
- Actuellement surdimensionnement de 30 Ha

Les enjeux sont importants, la Commune de Sainte-Croix est représentée au Comité de pilotage par son syndic, M. Cédric Roten et par MM. Jean-François Gander et Stéphane Champod, en alternance, au Groupe technique. Il est souhaité pouvoir terminer les travaux à la fin de l'année 2023, ce plan devra ensuite être validé par l'ensemble des Conseils communaux du Nord Vaudois.

## MISE EN PLACE D'UNE ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

Parallèlement à la poursuite de la révision du PGA, la Municipalité a élaboré un dossier de mise à l'enquête pour la création d'une zone réservée communale.

La mise en place d'une zone réservée a pour unique objectif d'éviter la création de nouveaux logements. Ceci permet de réviser, modifier et élaborer les plans nécessaires au bon développement de ce secteur.

De plus, cela évite tout projet qui pourrait entraver l'établissement du futur plan d'affectation qui devra être conforme à la loi révisée et à la planification directrice.

Afin de traiter l'ensemble des propriétaires de manière équitable, la détermination des parcelles ou des portions de parcelles soumises au régime de la zone réservée a été effectuée selon des critères précis.

En janvier 2019, le projet a été déposé auprès du SDT pour ultime contrôle dans l'optique d'être mis à l'enquête publique.

L'enquête publique a été publiée du 6 mars au 4 avril 2019. Durant cette période, le dossier a pu être consulté auprès du Service Urbanisme et Bâtiments durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que le samedi 9 mars, de 9h00 à 11h00, et le mercredi 13

mars 2019, de 17h30 à 19h30, en salle de Municipalité. Cette publication a suscité 20 correspondances d'opposition et 1 courrier d'observation déposés auprès du Greffe municipal durant la période légale.

Conformément à l'article 40 LATC, des séances de conciliations ont été organisées par la Municipalité. Les opposants, et leurs accompagnants, ont été reçus par une délégation municipale qui était accompagnée par Me Nicole, avocat conseil de la Municipalité. Un membre de la commission d'Urbanisme du Conseil Communal était présent lors de ces séances afin d'assister aux échanges.

Lors du Conseil communal du 28 octobre 2019, le dossier a été accepté par le législatif par l'adoption du préavis municipal n° 19-13.

En date du 20 novembre 2019, un dossier complet a été remis au Département compétent en vue de son approbation cantonale.

Le Département du territoire et de l'environnement a approuvé, le 14 janvier 2020, la mise en place d'une zone réservée communale. Cette décision, accompagnée des voies de recours, a été notifiée auprès des opposants.

Aucun opposant n'a fait valoir son droit de recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). Dès lors, la zone réservée est entrée en vigueur.

## PRÉAVIS N° 15-02

### CRÉATION DU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) « GARE »

Idéalement placé géographiquement grâce à sa position proche de la gare et des transports publics, ce site sera amené à être l'un des points centraux de notre ville et il mérite un traitement urbanistique particulier.

Début 2014, la Municipalité a décidé de recourir à la pratique d'un Mandat d'études parallèles pour ce secteur.

Le 30 mars 2015, le Conseil communal a approuvé le crédit d'étude, préavis 15-02, pour l'élaboration du PPA « Gare ».

Une fois l'étude terminée, le dossier a été soumis auprès des services cantonaux pour examen préalable le 6 décembre 2017.

En date du 17 juillet 2018, le SDT nous a envoyé le résultat de l'examen préalable qui s'est avéré être négatif. Si plusieurs remarques et observations sont annotées sur ce document, la principale raison du préavis négatif est le surdimensionnement de ses zones à bâtir de notre commune. Le SDT demande de démontrer la conformité du pro-

jet de PPA en justifiant le dimensionnement de la zone à bâtir à l'échelle de la commune en coordonnant cette phase avec la révision du PGA.

Cette décision fait suite à l'introduction de la mesure A11 du Plan Directeur Cantonal (4<sup>ème</sup> adaptation approuvée le 31 janvier 2018 par la Confédération), qui impose un taux de croissance maximal pour les périmètres de centre alors qu'il n'y avait pas de quota auparavant.

Dès lors, la Municipalité a décidé d'interrompre le développement de ce dossier.

En 2021, et suite au résultat des premiers calculs de dimensionnement de la zone à bâtir dans le cadre de la révision du PGA, la Municipalité a décidé d'abandonner le PPA Gare sous cette forme.

En effet, le potentiel d'accueil du PPA se monte à 250 habitants supplémentaires dans ce secteur. Dès lors, cela signifie que si nous désirons poursuivre l'étude du PPA sous cette forme, nous devons compenser ce nombre par un déclassement de parcelles privées actuellement colloquées en zone constructible et situées dans le périmètre centre de notre localité.

La Municipalité a décidé d'abandonner le PPA sous cette forme et a donné mandat à son service URBAT pour établir des scénarios d'urbanisation. Des réflexions sont en cours et doivent se poursuivre en parallèle de la révision du PGA et du Plan directeur des zones d'activité du Nord Vaudois.

## PRÉAVIS N° 21-06

### ÉTUDE PRÉLIMINAIRE LIÉE À L'INTERFACE DE LA GARE

La Municipalité souhaite encourager les usagers à diminuer leur impact environnemental dû à l'usage de la voiture en favorisant l'utilisation des transports publics. Une des mesures consiste à réaménager la place de la gare de Sainte-Croix afin de la rendre plus performante et plus attractive.

Par le décret du 3 juillet 2019 sur la stratégie cantonale des interfaces de transport de voyageurs, l'État de Vaud s'est engagé à soutenir financièrement et techniquement les communes dans le développement d'interfaces de transports régionaux. De manière générale, le taux de subvention par le canton est de 45 à 50 % des coûts des études et de construction des aménagements éligibles.

Le développement d'une interface est découpé en trois étapes :

1. Étude préliminaire et avant-projet sommaire (objet du présent préavis)

2. Étude de projet, phases SIA 31 à 41 -> avant-projet, projet d'ouvrage et demande d'autorisation
3. Réalisation de l'aménagement, phases SIA 51 à 53

L'organisation du mandat est axée par la création d'un groupe décisionnel (ci-après : GD) et d'un groupe technique (ci-après : GT).

#### CONSTITUTION DU GD

- État de Vaud - DGMR, Mme Leila Slama-Lambellet, Responsable du domaine réseau routier et espaces publics
- Travys, M. Daniel Reymond, Directeur
- Commune de Sainte-Croix, M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal en charge de l'Urbanisme

#### CONSTITUTION DU GT

- État de Vaud - DGMR, M. Dominique Matthey, Chef de projet
- Travys, M. Jean-Luc Lecoultre, Sous-Directeur et Chef du département Développement et production
- Commune de Sainte-Croix, M. Jean-François Gander, Chef du service de l'Urbanisme

Un crédit de CHF 107'000.00 a été accordé par le Conseil Communal lors de la séance de juin 2021.

Durant l'automne, le travail a porté sur la phase diagnostic, à savoir l'identification des dysfonctionnements, des besoins (fonctions et dimensionnement de ceux-ci) et des contraintes de l'interface.

En début d'année 2022, il a été procédé à l'inventaire des besoins qui mentionne, en grandes lignes, le programme suivant : 4 arrêts de bus (3 Travys + 1 car postal), sécurisation du secteur au niveau piétonnier, parking deux roues et parking véhicules P+R (voir chapitre suivant).

Différentes variantes d'implantation ont été présentées et discutées au sein du GT afin de définir le concept d'organisation de l'interface. Trois familles principales de variantes ont été explorées : gare routière à l'ouest, gare routière à l'est et quais au centre.

Après analyse des propositions, le GT s'entend sur l'abandon du développement des familles de variantes ouest et centrales. Ces familles présentent des inconvénients majeurs par rapport à la famille de variantes avec gare routière à l'est.

Le GD a validé la variante Est lors de la séance en avril 2022 ce qui a permis de poursuivre l'étude plus en détail en réalisant un plan d'avant-projet sommaire.

L'établissement d'un plan d'avant-projet a permis de valider les principes de giration des bus, les dif-

férentes implantations des arrêts de bus, les cheminements piétonniers ainsi que la place de verdure. Il fait également mention d'un éventuel couvert situé au-dessus des quais de bus.

À fin septembre, le GD a validé l'avant-projet dans ses principes et à demander au GT de rédiger le rapport final de cette étude préliminaire.

## PROJET DE PARKINGS P+R ET B+R EN LIEN AVEC LE PROJET D'INTERFACE DE LA GARE

Afin de pouvoir bénéficier de la subvention cantonale qui mentionne une promesse d'octroi de 45 à 50 % du coût des études et de construction des aménagements éligibles, la DGMR demande qu'une étude régionale soit lancée.

Cette étude de planification régionale P+R/B+R Nord Vaudois et Vallée de Joux doit être menée par l'ADNV et est programmée pour le début de l'année 2023. Son objectif principal est de permettre de calculer le dimensionnement des parkings.

## PRÉAVIS N° 22-09

### (CHF 137'000.00) ADAPTATION DU GUIDAGE ROUTIER AU SCHÉMA DIRECTEUR COMMUNAL DE SIGNALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'UN CONCEPT DE SIGNALISATION SPÉCIFIQUE AUX ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE

Dans la continuité du schéma directeur de signalisation des pôles touristiques d'importance cantonale, la destination touristique de Sainte-Croix / Les Rasses, par l'intermédiaire de l'ADNV, a souhaité coordonner la signalisation de l'ensemble des points d'intérêts localisés sur son territoire.

Pour ce faire, un programme de signalisation d'intérêt local a été réalisé avec l'élaboration d'un schéma directeur qui définit la sélection de 165 points d'intérêt à signaler à l'échelle de la région de Sainte-Croix / Les Rasses (110 à l'échelle de la commune de Sainte-Croix).

Dans l'optique de passer à la phase de mise en œuvre des résultats de l'étude, trois mesures principales ont été définies :

1. Renouvellement des panneaux d'accueil de la région sur le plan routier, selon les règles fixées sur le plan cantonal -> mesure terminée et financée entièrement par le canton
2. Adaptation du guidage routier aux résultats de l'étude de planification (schéma directeur)
3. Développement d'un concept de signalisation pour piétons.

Afin de mettre en œuvre la mesure 2, la commune a mandaté le bureau d'études Signaxis afin de l'accompagner. La mise à jour de la liste des 110 points d'intérêt à signaler ainsi que l'analyse de l'ensemble des emplacements routiers concernés a été réalisée durant l'année 2022.

Parallèlement à cette mesure n° 2, la commune souhaite développer un concept spécifique aux zones d'activités économiques (ZAE). Le concept est de structurer de manière cohérente et d'uniformiser la signalisation des zones d'activités économiques de la commune, d'apporter une réponse adéquate pour le développement actuel de ces zones en termes de guidage à l'intérieur des secteurs concernés et d'améliorer l'image et l'utilisation des ZAE.



Mesure 1 : Panneau d'accueil situé au lieu-dit Le Château

## PRÉAVIS N° 22-14

### ZONE D'ACTIVITÉS DU PLATON, VENTE PARTIELLE DU BIEN-FONDS COMMUNAL N° 2132

Depuis un certain temps, la Municipalité reçoit des demandes de personnes intéressées qui souhaitent acquérir une surface de terrain au lieu-dit Le Platon, afin d'y construire des bâtiments ayant une affectation en lien avec leur activité professionnelle.

Une étude, menée par le bureau d'Ingénieurs Jaquier & Pointet, a été réalisée afin de définir différentes variantes d'aménagement de cette parcelle en lien avec sa géolocalisation (voir chapitre préavis n° 22-15).

La surface qui est projetée d'être vendue représente environ 3'060 m<sup>2</sup> et pourra être divisée en plusieurs parcelles selon les vœux et projets des promettant-acquéreurs.

Le Conseil Communal, lors de sa séance de décembre 2022, a autorisé la Municipalité à vendre une surface d'environ 3'060 m<sup>2</sup> située au nord de la parcelle communale n° 2132 au prix de CHF 130.00 le m<sup>2</sup>.

## PRÉAVIS N° 22-15

### (CHF 780'000.00) DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS DU SECTEUR SITUÉ AU NORD DE LA PARCELLE COMMUNALE N° 2132 SISE AU PLATON

Le secteur du Platon est en pleine mutation depuis plusieurs années avec la création du PPA Platon puis la réalisation d'infrastructures permettant la construction de plusieurs immeubles.

Afin de poursuivre le développement de cette zone d'activités, la commune avait acquis les parcelles privées nos 2132 et 2133 (regroupées sous un seul bien-fonds n° 2132) en 2015.

En fin d'année 2019, le bureau d'Ingénieurs Jaquier & Pointet a été mandaté afin de réaliser une étude de faisabilité pour l'équipement de l'entier de cette parcelle de 14'513 m<sup>2</sup>, à savoir les dévestitures routières ainsi que l'équipement (épuration, eaux claires, eau potable, gaz, électricité, etc...).

Parallèlement à cette étude, différents entrepreneurs locaux ont mandaté un architecte afin d'établir un avant-projet pour la construction de bâtiments servant à leurs activités.

Dès lors, il a été décidé d'étudier, en collaboration avec les promettant-acquéreurs, la partie Nord de la parcelle afin de proposer une variante d'équipements qui tient compte du projet d'implantation des bâtiments des artisans.

La variante retenue propose deux chemins d'accès de 4.50 et 5.00 mètres ainsi qu'une place de rebroussement. Sous ces dévestitures routières seront implantés un système séparatif pour le traitement des eaux (eaux usées et eaux claires), une conduite d'eau potable et une conduite de gaz. Des tubes seront également implantés pour l'électricité et les télécommunications.

La mise à l'enquête pour la construction d'un bâtiment d'ateliers, de locaux administratifs et d'espaces d'exposition, ainsi que pour la construction d'un nouvel accès et travaux d'équipements a été publiée durant l'été 2022.

À la suite de cette demande de permis de construire, un appel d'offres « procédure ouverte » a été lancé en septembre 2022. L'entreprise Grisoni-Zaugg SA de Chavornay a été retenue pour effectuer les travaux.

Le Conseil Communal, lors de sa séance de décembre 2022, a octroyé le financement nécessaire afin d'entreprendre la réalisation des travaux d'équipements. Lors de la même séance, il a également autorisé la Municipalité à vendre une surface d'environ 3'060 m<sup>2</sup> située au nord de la parcelle communale n° 2132 au prix de CHF 130.00 le m<sup>2</sup> (préavis n° 22-14).

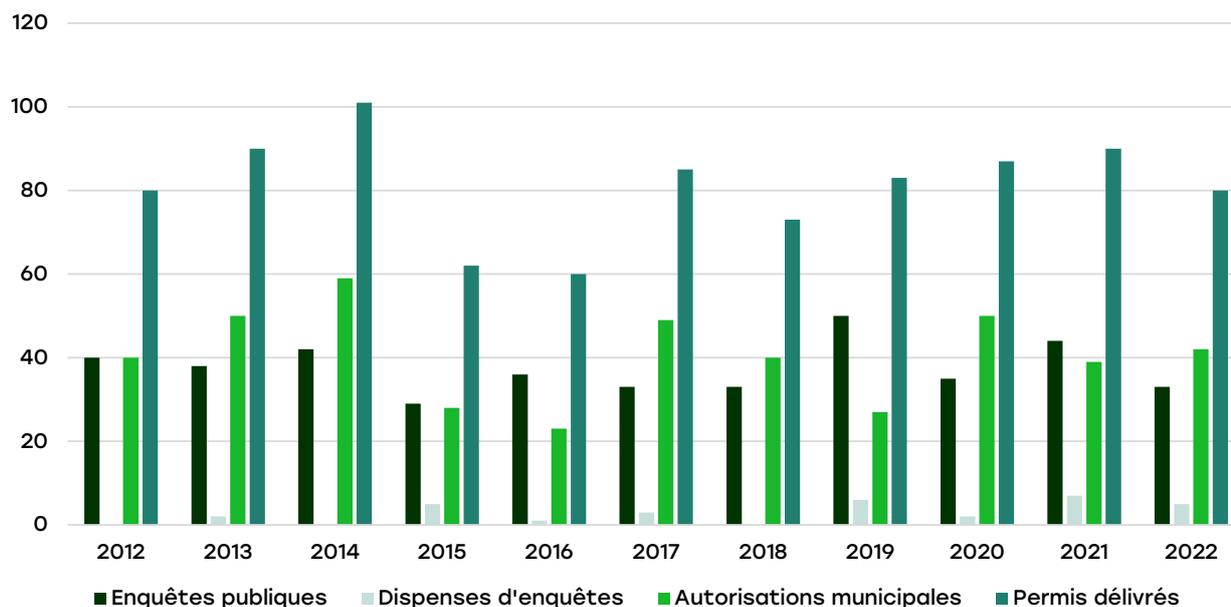
## 4.2

## POLICE DES CONSTRUCTIONS - SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cette année, 33 demandes de permis de construire ont été publiées par l'intermédiaire d'enquêtes publiques.

5 dossiers ont pu être dispensés d'enquête publique. Il s'agit d'une procédure qui ne nécessite pas de publication au pilier public mais dont le dossier doit circuler dans les services cantonaux pour obtenir une autorisation spéciale. Il s'agit souvent de projets de minime importance situés hors des zones légalisées par notre PGA (par exemple en zone agricole).

Avec l'approbation écrite des voisins directement concernés, 42 autorisations municipales ont été octroyées avec délivrance d'un permis de construire.



Malgré la situation particulière en 2020, 2021 et début d'année 2022 (Covid-19), on constate que le nombre de permis de construire délivrés, à savoir 80, est dans la moyenne de ces dernières années.

## DOSSIER DOMOHABITARE

La Municipalité suit attentivement l'évolution du dossier lié au permis de construire octroyé à la Société coopérative d'habitation DomaHabitare sur la parcelle n° 118, sise Avenue des Gittaz 9.

En 2021, une quatrième mise à l'enquête publique s'est déroulée du 8 mai au 6 juin 2021. Elle portait sur les modifications des aménagements extérieurs et de la toiture du bâtiment existant. Un permis de construire a été délivré en date du 12 juillet 2021.

De plus, la commission de salubrité communale a effectué une visite le 28 septembre 2021 du bâtiment. Suite à son rapport, la Municipalité a pu délivrer un permis d'habiter provisoire en date du 4 octobre 2021.

Afin d'obtenir un permis d'habiter définitif, plusieurs conditions ont été listées avec un délai de réalisation. Seule une partie de ces conditions ont été réalisées dans le délai imparti. Fort de ce constat, une délégation municipale a rencontré la coopérative en juin 2022 et il leur a été indiqué que l'ensemble des travaux devront être terminés en 2023.

## RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BUREAUX TECHNIQUES

Suite à la création du Réseau intercommunal des Bureaux Techniques (RiBT) en 2013, le bureau

technique communal effectue des prestations en matière de police des constructions pour les communes de Bulet, Mauborget et Tévenon.

Les communes de Tévenon et de Mauborget nous sollicitent également pour un accompagnement lors de leurs visites de salubrité en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser.

Des conventions régissant les prestations ont été conclues entre les Municipalités précitées et la Municipalité de Sainte-Croix.

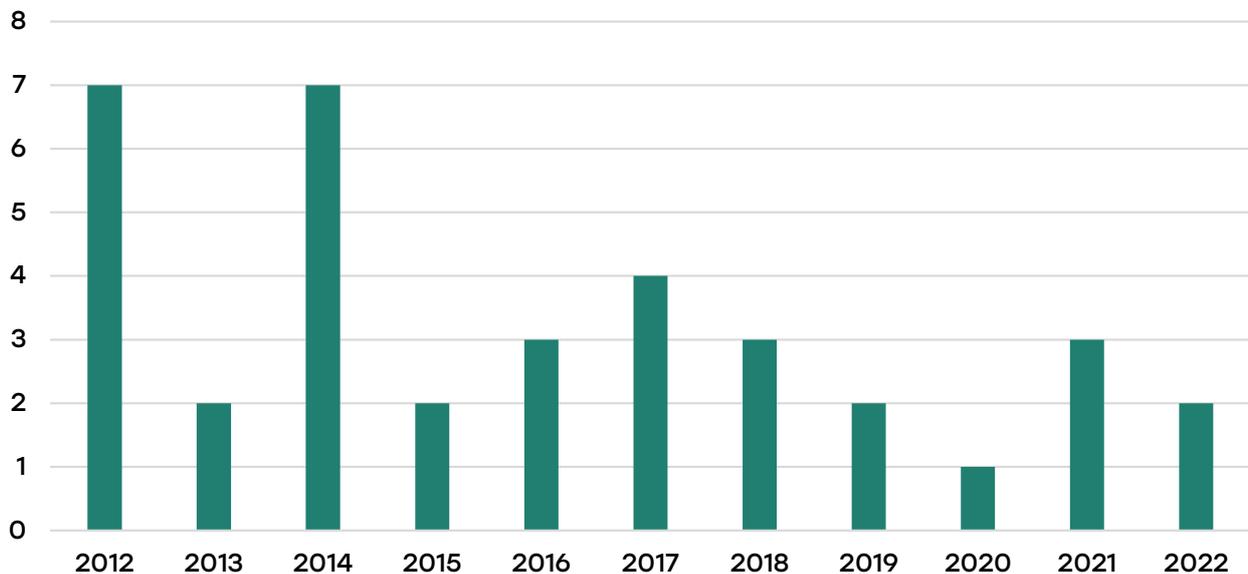
## COMMISSION DE SALUBRITÉ

Un permis d'habiter/d'utiliser est délivré par la Municipalité une fois les travaux achevés et contrôlés par la commission de salubrité. La commission effectue une visite de la construction afin de vérifier si celle-ci est conforme au permis de construire délivré et respecte les normes en vigueur.

Dans 90 % des cas, les conditions mentionnées dans le permis de construire et dans la synthèse CAMAC (services cantonaux) ne sont pas toutes respectées. Un permis d'habiter/d'utiliser provisoire est délivré sur lequel des conditions avec délais de réalisation sont mentionnées.

L'autre mission de cette commission est d'établir un rapport à la Municipalité, principalement sur l'état des lieux (insalubrité) et sur la sécurité à l'intérieur des logements. À cette occasion, elle est intervenue à 2 reprises en 2022.

## INTERVENTIONS DE LA COMMISSION DE SALUBRITÉ



## PORTAIL CARTOGRAPHIQUE COMMUNAL

Le portail cartographique, appelé communément SIT, permet d'émettre une multitude de données géoréférencées du cadastre local. Une interface via internet permet de diffuser certaines couches auprès de la population afin d'informer quels sont les services présents sur notre territoire.

À ce jour, nous l'exploitons en majeure partie pour la diffusion des données de notre cadastre souterrain, à savoir les réseaux d'eau potable, de gaz, d'éclairage public et d'épuration (eaux claires et usées).

Le bureau technique communal dispose d'un appareil GPS qui permet de déterminer des positions en trois dimensions avec une précision de quelques centimètres. Les nouveaux services sont relevés de manière systématique avant le remblayage des fouilles et géoréférencés dans notre système informatique.

Traitées chez ESRI Suisse, les données vont être migrées auprès du logiciel QGIS en 2023. La diffusion des données auprès du tout public est passée de l'hébergeur ArcGIS Online au géoportail du Nord Vaudois MAPNV.

## TÂCHES DU BUREAU TECHNIQUE

- Traitement des dossiers liés à la police des constructions
- Visite et délivrance des permis d'habiter et/ou d'utiliser
- Relevés des services, mise à jour SIT et diffusion des données
- Délivrance des permis de fouilles et des occupations du domaine public
- Contrôle des projets de fractionnements
- Établissements des demandes d'homologations en matière de signalisation routière
- Traitement des demandes liées au subside communal pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables
- Traitement des demandes de procédés de réclame
- Tenir à jour le registre des citernes à mazout
- Suivi des locations des terrains d'aisances
- Établissements de projets de minimales importances.

## RESSOURCES EN PERSONNEL

En 2022, le bureau technique communal est passé de 1.7 EPT à 2.6 EPT.

- 1.2 EPT est dévolu à la police des constructions (commune et RIBT)
- 0.8 EPT est dévolu pour les différents travaux communaux cités ci-dessus
- 0.6 EPT est dévolu au travail administratif.

Cette augmentation a permis de rattraper une partie du retard accumulé ces dernières années et de répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses de la population. Elle permet également de remplir les tâches régaliennes demandées par les services cantonaux.

### 4.3

## CONCLUSIONS

Les restrictions dues à la situation sanitaire particulière causée par la pandémie COVID-19 se sont allégées au fur et mesure de l'avancement dans cette année 2022. Cette situation a permis de rattraper certains retards, en particulier pour les visites en vue de délivrance d'un permis d'habiter/d'utiliser.

L'augmentation du personnel au bureau technique permet, et permettra à l'avenir, de pouvoir étudier et élaborer différents projets communaux. Elle servira également à développer notre SIT en y apportant plusieurs nouvelles couches qui permettront, tant à l'interne qu'à l'externe, de gagner sensiblement du temps.

## 5. SECTEUR FORÊTS

### CPT 320 À 326

#### 5.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE - FORÊTS

### GÉNÉRALITÉS

L'année 2022 a été marquée par une longue sécheresse estivale. Les forêts comme les pâturages en ont souffert. L'herbe a manqué durant les mois de juillet et d'août et le paysage jurassien habituellement vert a viré au jaune pour les pâturages et au gris pour les forêts. Conséquence de ce manque d'eau, beaucoup d'arbres dépérirent et séchèrent. Cette situation généra un gros travail de sécurisation à proximité des routes, des sentiers et des infrastructures. Les attaques des scolytes furent également en forte recrudescence. Phénomène nouveau, elles touchèrent de jeunes peuplements d'épicéas alors qu'auparavant, seuls les vieux sujets étaient atteints. La taille des foyers augmenta avec parfois plusieurs centaines de mètres cubes infestés au même endroit. Le volume de chablis exploité s'éleva à 3566sv. Pour la première fois depuis 2002, il dépassa le volume des coupes normales.

### PARC ET ARBRES D'ORNEMENT

Le secteur des travaux, en collaboration avec celui des forêts, entreprit des travaux de taille à L'Auberson, au parc du Cima et à la route de Culliairy. Une entreprise spécialisée fut mandatée pour tailler une partie des arbres du village de la Chaux ainsi que l'ensemble de l'Avenue de Neuchâtel.

### MARTELAGES

Le tableau des martelages est exprimé en «sylve» (m<sup>3</sup> forestier). La possibilité fixée pour la propriété de Sainte-Croix est de **6'360 sylves** (4'530 sylves de résineux et 1'830 sylves de feuillus). Cette quotité ne comprend pas les exploitations sur pâturage boisé.

#### MARTELAGES 2022 PAR SÉRIES

	Coupes normales		Coupes forcées		Total R+F
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	
Série 1	21	54	1041	30	1146
Série 2	1168	132	329	0	1629
Série 3	970	442	782	48	2242
Série 4	24	30	1311	25	1390
<b>Séries 1-4</b>	<b>2183</b>	<b>658</b>	<b>3463</b>	<b>103</b>	<b>6407</b>

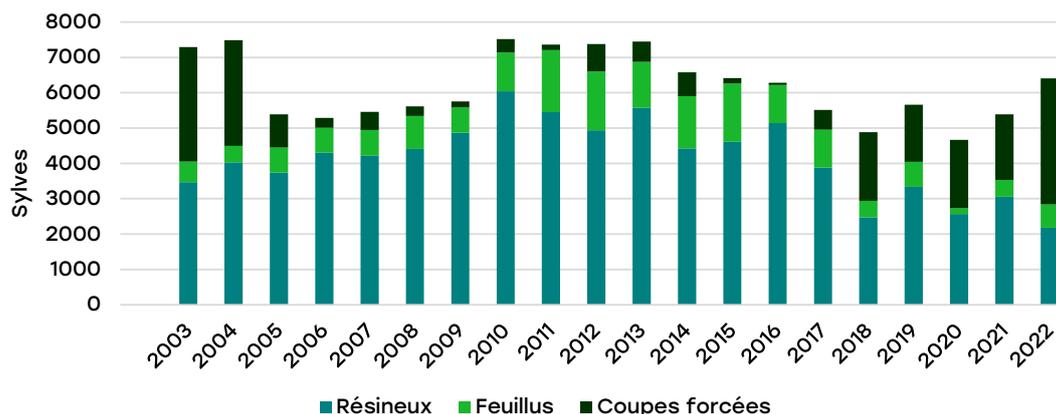
### COUPES DE BOIS

En lien avec la réfection du sentier, une importante coupe hélicoptée fut entreprise dans la gorge du Saut de l'Eau. Elle permet la sécurisation de ce secteur particulièrement escarpé, mais apprécié des randonneurs. Quelques 300m<sup>3</sup> de bois furent extraits, dont de nombreux arbres attaqués par les insectes.

### FORÊTS PROTECTRICES

Seuls les produits désignés dans la case réservée à cet effet comme « BOIS CERTIFIÉ » sont certifiés  
FSC 100 % - certificat  
n° SGS-FM/COC-001253, respectivement  
PEFC 100 % - certificat  
n° CH08/0773. Ils proviennent de forêts gérées de manière exemplaire.





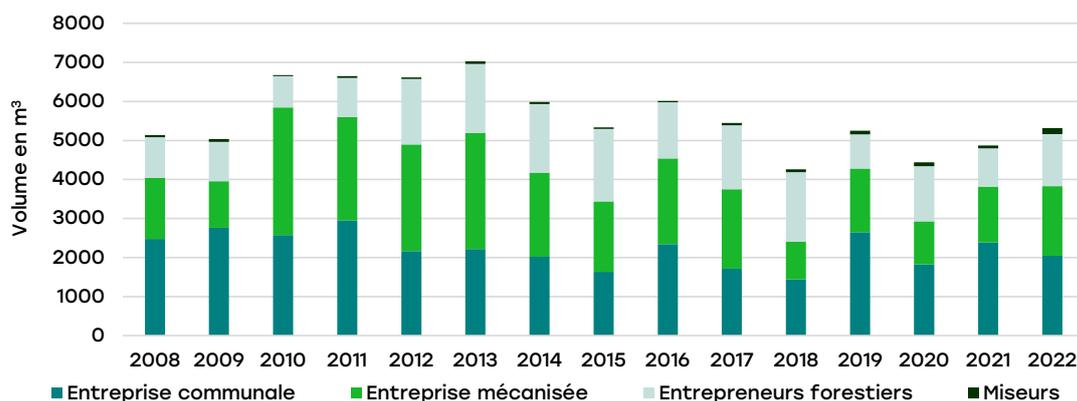
## EXPLOITATION - PRODUCTION DE BOIS / VOLUME RECONNU EN M<sup>3</sup>

Assortiments	2018	2019	2020	2021	2022
Bois de service	2'945.0	3'781.0	3'227.0	3'332.0	3'552.0
Bois pour la CAD - Résineux	577.0	696.0	821.0	801.0	1'081.0
Bois pour la CAD - Feuillus	428.0	442.0	127.0	442.0	331.0
Bois d'industrie	255.0	151.0	134.0	42.0	0.0
Bois de feu (y.c. bois sur pied)	57.0	181.0	131.0	252.0	349.0
Bois non débarqué - ancré	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Volumes / m<sup>3</sup> net</b>	<b>4'262.0</b>	<b>5'251.0</b>	<b>4'440.0</b>	<b>4'869.0</b>	<b>5'313.0</b>

## RÉPARTITION DU FAÇONNAGE ET DÉBARDAGE DES BOIS (EN M<sup>3</sup>)

Façonnage-débardage	2018	2019	2020	2021	2022
Entreprise communale	1'441	2650	1844	2647	2043
Entreprise mécanisée	963	1629	1129	1085	1789
Entrepreneurs forestiers	1'785	874	1591	1576	1331
Miseurs	73	98	102	81	150
<b>Total m<sup>3</sup> façonnés-débardés</b>	<b>4'262</b>	<b>5'251</b>	<b>4'666</b>	<b>5'389</b>	<b>5'313</b>

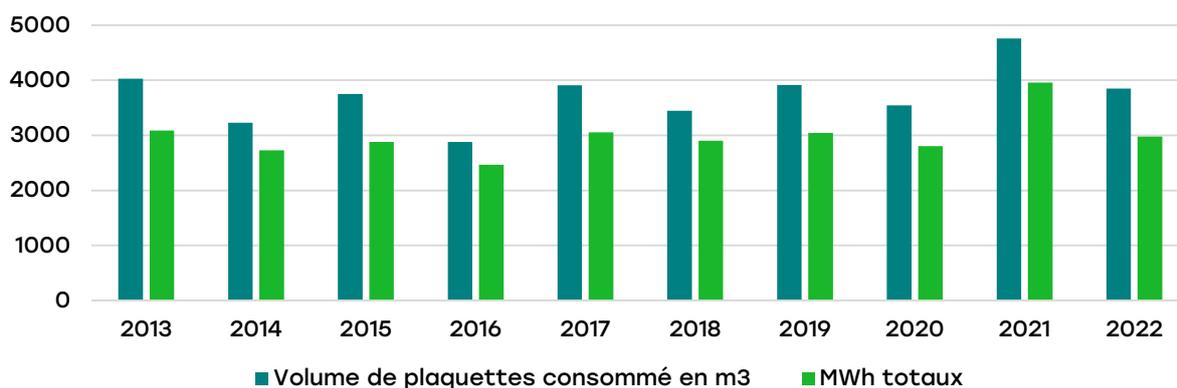
La répartition entre les différents exploitants doit être considérée avec précaution. En effet, les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus donnent un ordre d'idée du volume exploité par les différents acteurs mais ne reflète pas le volume de travail réel des entreprises. Ceci s'explique par le fait que, dans beaucoup de chantiers forestiers, plusieurs entreprises sont amenées à collaborer en fonction de leurs compétences et de leurs équipements.



## FOURNITURE ANNUELLE DE PLAQUETTES DE CHAUFFAGE CROIXCAD

La chaudière a fonctionné normalement durant la période de chauffe qui s'étale de septembre à juin. La consommation s'éleva à 3'848 m<sup>3</sup> de plaquettes ce qui représente environ 1600 m<sup>3</sup> de bois rond.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Volume de plaquettes consommé (m <sup>3</sup> )	3'908	3'446	3'916	3'542	4'760	3'848
KWh par m <sup>3</sup>	781	842	777	791	831	774
<b>KWh totaux</b>	<b>3'052'970</b>	<b>2'902'530</b>	<b>3'041'200</b>	<b>2'803'050</b>	<b>3'956'340</b>	<b>2'977'800</b>



Débuté en 2021, l'agrandissement du couvert à plaquettes s'est terminé en 2022

## VÉHICULES

Le tracteur Valtra et le chenillard ont fonctionné normalement durant l'année, aucun arrêt n'est à signaler en dehors des entretiens courants.

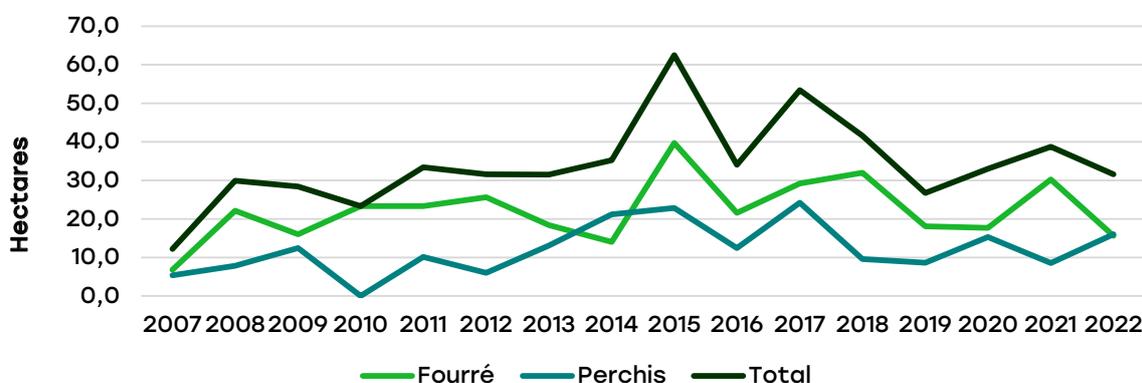
- Heures effectuées par le chenillard : 284
- Heures effectuées par le tracteur Valtra : 423.

## 5.2 AMÉNAGEMENT DU DOMAINE FORESTIER

### SOINS À LA JEUNE FORÊT 2022

	Fourrés (hectares)	Perchis (hectares)	Total (hectares)
Série 1	4.6	4.8	9.4
Série 2	2.1	9.4	11.5
Série 3	7.6	1.8	9.4
Série 4	1.3	0.0	1.3
<b>Séries 1-4</b>	<b>15.6</b>	<b>16.0</b>	<b>31.6</b>

#### ÉVOLUTION DES SURFACES DE SOINS CULTURAUX



## 5.3 INFRASTRUCTURES

Les violentes intempéries survenues au mois de juin 2021 provoquèrent la montée des eaux des ruisseaux et rivières ce qui engendra quelques dégâts. Afin de stabiliser les berges érodées, un enrochement fut réalisé au bord de L'Arnon au niveau du pont situé sous la step de Sainte-Croix. Ces travaux permirent le renforcement de l'assise de l'ouvrage endommagé.

Un ouvrage similaire surplombé d'un caisson en bois fut réalisé aux Auges afin d'éviter l'érosion par la rivière de la piste de débardage et à terme son effondrement.



Le caisson des Auges en cours de construction en dessus de l'enrochement

## ACCUEIL DU PUBLIC

Le service forestier participa à la vulgarisation de la forêt auprès des enfants lors du passeport vacances et en accueillant les élèves de la classe de Mme Chavey à L'Auberson. Ces deux demi-journées furent consacrées à la présentation de la forêt et du métier de forestier-bûcheron.

Le sentier traversant la gorge du Saut de l'Eau emprunte plusieurs passerelles en bois. Pourries, elles furent démontées en 2021. Le service forestier, en collaboration avec la menuiserie communale, en construisit de nouvelles qui furent héliportées et mises en place durant l'été.



*Une des quatre nouvelles passerelles mise en place au Saut de L'Eau durant l'été*

## BIODIVERSITÉ ET FAUNE

Un îlot de sénescence d'une surface de 1,3 ha a été créé au Suard des Envers. Il participe au maintien de vieux arbres riches en structures favorables à la faune.

## DÉLITS FORESTIERS ET SURFACES

Rien à signaler.

### 5.4 RESSOURCES

## VENTES DE BOIS

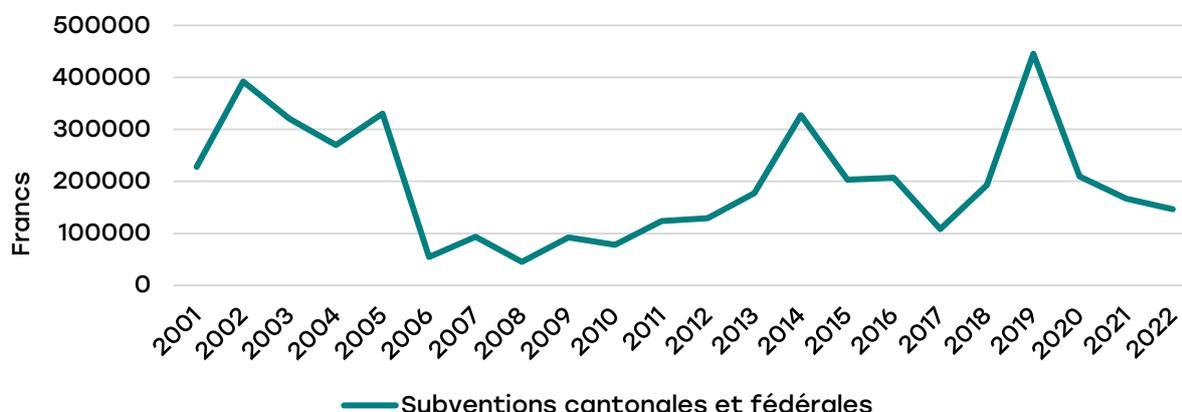
Le volume des ventes de bois conduites par la Forestière représente 4'961 m<sup>3</sup> net de bois de service. Le prix de vente moyen s'élève à Chf 81.- par m<sup>3</sup>, soit Chf 7.- de plus que l'année précédente.

## SUBVENTIONS

Sommes perçues par contrat de gestion pour l'ensemble du triage de Sainte-Croix :

Subventions	2022
Soins aux jeunes peuplements	Chf 69'564.-
Entretien des pâturages boisés	Chf 17'805.-
Entretien des forêts de protection	Chf 54'202.-
Entretien des biotopes naturels	Chf 5'145.-
<b>Total</b>	<b>Chf 146'716.-</b>

## ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS FORESTIÈRES DEPUIS 2000



## PERSONNEL FORESTIER COMMUNAL EN 2022

### BENOIT MARGOT

Garde-forestier  
Activité à 100%

### PATRICK BERNSHAUS

Forestier-bûcheron qualifié  
Activité à 100%

### ALEXANDRE BOURGEOIS

Forestier-bûcheron qualifié  
Activité à 100%

### RAPHAËL GRAF

Forestier-bûcheron qualifié  
Activité à 100%

### NICOLAS SANDOZ

Apprenti forestier-bûcheron jusqu'au  
31.07.2022

### LEONARD GUEISSAZ

Apprenti forestier-bûcheron jusqu'au  
31.07.2022

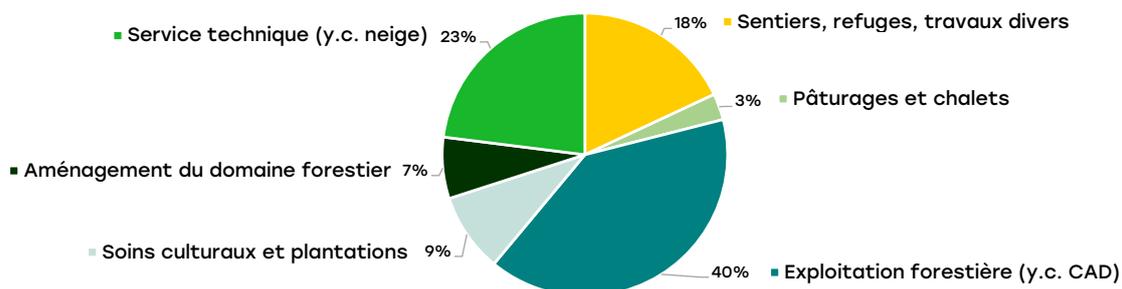
### QUENTIN DUPRAZ

Apprenti forestier-bûcheron à partir du  
01.08.2022

Nicolas Sandoz et Léonard Gueissaz ont terminé avec succès la formation de forestier-bûcheron en obtenant leur CFC.

## HEURES PRODUCTIVES 2020-2022

	Forêts et domaines	Autres S. techniques	2022	2021	2020
Forestiers-bûcherons	3'514.0	1'372.0	4'886.0	5'191.0	5'047.0
Apprentis	3'009.0	435.0	3'444.0	3'568.0	2'583.0
<b>Totaux</b>	<b>6'523.0</b>	<b>1'807.0</b>	<b>8'330.0</b>	<b>8'759.0</b>	<b>7'630.0</b>



## 5.5 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE - DOMAINES

### GÉNÉRALITÉS

En raison de la sécheresse estivale marquée, le manque d'herbe s'est transformé sur la plupart des alpages en absence totale d'herbage à partir du mois de juillet. Certains agriculteurs ont puisé de leurs réserves de fourrage hivernales pour alimenter le bétail, et exceptionnellement, le canton a autorisé la pâture en forêt moyennant l'accord des propriétaires et du service forestier. Deux secteurs de forêts, l'un à la Prise Perrier et l'autre aux Praz-Bûchons, ont temporairement été autorisés au bétail.

### ALIMENTATION EN EAU

Plusieurs bassins ont été remplacés sur les pâturages communaux. Deux sur le pâturage de la Dryade, un sur celui du Cochet à proximité de la Casba. Sur le pâturage des Aiguilles, deux nouveaux bassins ont été posés et raccordés à la citerne du chalet auparavant presque inutilisée.

### CHALETS

Au Mont-de-la-Mayaz, la citerne alimentant en eau le pâturage a été étanchéifiée.

### CANADIENS

Un canadien a été remplacé sur le pâturage des Auges et un autre a été réparé sur celui de la Grand'Borne.

### COUPE DE BOIS SUR PÂTURAGE

#### PÂTURAGE DES COQUES

700m<sup>3</sup> de bois ont été extraits durant l'hiver.

#### PÂTURAGE DES PRAZ-BÛCHONS

600m<sup>3</sup> de bois ont été extraits durant l'été.

#### PÂTURAGE DU CORBET

Une intervention jardinatoire a été réalisée. Outre le maintien du pâturage, elle vise la conservation d'une structure favorable à l'accueil des tétraonidés. 500m<sup>3</sup> de bois ont été extraits.



*Le nouveau bassin près de la Casba sur le pâturage du Cochet*

## 6. SECTEUR BÂTIMENTS

### CPT 340 À 359, 580, 581

#### 6.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cet exercice, le secteur des bâtiments, avec la collaboration des entreprises et des autres secteurs communaux, a activement participé à l'entretien de nos différents édifices publics, par voie de préavis ou du budget ordinaire.

Durant la saison froide, deux employés du secteur font partie du service hivernal à raison de six semaines chacun pour le salage et d'environ dix semaines pour le déneigement. Le temps consacré à ces travaux nécessite une organisation flexible et plus modeste des activités du secteur.

La situation annoncée sur le secteur des énergies durant l'année a été prise avec sérieux, plusieurs solutions ont été mises en place en cas de délestage de courant et d'autres mesures visant à économiser de l'énergie sont à l'étude.

Cette année, plusieurs réfections de salles et d'appartements ont été réalisées par le secteur bâtiments avec la collaboration d'entreprises externes.

De nombreuses interventions d'urgence et des travaux non prévus pour d'autres secteurs communaux ont été réalisés, repoussant ainsi certaines tâches prévues au planning.

Il faut également relever une sollicitation régulière pour des travaux préparatoires, d'installation et de finitions pour les entreprises adjudicataires.

Le responsable du secteur bâtiments a été occupé une grande partie de l'année par des projets d'envergure tels que la nouvelle salle de gymnastique au Collège de la Gare et la seconde phase des travaux d'adaptation des chaufferies du chauffage à distance mais également par de nombreux travaux de rénovation et divers projets (étude, élaboration de préavis, dossier de soumission en marchés publics, plans, demandes de subvention, conduite des travaux, contrôle et établissement de décomptes, garanties, etc...).

Les travaux attribués à des entreprises externes représentent 80% du budget, le volume de travail concernant la planification et le suivi des chantiers est donc conséquent et a atteint les limites du secteur.

La situation particulière due au Covid-19 s'est progressivement améliorée au cours de l'année, ce-

pendant les problèmes d'approvisionnement de matériaux et d'organisation chaotique tendent à persister. Cette crise sanitaire a été et reste malheureusement un prétexte pour justifier un manque de rigueur de la part de certains.

L'augmentation des prix constatée ces deux dernières années demeure et les tarifs annoncés restent toujours très volatiles, c'est pourquoi il faut impérativement en tenir compte lors de l'établissement du budget.

Le secteur conciergerie a été fortement sollicité pour le nettoyage et la désinfection systématique de tous les lieux publics.

Dans les établissements scolaires, la désinfection des tables, pupitres, sols, poignées, WC, vestiaires et corridors a dû être assurée selon la fluctuation des directives en vigueur.

La mise en place de nombreux plans de protection demandés par les autorités lors des périodes de réouverture des salles en location a aussi été une tâche importante du secteur.

Afin de respecter les normes sanitaires, la salle de spectacle de l'Hôtel de Ville a accueilli les séances du Conseil Communal. L'établissement des plans de protection ainsi que la préparation des salles ont demandé plus de temps qu'à l'accoutumée pour une partie de l'année.

### QUELQUES CHIFFRES LIÉS AU COVID-19

**SERVIETTES PAPIER**  
50'000 pièces

**DÉSINFECTANTS, SOLUTION HYDROALCOOLIQUE**  
300 litres

**SAVON LIQUIDE**  
100 litres

**MASQUES**  
2'000 pièces

## 6.2 ÉNERGIES

### AIDES COMMUNALES POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le fonds prévu par le règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire communal est financé par une taxe perçue par Romande Énergie sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal puis versée à la Municipalité afin de permettre de favoriser ces actions.

À son introduction, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, la taxe de prélèvement était de 0,4 ct/kWh. Afin de pouvoir couvrir les nombreuses demandes, elle est passée à 0,7 ct/kWh le 1<sup>er</sup> mai 2017.

L'ancien règlement donnait la possibilité uniquement aux propriétaires fonciers d'obtenir une subvention et pas aux locataires alors que le prélèvement du fonds s'obtient sur l'ensemble des consommateurs d'électricité. Face à ce constat, la Municipalité a entrepris la révision du règlement ainsi que son annexe « Conditions cadres pour l'octroi d'une aide ».

Par l'intermédiaire du préavis municipal n° 18-07, le Conseil Communal a approuvé cette révision le 29 octobre 2018. La Cheffe du Département du territoire et de l'environnement l'a approuvée en date du 30 novembre 2018 et son entrée en vigueur s'est réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En 2022, la commune a reçu, à la réouverture des guichets le 3 janvier, un grand nombre de de-

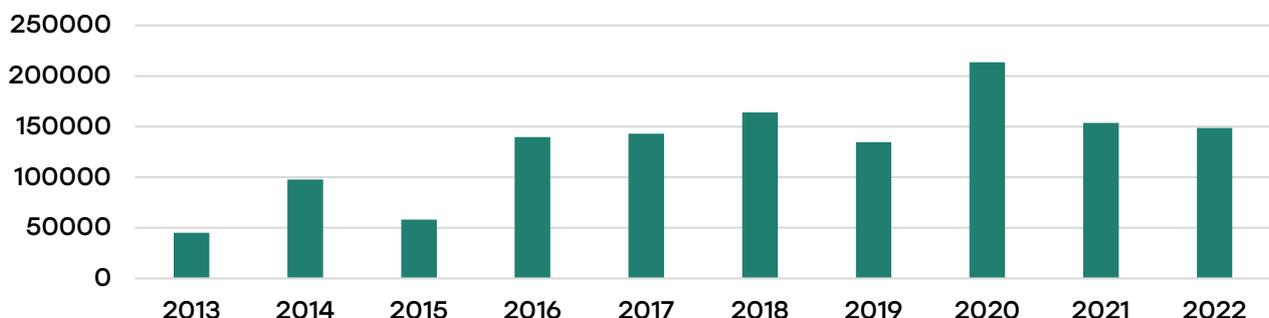
mandes de subventions pour des installations solaires (en particulier pour du photovoltaïque). Le budget a permis d'accorder des promesses à 20 installations photovoltaïques et 1 thermique mais plusieurs demandes ont dû être refusées. Partant de ce constat, la Municipalité a demandé à la commission communale « Énergie » d'étudier une solution pour cette problématique (voir chapitre suivant).

Durant l'exercice 2022, la Municipalité a traité les demandes de subventions suivantes :

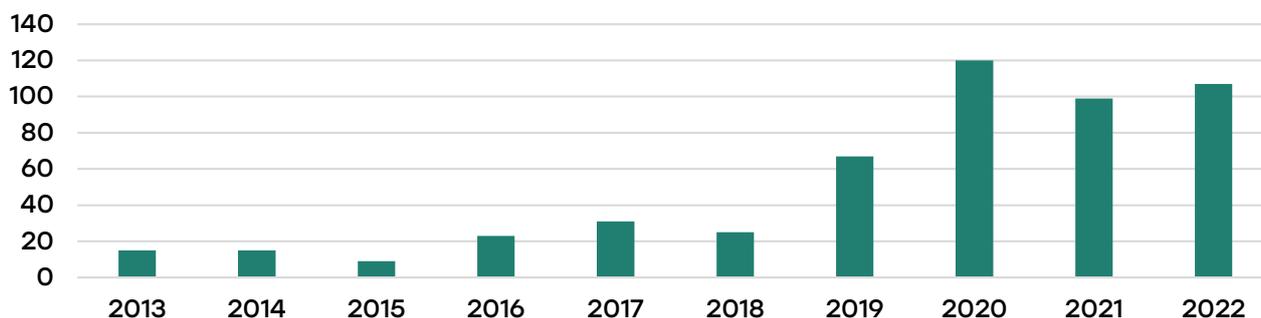
- 20 installations de panneaux solaires photovoltaïques
- 1 installation de panneaux solaires thermiques
- 1 installation de chauffage central à pellets / bois
- 2 raccordements pour une borne de recharge électrique
- 35 subventions pour achat de vélo électrique / scooter électrique
- 45 subventions pour achat de l'abonnement CFF demi-tarif
- 2 subventions pour remplacement de gros appareils ménagers
- 1 action en faveur de l'efficacité énergétique (action pommeaux de douche eco)

L'addition des aides financières promises représente un montant total de Chf 148'727.00 prélevé sur le compte n° 300.3657 alloué à cet effet.

#### PROMESSES D'OCTROI EN CHF



## PROMESSES D'OCTROI EN UNITÉS



## COMMISSION COMMUNALE «ÉNERGIE»

La commission s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2022. La présidence a été reprise par Mme Rachel Gueissaz, Municipale en charge de l'Énergie, suite au départ de M. Olivier Guignard, Municipal sortant.

La commission a travaillé sur la problématique de la subvention énergétique communale (voir chapitre ci-dessus). Il a été décidé de réviser uniquement l'annexe des conditions cadres pour l'octroi car cette révision est de compétence municipale. Une révision du règlement impliquerait une approbation par le service juridique cantonal puis par la Municipalité et enfin par le Conseil communal.

Dès lors, le travail de la commission a débouché sur une refonte de l'annexe, ci-dessous, les principales modifications :

- Suppression de la subvention pour les installations solaires « apposées » sur toiture tuile
- Diminution des montants pour les installations solaires, mise en place d'un montant dégressif et réduction du montant maximal
- Suppression de la subvention pour les bâtiments labellisés « Minergie »
- Diminution du montant pour la borne de recharge électrique
- Ajout de la subvention de l'abonnement général CFF (conservation de la subvention pour le demi-tarif).

L'approbation par la Municipalité de ces modifications a été réalisée en octobre 2022 et la mise en vigueur a été effective au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### 6.3

## SITUATION DES PRÉAVIS ET AUTRES TRAVAUX IMPORTANTS

### PRÉAVIS N° 19-04

#### CRÉDIT D'ÉTUDE (CHF 620'000.00) EN VUE DE LA RÉALISATION DES MODIFICATIONS ET DE LA MUSÉOGRAPHIE DU NOUVEAU MUSÉE UNIQUE DE SAINTE-CROIX DÉTERMINÉE PAR LE CONCOURS D'ARCHITECTURE - PARCELLE N° 691

La phase 2 du projet de regroupement des 3 collections des Musée Baud, du MAS et du CIMA est en voie de finalisation. Les études, jusqu'à l'envoi des soumissions financées par ce préavis sont placées sous la responsabilité d'un nouveau bureau, soit eo architectes à Lausanne. Les travaux débuteront dans le 2<sup>ème</sup> trimestre 2022.

Le comité de pilotage du projet a réussi à réunir l'entier du budget des travaux de cette 3<sup>ème</sup> étape. Ainsi, la ligne de crédit ouverte par la Commune (préavis 21-01 – Regroupement des musées – participation et garantie communales) ne sera pas utilisée en finalité.

Les travaux de réaménagement du musée ont débuté en juin 2022 par le démontage et le vidage des locaux. La reconstruction sous la responsabilité du bureau eo architectes bat son plein. Le COPIL et son groupe de travail « Construction » sont satisfaits. Le planning prévoit une remise des clés du bâtiment en décembre 2023 et la réouverture, après l'arrangement des collections, dans le courant du printemps 2024.

## PRÉAVIS N° 17-11

CRÉDIT D'ÉTUDE (CHF 695'000.00) POUR LA RÉALISATION D'UNE NOUVELLE SALLE DE GYMNASTIQUE VD2 AU COLLÈGE DE LA GARE ET MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (MPGA) « ÉCOLE DE LA GARE – PARCELLE N° 713 »

## PRÉAVIS N° 20-08

CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE (CHF 210'000.00) POUR LES PHASES D'ÉTUDES DU PROJET DE RÉALISER UNE NOUVELLE SALLE DE GYMNASTIQUE VD2 AU COLLÈGE DE LA GARE

## PRÉAVIS N° 21-07

CRÉDIT DE CONSTRUCTION (CHF 6'115'000.00) POUR LA RÉALISATION D'UNE NOUVELLE SALLE DE GYMNASTIQUE VD2 AU COLLÈGE DE LA GARE

À ce jour, il nous manque une salle de sport pour les écoles de Sainte-Croix. Cette situation est due principalement au fait que les élèves du secondaire des communes de Baulmes et Vuiteboeuf viennent étudier à Sainte-Croix suite au regroupement scolaire. L'établissement regroupe les élèves des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf, ce qui représente environ 800 élèves. À ceci s'ajoute également que la population de Sainte-Croix s'agrandit d'environ 100 personnes par année.

Par l'intermédiaire du préavis, un crédit de CHF 695'000.00 (dont CHF 17'500 dévolus pour le changement de zone) a été obtenu en décembre 2017.

Il est à noter qu'une première demande de crédit qui mentionnait la construction d'un garage souterrain de 60 à 70 places sous la future salle de gym avait été refusée par le Conseil Communal en octobre 2017.

Dès juillet 2018, le jury du concours d'architecture et d'ingénierie pour la réalisation d'une salle de gymnastique scolaire et de locaux PPLS (bureaux pour psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue) a analysé en détail 55 dossiers.

Différents critères, tels que l'intégration dans le site, les matériaux, la distribution des différents locaux, etc... ont permis au collège d'experts de porter un choix sur le consortium d'architectes ERBAT de La Sarraz et Mue de Paris. Ces derniers ont réalisé leur projet en concordance avec le bureau d'Ingénieurs-conseils CHABLOZ & PARTENAIRES SA.

En 2019, le consortium d'architectes a élaboré l'avant-projet du bâtiment en tenant compte des remarques émises par le groupe de travail communal.

Durant cette phase, et faisant suite à des son-

dages réalisés sur place, il a été identifié que le sous-sol représentait un problème de pollution ainsi qu'une éventuelle présence d'eau souterraine. Il est à noter que ce site ne figurait pas dans le cadastre cantonal des sites pollués.

Afin de traiter ces différents points, une étude géotechnique a été demandée auprès du bureau d'ingénieurs De Cerenville basé à Écublens. À la réception de cette dernière, une séance a été organisée auprès des services cantonaux afin qu'ils nous indiquent les mesures légales à prendre pour la poursuite du projet.

Les résultats concernant les eaux de surface et souterraines et l'air interstitiel sont plutôt positifs et ne créent pas de complication. Concernant les sols pollués, hormis l'inscription du site à l'inventaire, seuls les matériaux excavés devront être traités.

L'estimation sommaire, d'un montant de CHF 5'145'000.00 (+/- 25%) annoncé dans le préavis n° 17-11, à la lumière des nouveaux éléments connus semble avoir été sous-estimée. Un comparatif de salles VD2 construites sur le canton indique que le coût des travaux prévus était dans une fourchette basse et ne prenait que partiellement en compte les particularités du programme avec des locaux PPLS, les contraintes géotechniques et de dépollution du site avec un projet architectural qui, en contrepartie de la qualité de son implantation et de sa volumétrie, impliquait d'excaver une partie importante du terrain.

Au vu de ces éléments, la Municipalité a présenté une demande de crédit complémentaire via le préavis n° 20-08 qui a été accepté par le Conseil communal lors de la séance du 26 octobre 2020.

Durant l'année 2020, le consortium d'architectes a travaillé sur la phase « Projet de l'ouvrage » afin de pouvoir soumettre le dossier à l'enquête publique. La publication s'est déroulée du 21 novembre au 20 décembre 2020 et a suscité une opposition de Romande Énergie (qui a été retirée le 19 février 2021).

Suite aux préavis positifs des services de l'État via la synthèse cantonale, le permis de construire a été délivré par la Municipalité lors de sa séance du 8 mars 2021.

En début d'année 2021, l'envoi des soumissions a été réalisé par l'intermédiaire de procédures « sur invitation » sauf pour les codes des frais de construction (ci-après : CFC) suivants qui ont été réalisés au moyen de la procédure « ouverte » :

- CFC 201 Terrassements
- CFC 211 Maçonnerie
- CFC 214 Charpente
- CFC 230 Électricité

Le 21 juin 2021, le Conseil Communal a accordé un montant de CHF 6'115'000 via l'acceptation du préavis n° 21-07 afin de pouvoir réaliser la construction de ce nouveau bâtiment.

Dès lors, le chantier a pu débuter à la fin du mois d'août et il s'est poursuivi jusqu'à l'arrivée de la saison hivernale. Il a porté sur les travaux de terrassement, l'évacuation des matériaux pollués, les travaux spéciaux (sécurisations des talus d'excavation) et bétonnage du radier.

Concernant les travaux de terrassement et de dépollution des sols, le bureau spécialisé De Cerenville géotechnique a établi un rapport à la fin de ceux-ci. Il fait mention que 5'838 m<sup>3</sup> de matériaux ont été évacués du site alors que la projection théorique était de 5'615 m<sup>3</sup>.

En chiffre, cela donne 2'690 m<sup>3</sup> non pollués qui ont été évacués auprès de la décharge communale, 2'286 m<sup>3</sup> de roche qui ont été valorisés, 808

m<sup>3</sup> de matériaux pollués qui ont été acheminés en décharge de type B et E ainsi qu'en centre de traitement et 54 m<sup>3</sup> d'enrobés qui ont été évacués auprès d'une filière spécialisée.

Le volume théorique de matériaux pollués était estimé à 990 m<sup>3</sup> soit 182 m<sup>3</sup> de plus que le volume effectivement évacué. Comptablement, les volumes inférieurs de matériaux pollués sont compensés par la quantité supérieure du volume total évacué (+223 m<sup>3</sup>).

En 2022, le chantier a repris à la fin de la saison hivernale, à savoir mi-mars, et s'est poursuivi jusqu'à la mi-décembre. Une mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment a pu être réalisée avant l'arrivée de la neige.

La mise à disposition de la nouvelle salle et des locaux PPLS devrait pouvoir s'effectuer dans les délais prévus, soit à la rentrée scolaire d'août 2023.



Chantier nouvelle salle de gym de la Gare (octobre 2022)

## PRÉAVIS N° 21-08

### (CHF 390'000.00) CHAUFFAGE À DISTANCE ADAPTATION DES CHAUFFERIES DE 6 BÂTIMENTS RACCORDÉS AU CHAUFFAGE À DISTANCE

La Commune de Sainte-Croix possède plusieurs bâtiments alimentés en énergie par deux réseaux de chauffage à distance. Certains sont raccordés par des conduites appartenant à Groupe E (réseau communément appelé CroixCad et réalisé en 2011) et d'autres sont reliés par un réseau communal construit en 1971 et géré par la Commune de Sainte-Croix jusqu'à ce jour.

La fourniture d'énergie de ces deux réseaux provient de la centrale de chauffe à plaquettes appartenant à Groupe E, qui est implantée au nord du bâtiment de La Conversion.

Consécutivement aux problèmes de fuites rencontrés sur notre réseau communal ces dernières années, des négociations ont été menées avec Groupe E afin d'effectuer un transfert de propriété.

Dès lors, la fourniture de l'énergie primaire jusqu'à un échangeur de chaleur situé à l'entrée de chaque bâtiment est dorénavant sous leur responsabilité.

Aussi, des adaptations ont été nécessaires sur les installations intérieures situées après les échangeurs afin d'assurer une circulation et une régulation indépendante pour chaque groupe de chauffe.

La 1<sup>ère</sup> partie des travaux (Collège de La Poste, salle de gym de La Poste et Métiers 3) s'est déroulée entre les mois de juillet et octobre 2021.

La seconde partie des travaux (Hôtel de Ville, La Conversion) a été réalisée cette année.

Un gros travail de relevé/équilibrage a été réalisé en début de saison froide afin d'assurer le fonctionnement des installations.

En conclusion, le challenge que représentait la réfection totale des installations de chauffage de plusieurs bâtiments d'importance dans une région où la période estivale est très courte a été relevé avec succès. Ces travaux se sont déroulés sans problèmes et dans les délais prévus par un planning ambitieux.



Travaux partie Primaire CAD



Travaux partie secondaire CAD

## PRÉAVIS N° 21-19

### (CHF 100'000.00) ANCIEN COLLÈGE RÉNOVATION D'UN APPARTEMENT À LA RUE DU COLLÈGE 2

Ce bâtiment, situé à la rue du Collège 2 à Sainte-Croix, a été construit en 1850 pour y faire des classes d'écoles. Il a été utilisé pour l'enseignement jusqu'en 1951, bien qu'une classe de l'orientation professionnelle fut maintenue jusqu'en 1965.

L'affectation des volumes intérieurs a évolué au fil du temps, plusieurs phases de travaux de transformation et de réfection ont eu lieu. Actuellement, seul un appartement n'a pas encore été rénové depuis 1975.

Les locaux ont ensuite été progressivement transformés pour répondre aux nouveaux besoins tels que les bureaux de la police et de la protection civile, un local pour les samaritains, une salle de répétitions pour les sociétés locales, des locaux commerciaux (bureaux) ainsi que des appartements.

Les principaux travaux d'entretien ont été réalisés en 1975 avec la réfection de la toiture et des façades ainsi qu'en 1993 pour le remplacement du système de chauffage.

Il faut également souligner que des travaux d'entretien sont régulièrement réalisés par le biais du budget annuel.

Cet appartement de 2,5 pièces situé au 1<sup>er</sup> étage n'a bénéficié d'aucun entretien particulier depuis 1997 hormis la réfection de la salle de bain.

Il faut relever que l'ancien locataire y résidait depuis 1977 et ne souhaitait pas de rénovation dans son logement.

Le préavis a été accepté par le Conseil communal lors de la séance du 13 décembre 2021 et les travaux se sont déroulés durant cette année.

En appui au secteur bâtiment, le secteur des forêts a participé aux travaux de démolition et évacuation durant la période hivernale.

Le reste des travaux s'est vu confié à des entreprises locales et s'est très bien déroulé selon le planning prévu.



Cuisine avant travaux



*Cuisine après travaux*

## PRÉAVIS N° 22-01

### (CHF 423'500.00) DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉNOVATION DE LA PISCINE PUBLIQUE DES REPLANS, PREMIÈRE ÉTAPE

Sous l'impulsion de l'Association des Intérêts de Sainte-Croix, la Coopérative de la Piscine de Sainte-Croix a été créée en 1966 et la piscine construite la même année.

Implantée sur la parcelle communale n° 2003, un droit distinct et permanent (DDP n° 2902 d'une surface de 11'681 m<sup>2</sup>) a été constitué en faveur de la Société Coopérative de la Piscine de Sainte-Croix le 26 septembre 1967.

En 2017, la Société Coopérative de la Piscine de Sainte-Croix s'est approchée auprès d'un bureau d'architecture afin d'obtenir une analyse complète de la situation et des propositions d'assainissement. Il en est ressorti que l'adaptation des bâtiments représentait un défi difficilement réalisable. En effet, la vétusté des locaux et des installations techniques n'est pas compatible avec les différentes normes en vigueur, comme la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), la Loi sur l'Énergie (LVEne), la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB), etc...

Entre 2018 et 2020, le bureau d'architecture a présenté deux variantes :

- Réalisation d'un nouveau bâtiment sans piscine intérieure (CHF 5'810'00.00 TTC)
- Réalisation d'un nouveau bâtiment comprenant une piscine intérieure (CHF 10'930'000.00 TTC)

Conscientes que les montants annoncés dans l'avant-projet étaient trop élevés, les Municipalités de Bullet et Sainte-Croix ont décidé de poursuivre l'étude de la réalisation d'un nouveau bâtiment sans piscine intérieure avec la recherche de pistes d'économies.

Un groupe de travail a été constitué afin d'élaborer un programme pour le nouveau bâtiment et déterminer les modifications nécessaires liées à la technique.

Pour la réalisation de la première étape, et conformément à la Loi vaudoise sur les marchés publics (LMP-VD), une invitation auprès de 7 bureaux d'architecture a été lancée le 9 novembre 2021. Après analyse des dossiers par le comité d'évaluation, le choix s'est porté sur l'Atelier d'Architecture AA S.A., MM Pereira et Troyon.

Un préavis pour une première étape a été présenté et accepté par les deux Conseils communaux en mars 2022. D'entente entre les deux Municipalités, une clé de répartition des frais financiers a été établie sur le nombre d'habitants respectifs. Cela représente 12% des coûts supportés par la Commune de Bulet, le solde étant à la charge de la Commune de Sainte-Croix.

L'Atelier d'Architecture AA S.A a étroitement collaboré avec une Ingénieur CVSE afin de déterminer l'état actuel de la technique. Le résultat montre que la production et distribution de chaleur ainsi que le système de traitement de l'eau doivent être remplacés car obsolètes.

L'avant-projet du nouveau bâtiment a été présenté aux deux Municipalités et aux Conseils communaux en octobre 2022.



*Avant-projet rénovation piscine, octobre 2022*

## PRÉAVIS N° 22-02

### BÂTIMENT DE LA RUE DE LA SAGNE 17 - VENTE DU LOT NO 4 DE LA PARCELLE N° 654 DE SAINTE-CROIX ET RACHAT DES PARTS DE LA SOCIÉTÉ LIC SA

Le 1<sup>er</sup> juillet 1987, les surfaces du bâtiment de la Sagne 17 ont été mises en location conformément aux décisions du Conseil communal se rapportant aux préavis 476 et 476A. Pour rappel, il s'agissait à cette époque de mettre de nouvelles surfaces à disposition d'entreprises face à l'incertitude liée à l'arrêt de l'activité d'Hermes Précisa International SA et à la possibilité de la vente de ses locaux.

Trois partenaires ont alors construit et financé le nouveau bâtiment de la Sagne 17, également surnommé « La Jurassia », soit Alfred Müller SA, LIC SA et la Commune de Sainte-Croix. Ces trois entités sont encore copropriétaires de deux étages du bâtiment.

Nouvellement implantée sur Sainte-Croix, la Holding Baud International SA a demandé une offre pour l'achat du lot PPE n° 4 de la parcelle n° 654 que la Commune possède. La Municipalité souhaite acquérir les parts en copropriété de la société LIC SA de ce même bâtiment.

Le Conseil communal, lors de sa séance en mars 2022, a autorisé la Municipalité à vendre le lot PPE n° 4 pour un montant de CHF 312'800.00 ainsi que l'acquisition des parts de copropriété de la société LIC SA pour un montant de CHF 323'800.00.

## PRÉAVIS N° 22-08

### BÂTIMENT DE LA RUE DE LA SAGNE 17 - VENTE DE TOUTES LES PARTS DE COPROPRIÉTÉ DE LA PARCELLE N° 654 DE SAINTE-CROIX

Suite à l'acceptation du préavis n° 22-02, le groupe Baud a fait une offre pour l'acquisition de l'ensemble des parts de copropriété des lots restant (nos 1, 2, 3 6, 7 et 8), sauf la partie du Journal de Sainte-Croix (lot n° 5B) et la société LRJ SA (lots nos 4 et 5A) pour ce bâtiment.

Alfred Müller SA (pour 779/1'000) et la Commune de Sainte-Croix (pour 221/1'000) sont copropriétaires des lots PPE nos 1, 2, 3 6, 7 et 8.

Le Conseil communal, lors de sa séance en octobre 2022, a autorisé la Municipalité à vendre ces différents lots de PPE pour un montant de CHF 729'738.00.

## TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

### 151 / BÂTIMENT DE LA PLACE DU PONT 1

- Service conciergerie et entretien des surfaces MJC

### 342 / BÂTIMENT DE LA CONVERSION

- Remplacement de luminaires dans 4 salles de classes
- Réfection des peintures du réfectoire et des corridors de la partie sud
- Remplacement des robinets des WC (financé par le CPNV)



Réfection des peintures du réfectoire à La Conversion

### 343 / ANCIEN COLLÈGE

- Rénovation d'un appartement à la Rue du Collège 2 (cf. préavis 21-19)

### 344 / BÂTIMENT LE PLATON

- Remplacement des stores de la façade sud

### 351.1 / HÔTEL DE VILLE

- Installation d'une porte coulissante automatique à la réception
- Installation de portes de sécurité sur les escaliers du côté des anciens congélateurs
- Remplacement des luminaires LED de la marquise du côté de la Rue Neuve
- Réfection d'une façade des garages
- Le secteur conciergerie est intervenu à plusieurs reprises pour différents travaux de nettoyage et aménagement des surfaces suite aux chantiers qui se sont déroulés dans le bâtiment, de remplacement de tapis ainsi que pour les différents contrôles habituels (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)
- Le secteur conciergerie a également procédé au nettoyage et à des réparations consécutives à des actes de vandalisme



Porte coulissante à la réception de L'Hôtel-de-Ville

**351.3 / HÔTEL DE VILLE, SALLE DE SPECTACLES**

- Réparation du matériel de tirage de scène
- Installation d'une nouvelle Beamer de projection au Foyer

**352 / MÉTIERS 3**

- Installation d'une porte extérieure sur la barrière de la terrasse de l'UAPE

**354 / CASERNE DES POMPIERS**

- Réparation des portes sectionnelles

**355 / AUTRES BÂTIMENTS****Chalet du Mont-de-Baulmes Dessus**

- Remplacement des fenêtres au rez-de-chaussée
- Réfection des murs et plafonds de l'écurie
- Réfection de la peinture de la petite salle à manger et du plafond de la cuisine
- Remplacement d'une canalisation d'eau usée à l'extérieur du bâtiment
- Réparation de fuites dans la toiture du couvert

**Chalet du Mont-de-la-Mayaz**

- Pose de lames en avant-toit

**Abris bus L'Auberson**

- Réfection des façades extérieures

**Chalet des Dénériaz-Dessous**

- Installation d'un surpresseur pour le chauffage

**356.1 / COLLÈGES DE LA GARE ET DE L'AUBERSON****Collège de la Gare**

- Pose d'une séparation vitrée dans le bureau du doyen
- Installation de tableaux interactifs dans plusieurs salles de classe

- Travaux consécutifs à des actes de vandalisme (vitrages)
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)
- Le secteur conciergerie a procédé à de nombreux nettoyages et réparations suite à des incivilités presque hebdomadaires lors des beaux jours

**Collège de L'Auberson**

- Création d'un local conciergerie et d'un local pour les patins à glace au rez inférieur
- Remplacement des fenêtres au rez inférieur
- Installation de tableaux interactifs dans plusieurs salles de classe
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

**Local de gym de L'Auberson**

- Remplacement des barrières des escaliers d'accès
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

**356.2 / COLLÈGE DE LA POSTE**

- Réfection de la peinture des façades de la salle de gymnastique
- Réfection des sols de deux salles de classe
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



*Remplacement des fenêtres au Mont-de-Baulmes Dessus*



*Peinture des façades de la salle de gymnastique de la Poste*

### 356.3 / CENTRE SPORTIF

- Remplacement des tapis de protection provisoire
- Achat de nouveaux matelas pour l'abri PC
- Remplacement de 3 poubelles extérieures
- Entretien de la place de sport et alentours : il y a constamment des débris de bouteilles en verre et des déjections animales sur les terrains de sport malgré plusieurs nettoyages par semaine

### 357.1 / MUSÉE DU CIMA

- Début des travaux pour le regroupement des Musées

### 358 / RÉSEAU DE CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD)

- 2<sup>ème</sup> étape des travaux du chauffage à distance, (cf. préavis 21-08)

### 359 / BIBLIOTHÈQUE

- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

### 580 / TEMPLES

- Contrôle et entretien des orgues
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres), également pour l'Église catholique depuis cette année

#### Temple de Sainte-Croix

- 2<sup>ème</sup> étape de traitement contre les mouches par un spécialiste

#### Temple de La Chaux

- Remplacement d'une porte de la tour

## DIVERS

### TRAVAUX POUR LES AUTRES SECTEURS DE LA COMMUNE

- Création d'un bureau pour les SI
- Création d'un solivage et escalier pour les SI
- Création d'un solivage pour le garage communal (ST)
- Étude et construction de passerelles pour le secteur des forêts
- Divers travaux sur les bâtiments appartenant au secteur des Pâturages et Forêts
- Divers travaux sur les bâtiments appartenant au secteur des Travaux
- Fourniture de matériaux
- Gestion des accès (cylindres, clés) : en 2022, le secteur entretien y a consacré environ 350 heures. Malgré nos recommandations, trop d'utilisateurs perdent encore leur clé, ce qui occasionne un important travail de remplace-

- ment et de programmation pour le secteur.
- Diverses réparations de mobilier, portes, fenêtres, sols, plafonds, etc...
- Diverses interventions urgentes pour des problèmes de chauffage, canalisations bouchées, fuites en toiture, accès bloqués, etc...
- 10 contrôles de conformité électrique (OIBT) demandés par Romande Énergie, qui ont pour la plupart généré des travaux de remise en état
- Contrôle annuel de toutes les toitures des bâtiments selon liste (remplacement de tuiles, curage des chéneaux, contrôle des charpentes et ferblanteries extérieures, contrôle des façades, fenêtres et portes)
- 20 extincteurs ont été contrôlés ou remplacés
- Entretien périodique des luminaires de secours
- Entretien périodique des chaudières
- Purge d'air dans les radiateurs
- Remplacement de robinets, d'éviers et de buses de douches
- Réfections de joints d'étanchéité
- Remplacement d'ampoules et tubes néons (souvent par du LED quand cela est possible)

## INCIVILITÉS

On dénombre 7 effractions et actes de vandalisme.

### MÉTIERS 3

- Support à vélo endommagé
- Graffitis sur le bâtiment

### CENTRE SPORTIF

- Cylindre électronique et vanne d'eau brûlés
- Treillis et ruban de marquage sectionnés
- Graffitis sur le skatepark

### GYM DE LA POSTE

- Vitre de la porte d'entrée brisée

### DÉPÔTS AV. DE LA GARE 18

- Graffitis sur les façades et portes sectionnelles

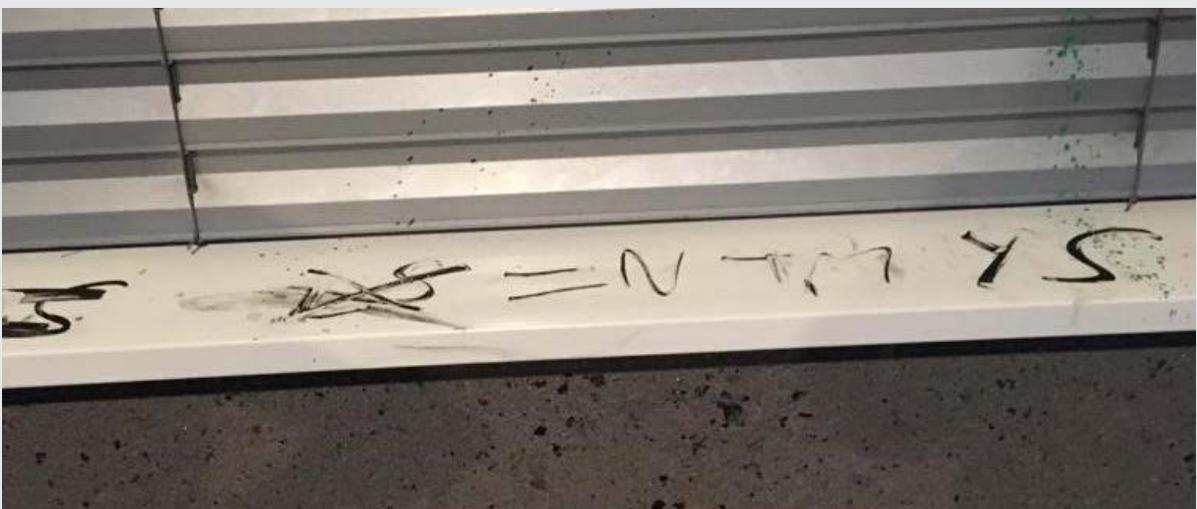
Des déchets sont fréquemment laissés aux abords des bâtiments du collège de la Gare et du Centre Sportif. De facto, cela représente une surcharge de travail qui se fait au détriment des travaux normalement prévus. Lors de la présence de bris de verres, nous nous appuyons sur le secteur de la voirie qui intervient rapidement (avant l'ouverture du collège) au moyen de la balayeuse. Nous relevons depuis plusieurs années des effractions sur les portes et fenêtres de l'ancienne buvette du terrain de foot de la Gittaz, toutes ont été obturées avec des panneaux en bois.



*Graffitis sur les dépôts communaux*



*Graffitis sur les dépôts communaux*



*Graffitis à Métiers 3*



Grillage découpé au Centre Sportif



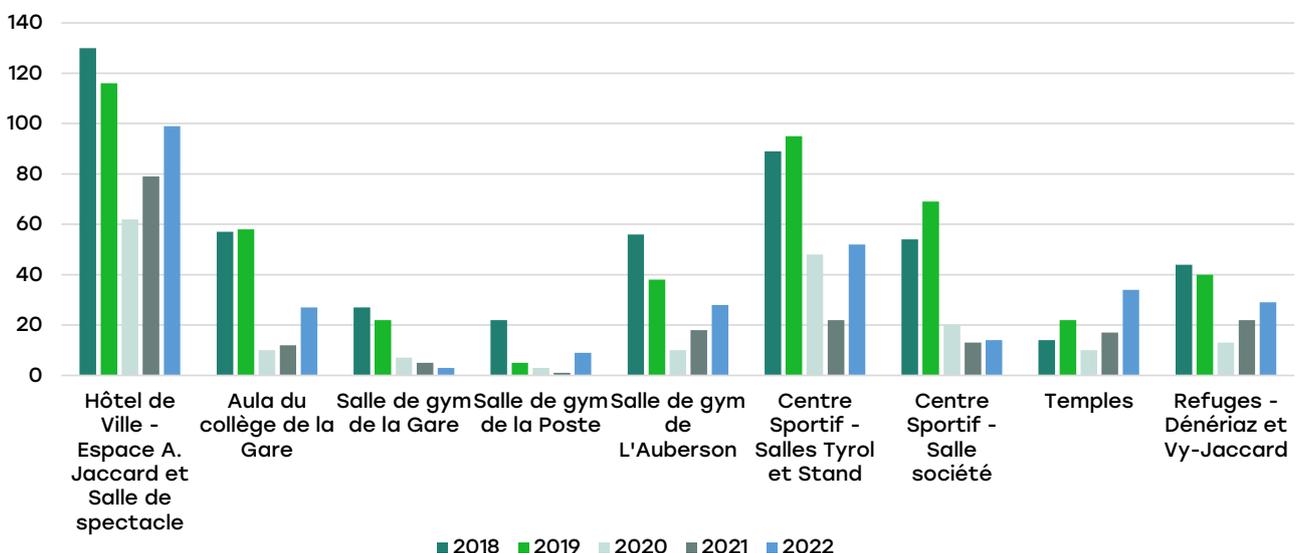
Cylindre brûlé au Centre Sportif

## MANIFESTATIONS ET LOCATIONS DES SALLES

Le nombre de locations est inférieur à la moyenne des années avant Covid-19 mais en forte progression par rapport à l'année précédente. Les locations se sont concentrées durant les deux derniers tiers de l'année suite à la levée des restrictions et ont demandé une préparation complexe ainsi que des nettoyages accrus.

Nombre de jours de location par salle (hors réservations sportives et scolaires à l'année) :

Salles	2018	2019	2020	2021	2022
Hôtel de Ville - Espace Alexei Jaccard et salle de spectacle	130	116	62	79	99
Aula du collège de la Gare	57	58	10	12	27
Salle de gym de la Gare	27	22	7	5	3
Salle de gym de la Poste	22	5	3	1	9
Salle de gym de L'Auberson	56	38	10	18	28
Centre Sportif - Salles Tyrol et Stand	89	95	48	22	52
Centre Sportif - Salle société	54	69	20	13	14
Temples	14	22	10	17	34
Refuges - Dénériaz et Vy-Jaccard	44	40	13	22	29
<b>Totaux</b>	<b>493</b>	<b>465</b>	<b>183</b>	<b>189</b>	<b>295</b>



## SUIVI ÉNERGÉTIQUE DES IMMEUBLES

Depuis 2012, les différentes données de nos principaux immeubles sont introduites via le programme de comptabilité énergétique « EnerCoach ». Dès lors, un suivi de l'évolution des consommations de chaleur, d'électricité et d'eau potable est assuré via ce logiciel. En raison du Covid-19, les données des trois dernières années sont à prendre avec précaution car certains bâtiments ont été moins utilisés.

Le tableau suivant montre les consommations totales pour le chauffage.

### COMPARAISON CONSOMMATION TOTALE POUR CHAUFFAGE EN kWh

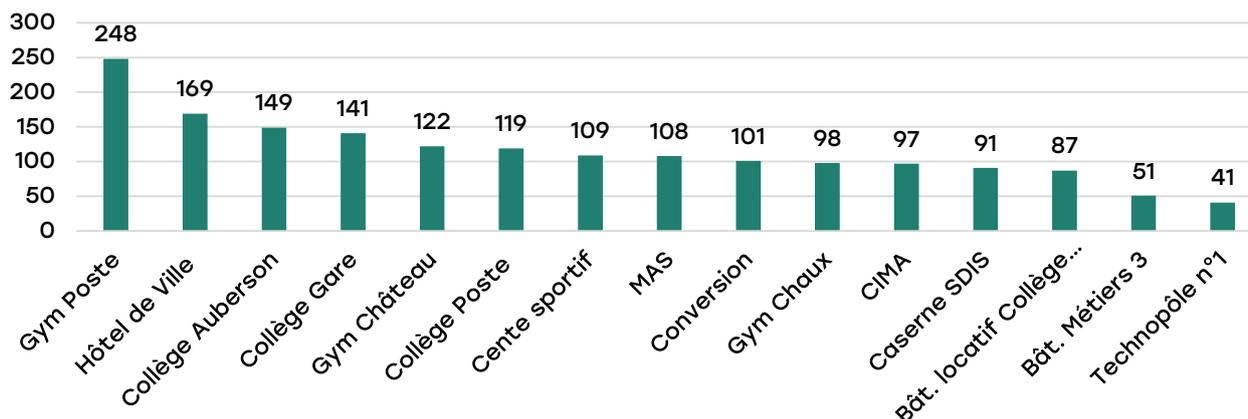
Rapport du 01.01.2022 au 31.12.2022

Objet	Consommation kWh	Surface de référence énergétique m <sup>2</sup>
Hôtel de Ville	652'565	4'499
Collège Gare	409'969	3'383
Conversion	376'871	4'354
Collège Poste	260'844	2'550
Centre sportif	163'190	1'745
CIMA	144'774	1'743
Bât. Métiers 3	135'882	3'099
Gym Poste	102'000	485
Collège Auberson	95'459	746
MAS	94'465	1'024
Bât. locatif Collège 2	80'306	1'078
Caserne SDIS	59'887	771
Technopôle n° 1	56'261	1'600
Gym Chaux	11'977	358
Gym Château	7'115	170

Le tableau suivant montre les consommations d'énergie pour le chauffage par m<sup>2</sup> de la Surface de Référence Énergétique (ci-après : SRE). Il reflète la qualité de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment. La comparaison est toutefois un peu faussée car il y a aussi une grande différence de SRE comptabilisée par rapport au volume entre les bâtiments. Exemple : la hauteur d'étage de la salle de gym de la Poste est de 7m alors que celle du Vieux Collège est de 3m, ce qui donne un volume à chauffer beaucoup plus grand pour la salle de gym de la Poste par rapport à la SRE entrée dans le logiciel. Afin de comparer ces différentes affectations, les consommations devraient être rapportées au m<sup>3</sup> du bâtiment, mais le logiciel n'est pas prévu pour cela.

### COMPARAISON DES INDICES ÉNERGÉTIQUES : CHALEUR

Rapport du 01.01.2022 au 31.12.2022 - Indice (kWh/m<sup>2</sup>)



Le tableau suivant montre les consommations totales d'électricité.

\* = hors locations

### COMPARAISON CONSOMMATION TOTALE ÉLECTRICITÉ EN kWh

Rapport du 01.01.2022 au 31.12.2022

Objet	Consommation kWh	Réinjection photovoltaïque kWh
Hôtel de Ville*	113'999	
Technopôle n° 1*	79'155	
Centre sportif	64'296	
Bât. Métiers 3	42'792	2'460
Collège Gare	33'539	
Collège Poste	27'324	6'818
Caserne SDIS	19'174	
Conversion*	17'455	
Collège Auberson	11'404	
MAS*	6'487	
Gym Poste	5'407	
Gym Chauv	3'788	
Bât. Collège 2*	2'113	
Gym L'Auberson	2'082	14'820
Gym Château	255	

Le tableau suivant montre les consommations totales en eau.

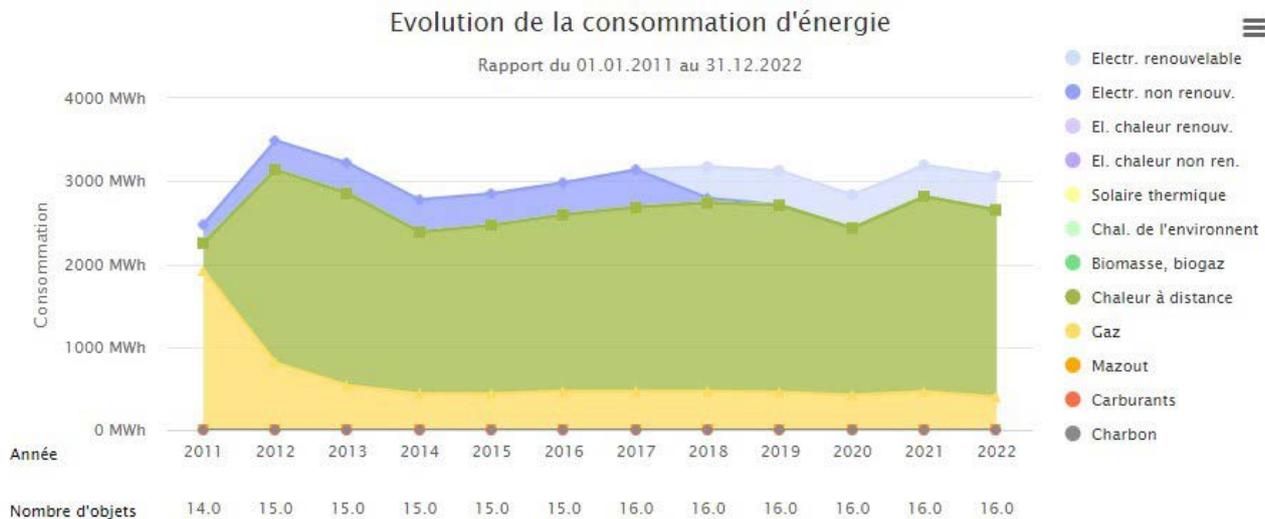
\* = hors locations

### COMPARAISON CONSOMMATION TOTALE EAU EN M<sup>3</sup>

Rapport du 01.01.2022 au 31.12.2022

Objet	Consommation m <sup>3</sup>	Surface de référence énergétique m <sup>2</sup>
Hôtel de Ville*	790	4'499
Collège Gare	552	3'383
Bât. Métiers 3	543	3'099
Centre sportif	344	1'745
Conversion*	340	4'354
Technopôle n° 1*	286	1'600
Bât. Collège 2*	254	1'078
Collège Poste	199	2'550
Collège L'Auberson	140	746
Gym L'Auberson	114	464
MAS*	113	1'024
Gym Poste	62	485
Caserne SDIS	37	771
Gym Chauv	18	358

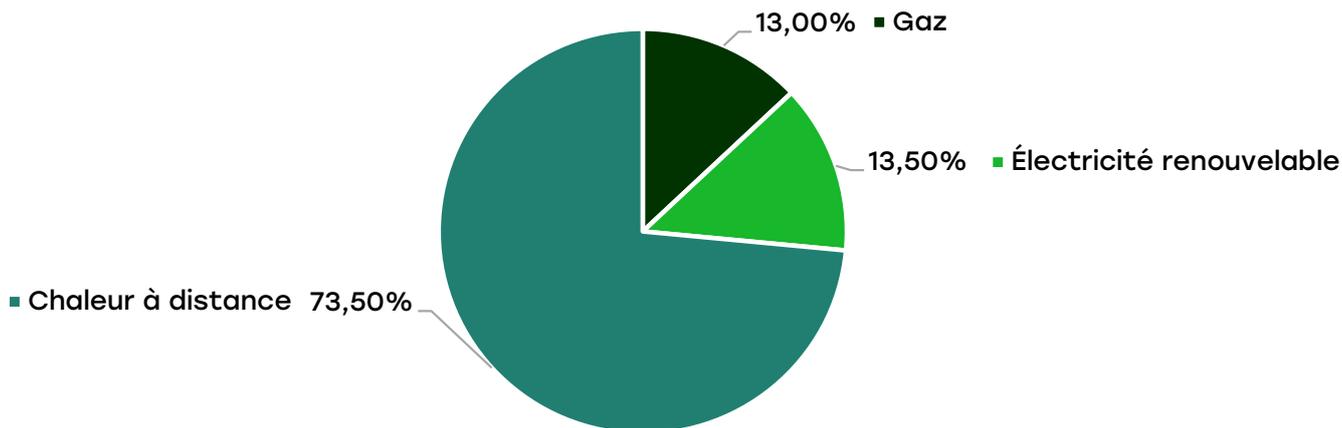
Le tableau suivant montre la consommation totale d'énergie pour les 14 bâtiments suivis. La consommation est un peu plus faible que l'année précédente. Cela correspond toutefois à la moyenne des onze dernières années.



Le tableau suivant indique la part selon le type d'agent énergétique consommé (kWh). Près des trois-quarts sont issus du chauffage à distance qui lui-même est alimenté à 70 % par des plaquettes de bois.

### RÉPARTITION PAR AGENT ÉNERGÉTIQUE - CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Rapport du 01.01.2022 au 31.12.2022



## 6.4 RESSOURCES EN PERSONNEL

Le secteur bâtiments se compose de 9.4 EPT et d'une apprentie.

- 3 EPT sont dévolus au secteur « entretien »
- 6.4 EPT sont dévolus au secteur « conciergerie » y compris la salle de musculation + 1 apprentie agent d'exploitation.

Le secteur bâtiments emploie occasionnellement un ou plusieurs employés du secteur des forêts durant la période hivernale.

### FIN D'ACTIVITÉ

- Après 25 ans de service au sein du secteur conciergerie, Alain Péclard a fait valoir son droit à la retraite. Son incapacité de travail due à un accident survenu 3 mois avant son départ à la retraite a nécessité l'engagement anticipé d'une personne pour le remplacer.

### FORMATION

- Deux employés du secteur bâtiments ont suivi une formation pour le permis de nacelle.

La grande majorité des cours et des journées d'information ont été annulés cette année pour cause de Covid-19 et ont été reprogrammés pour 2023.

## 6.5 CONCLUSIONS

Une fois encore, cette année 2022 a été remplie de projets d'envergure.

Pour le secteur bâtiments, il a fallu s'organiser de façon rigoureuse pour tenir les délais prévus et jongler avec les disponibilités restreintes des entreprises et de l'ensemble du personnel.

Nous avons dû réfléchir en amont aux diverses solutions et nous adapter rapidement aux mesures Covid édictées par le Canton et la Confédération.

Nous avons pu compter sur notre personnel qui a su mettre toute son énergie là où elle était nécessaire afin de permettre une utilisation sécurisante des salles de classe et de gym, de la bibliothèque, des bureaux de l'administration ainsi que de la tenue des séances du Conseil communal.

Des stigmates des deux dernières années seront certainement visibles à l'avenir. Toutefois, l'espoir de revoir un public nombreux dans nos salles à l'occasion des différentes manifestations locales nous apporte un élan d'optimisme pour l'année 2023.

La Commune de Sainte-Croix labellisée « Cité de l'Énergie » depuis 2004 fait des efforts supérieurs à la moyenne dans le domaine de sa politique communale. Ces actions sont nécessaires et confirment notre engagement local pour une politique énergétique et climatique cohérente.

Nous avons tous été marqués par des annonces nous prédisant un début d'année 2023 marqué par des manquements d'énergie. La baisse de la consommation d'énergie doit s'inscrire dans le long terme et ne doit pas être uniquement un effet de mode pour ces prochains hivers mais bien une prise de conscience collective.

# 7. SECTEUR TRAVAUX

## CPT 400 À 465

### 7.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cet exercice, les activités du secteur se sont concentrées sur les missions principales relatives à la collecte et au traitement des déchets, à l'entretien et au déneigement des routes et des espaces publics, au renouvellement du réseau d'éclairage public et à la mise en séparatif progressive de notre réseau d'évacuation des eaux.

Dans le cadre du préavis 20-13 - Équipement du hameau des Gittaz (eau potable, défense incendie et assainissement), près de trois kilomètres de conduites de récupération des eaux usées en diamètre 250mm ont été posées en fouille, reliant le secteur de l'hôpital au hameau de la Gittaz-Dessus.

Au quartier de Vers-Chez-le-Gras, l'ensemble du réseau de collecte des eaux usées et claires sur le domaine public a été assaini, permettant ainsi d'améliorer la mise en séparatif. Le réseau d'éclairage public a également été rénové, par sa mise en souterrain et son passage à la technologie LED.

Au cimetière de Sainte-Croix, une extension au jardin du souvenir a été créée par la creuse de deux nouvelles fosses, la pose d'un nouveau monument funéraire ainsi que la réalisation d'un aménagement paysagé.



*Extension du jardin du souvenir au cimetière de Sainte-Croix*

## 7.2 RÉSEAU ROUTIER

Le vaste secteur routier et ses contraintes hivernales demandent un engagement constant et des moyens importants pour le maintenir dans un état acceptable pour les usagers. En sus des travaux de réparations ponctuels indispensables, l'accent est mis sur des rénovations ciblées de tronçons de routes par des entreprises spécialisées et permettant des résultats durables.

### RÉFECTION DE TRONÇONS DE ROUTES

Après préparation de la chaussée existante, par rabotage et reprises sectorielles de la fondation, un tapis de 7cm d'épaisseur d'enrobé bitumineux a été posé sur les tronçons suivants :

- Route du Suard, reliant les Grangettes aux Gittaz (1850 mètres linéaires)
- Quartier de Vers-chez-le-Gras, à la Sagne (390 mètres linéaires)
- Avenue Jaques-Dalcroze (600 mètres linéaires)
- Chemin des Granges (180 mètres linéaires)
- Chemin de la Tille (200 mètres linéaires)
- Chemin des Mouilles, avec pose de bordures granit le long de la voie ferrée (210 mètres linéaires)

### RÉFLACHAGES ET RÉPARATIONS DIVERSES

- Réparations de fouilles, réfections ponctuelles de chaussées et de places
- Pose de 300 mètres linéaires de cunettes en granit à L'Auberson, le long de la route cantonale en traversée de localité
- Réfection du trottoir au droit des bâtiments de l'Avenue des Alpes 17 (70 mètres linéaires).

### ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENTRETIEN

Le réseau d'éclairage public nécessite des contrôles bimestriels nocturnes de fonctionnement, découlant sur des travaux d'entretien courant pour le remplacement de lampes et de matériels défectueux.

Un effort particulier est mis ces dernières années afin d'assainir le réseau d'éclairage public par l'installation de nouveaux candélabres équipés de lu-

minaires LED, technologie efficace et moins gourmande en énergie.

À Vers-chez-le-Gras, ce sont 12 lampadaires qui ont été installés. Anciennement alimentés par le réseau électrique aérien, une nouvelle alimentation a été posée en fouille depuis l'armoire de distribution sise au Chemin du Stade.

Remplacement en LED de l'ensemble des lampes de l'Avenue Jaques-Dalcroze et du Chemin de la Tille.

### TRAVAUX COURANTS

#### DURANT L'ANNÉE

- Entretien de la signalisation
- Pose et dépose de la signalisation hivernale

#### JANVIER - MARS

- Élagage des arbres en bordure des routes communales

#### MAI - SEPTEMBRE

- Fauchage et éparage des nombreux secteurs de verdure au village et dans les hameaux répartis entre les bords de routes, les parcs et jardins ainsi que les cimetières

#### FIN JUIN

- Entretien du solde des bords de routes

#### AVRIL - OCTOBRE

- Nettoyage, balayage, entretien courant
- Entretien habituel du marquage des lignes au sol sur les routes, places de parc, arrêts de bus, en partenariat avec des entreprises spécialisées
- Réparation des chaussées, trous, fissures

#### DÉCEMBRE - MARS

- Élagage des arbres en bordure des routes communales
- Mise en place de l'éclairage de Noël

## 7.3

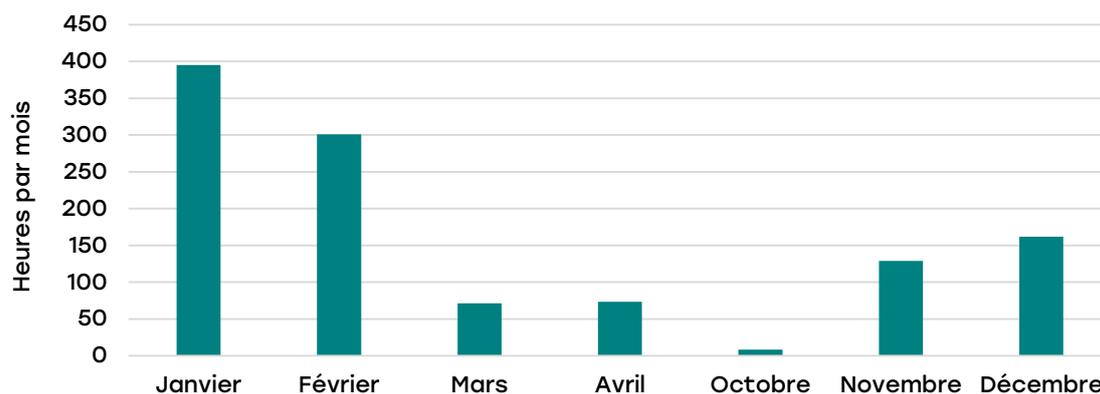
### DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE

En janvier et février, les précipitations neigeuses se sont faites très rares. Cependant, au vu des basses températures, les efforts se sont particulièrement concentrés sur les opérations de salage. Dans la seconde partie de l'année, quelques précipitations neigeuses éparses ont été dénombrées durant les mois de novembre et décembre.

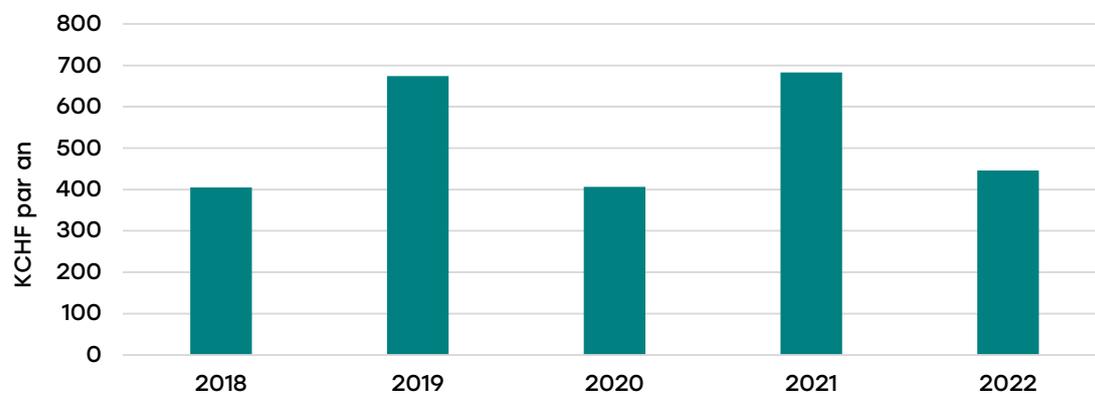
## HEURES D'INTERVENTION MACHINES

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Communes</b>	1'565 h	2'852 h	1'562 h	2'780 h	1'134 h
<b>Privées</b>	397 h	667 h	346 h	787 h	593 h
<b>Totaux</b>	1'962 h	3'519 h	1'908 h	3'567 h	1'727 h

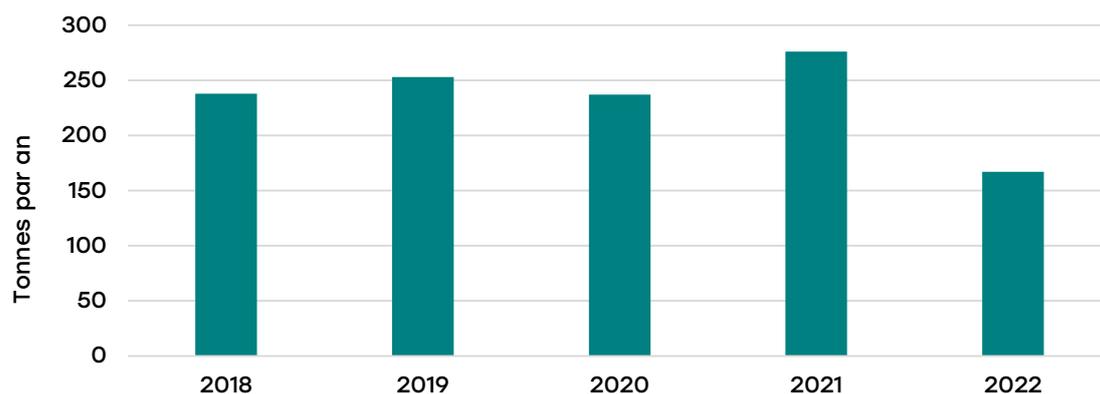
### RÉPARTITION MENSUELLE DES HEURES D'INTERVENTION DES VÉHICULES COMMUNAUX



### COMPARATIF DES COÛTS TOTAUX DE DÉNEIGEMENT



### SALAGE - COMPARATIF DES TONNAGES



Depuis novembre 2013, le silo de stockage appartenant à l'État de Vaud est conjointement utilisé. À partir de janvier 2019, le sel nous est vendu par le canton avec, comprise dans le prix à la tonne, une part locative du silo.

Un journal des prélèvements est tenu et le réapprovisionnement des quantités prélevées pour nos besoins est régulièrement organisé. Pour cet exercice, 167 tonnes de sel ont été épandues sur les voies communales.

## 7.4 PARC VÉHICULES

Le renouvellement du parc de véhicules et machines se poursuit selon le plan d'investissement.

Par le budget, acquisition d'un véhicule de tourisme pour le secteur des Travaux (Suzuki Swift) ainsi que le remplacement du dumper Raco par un Dumper d'occasion de marque Thwaites et le remplacement d'un véhicule utilitaire (VW Caddy) pour les Services Industriels.

Le parc de véhicules communaux se compose à ce jour de la sorte :

- Camion à ordures SCANIA
- Camion-grue Man TGS
- Camion MAN TGM
- Fraiseuse Rolba 500 (location)
- Fraiseuse Meili 1400
- Meili BEAT
- Meili 7000
- Bücher Ladog
- Chargeuse Liebherr L509
- Pelleteuse Kobelco
- Tracteur John Deere
- Tracteur Valtra
- Chenillard Alther RT65
- Tractopelle Volvo
- Dumper Thwaites 444
- Balayeuse Boschung S3
- Tondeuse Ferrari
- Pick-up Toyota Hilux
- Pick-up Isuzu D-max
- Utilitaire VW Crafter
- Utilitaire VW Caddy (2x)
- Utilitaire Fiat Doblo (2x)
- Utilitaire Fiat Panda
- Utilitaire Dacia Duster
- Suzuki Swift
- Suzuki Vitara
- VW T6

## 7.5 PARCS ET JARDINS

### AVRIL - MAI

- Mise en place de la décoration estivale : environ 6'000 fleurs choisies parmi plus de 20 sortes différentes (notamment géraniums, bégonias, pétunias, tulipes, etc.), distribuées sur les différents emplacements.

- Taille des haies et tonte des espaces verts, entretien des massifs.
- Éliminations des souches d'arbres au parc de la Gare.

### OCTOBRE

- Retrait de la décoration estivale.

Entretien général de l'ensemble des 110 bancs publics, soit remplacement de planches, travaux de peinture, nettoyage et aménagement des emplacements.

Installation de 4 mâts floraux. 2 à la Rue Neuve et 2 à L'Auberson.

Montage d'un mur d'aspect «pierres sèches» au Temple de Sainte-Croix, pour soutenir un massif floral.

Création d'un massif floral au carrefour de l'Avenue de la Gare / Rue de l'Industrie.



Massif floral

## 7.6 CIMETIÈRES

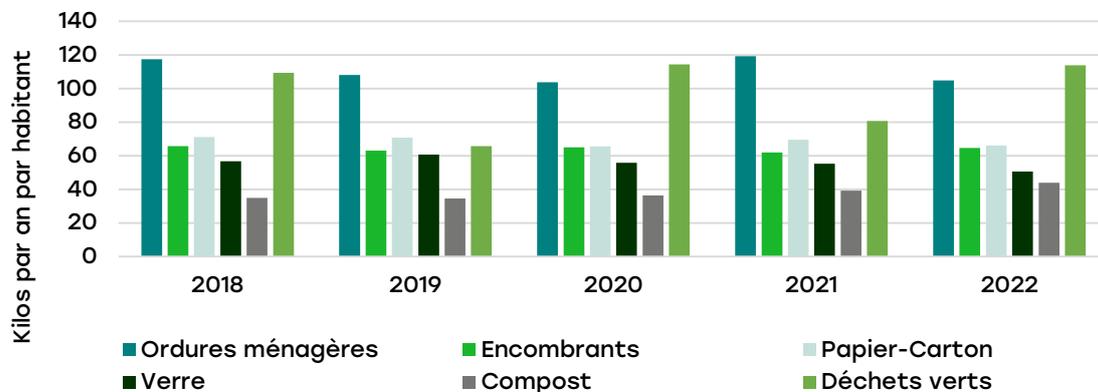
- Entretien courant des chemins et gazons, taille des haies, maçonnerie
- Création d'une extension au jardin du souvenir par la creuse de deux nouvelles fosses, la pose d'un nouveau monument funéraire ainsi que la réalisation d'un aménagement paysagé
- Réfection d'une portion de 6 mètres du mur d'enceinte au cimetière de Sainte-Croix, en continuité du columbarium.

## 7.7 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

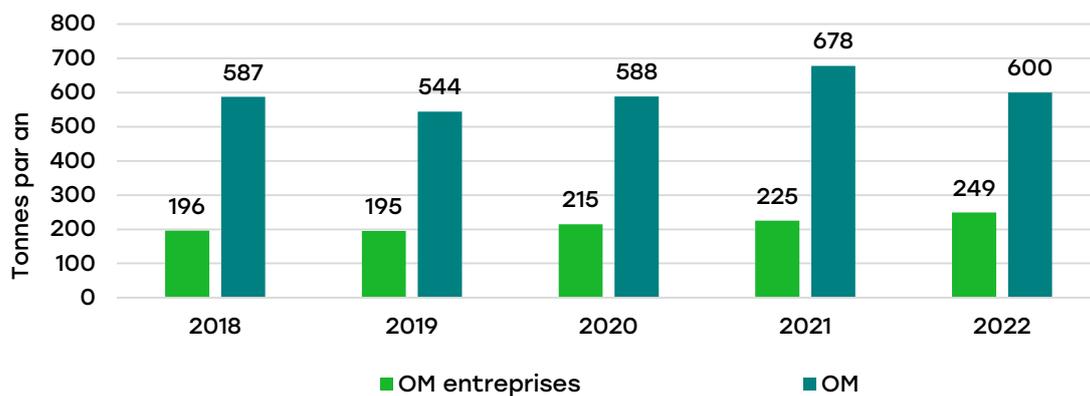
### À DISPOSITION DE LA POPULATION :

- 1 déchèterie intercommunale
- 26 écopoints
- 81 points de ramassage d'ordures ménagères avec conteneurs
- 36 points pour la récupération du verre avec conteneurs
- 6 points de récupération du PET (+ points privés gérés par les commerçants)
- 1 benne pour la récupération du carton et 3 conteneurs pour le papier
- 53 conteneurs pour le compost

### ÉVOLUTION DES RAMASSAGES EN KG/AN/HABITANT



### ÉVOLUTION DES TONNAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES



Suite à l'application de la gestion commune des déchets, les tonnages en provenance de Bullet sont dès lors comptabilisés.

Le tonnage se répartit comme suit :

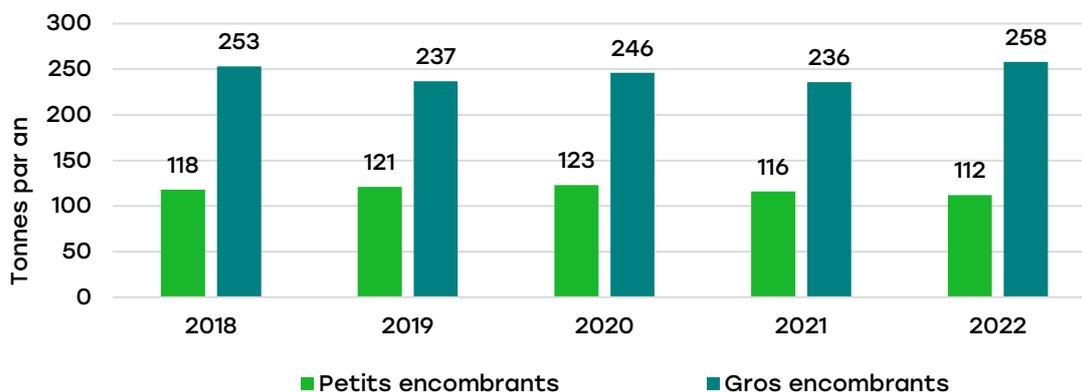
#### SACS TAXÉS

→ 600 tonnes (71 %)

#### ENTREPRISES

→ 249 tonnes (29 %)

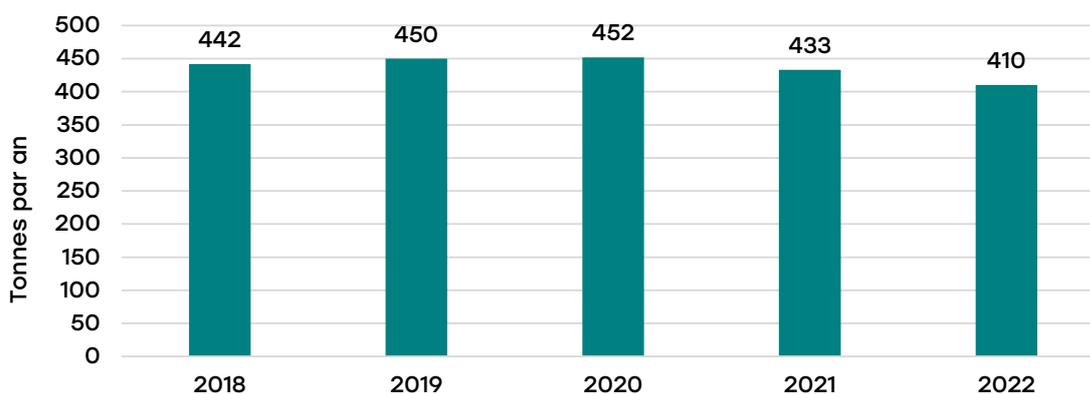
#### ÉVOLUTION DES TONNAGES DES ENCOMBRANTS



Récupéré à la déchèterie, le volume des déchets encombrants incinérables, dirigé vers le centre de tri de STRID à Yverdon-les-Bains, représente 370 tonnes (352 tonnes en 2021).

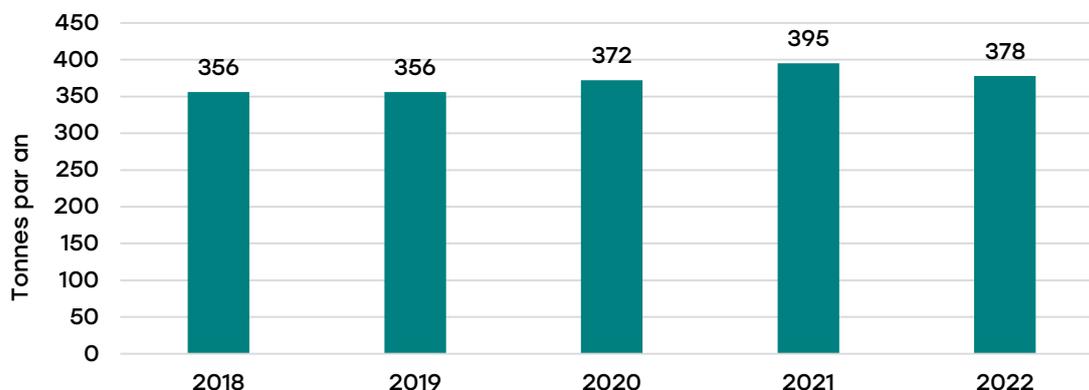
Le système de collecte à domicile des encombrants, sur demande, fonctionne bien. Généralement programmées un mardi matin sur deux, ce sont quelque 166 interventions qui ont été effectuées au cours de l'exercice.

#### ÉVOLUTION DES TONNAGES DE BOIS DE DÉMOLITION



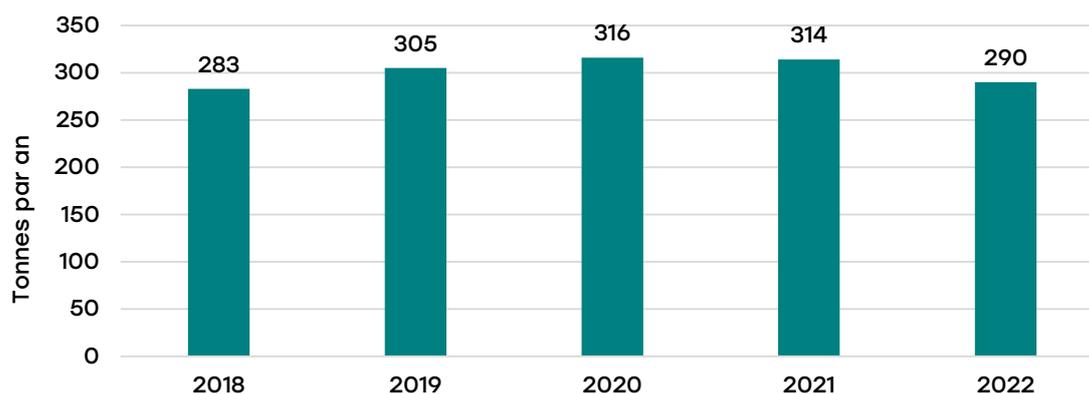
Ce sont 410 tonnes de bois de démolition qui ont été récupérées, puis dirigées vers La Poissine, sur le site géré par l'entreprise Cand-Landi SA.

### ÉVOLUTION DES TONNAGES DE RAMASSAGE DE PAPIER



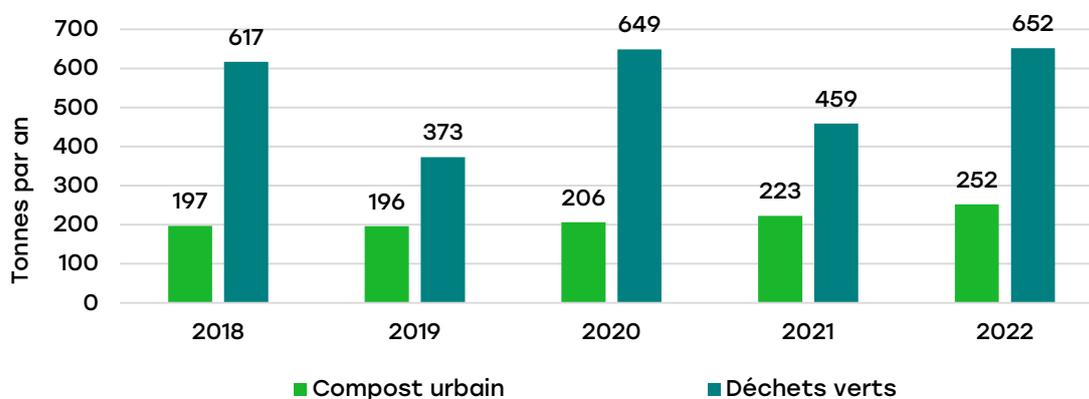
À partir des deux points de dépôts permanents, situés l'un à la déchèterie et l'autre près des dépôts communaux, ce sont 378 tonnes de papier/carton qui ont été dirigées par STRID vers la papeterie de Utzendorf ou sur le site de La Poissine.

### ÉVOLUTION DES TONNAGES DE RÉCUPÉRATION DU VERRE



Résultat en baisse par rapport aux exercices précédents, avec 290 tonnes de verre récupérées.

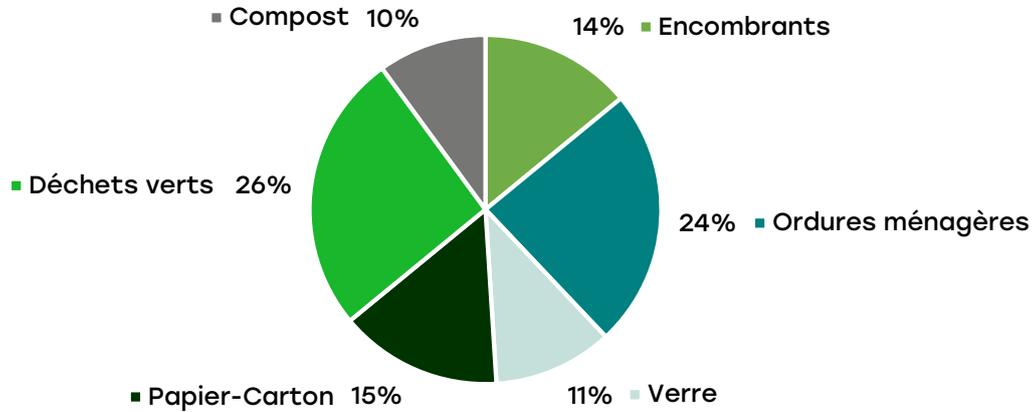
### ÉVOLUTION DES TONNAGES DE COMPOST URBAIN ET DÉCHETS VERTS



904 tonnes de déchets verts et de compost urbain ont été collectées à la déchèterie. Cela représente un tonnage supérieur à l'exercice précédent, que l'on peut principalement imputer aux conditions météorologiques.

Les déchets verts sont broyés sur place puis transportés, tout comme le compost urbain, à la compostière de la plaine de l'Orbe pour méthanisation.

### RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT (en kg/an/habitant)



## ÉLIMINATION DES FRIGOS ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Ce sont 433 frigos, congélateurs et cuisinières, ainsi que 39 tonnes d'appareils et machines électriques qui ont été récupérés, stockés, puis acheminés à Yverdon-les-Bains au poste de collecte régional STRID.

## ÉLIMINATION DES PNEUS

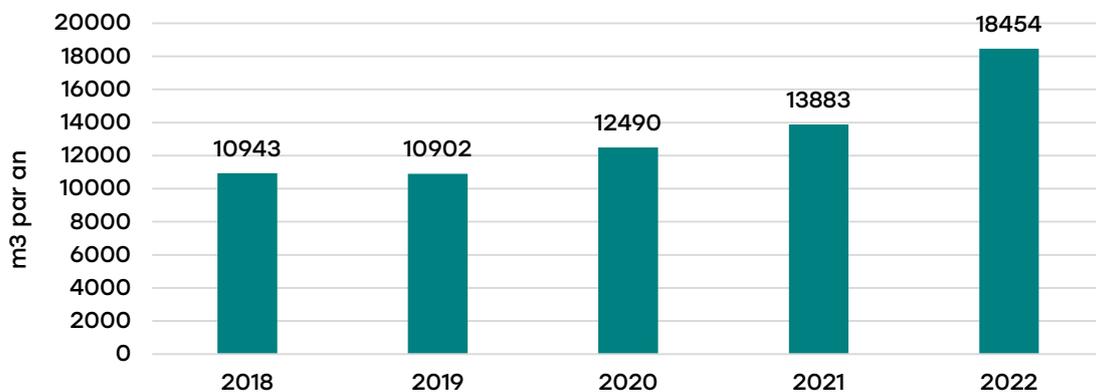
379 pneus, dont 43 avec jantes, ont transité par la déchèterie avant d'être acheminés chez STRID SA.

## RÉCUPÉRATION DE LA FERRAILLE

115 tonnes de ferraille ont été évacuées par la société Ferma SA de Sainte-Croix.

## DÉCHARGE CLASSE INERTE ET TERREUSE «AUX COMBES»

### ÉVOLUTION DES VOLUMES DES MATÉRIAUX INERTES MIS EN DÉCHARGE



Les travaux liés à l'assainissement du hameau des Gittaz ont généré d'importants volumes d'excavation mis en décharge terreuse.

## 7.8

**RÉSEAU D'ÉGOUTS ET COLLECTEURS**

- Curage des sacs de grilles et renvois d'eau
- Au printemps et en automne, contrôles et nettoyages des déversoirs d'orages
- À Vers-chez-le-Gras, à la Sagne, l'ensemble des collecteurs et des grilles sur domaine public ont été remplacés. Le réseau permet dès lors la mise en séparatif des eaux usées et des eaux de pluie.

# 8. INSTRUCTION PUBLIQUE

## CPT 500 À 530

### 8.1

### ÉCOLES - ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

SECTEUR P		32 classes	566 élèves
<b>5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année de l'école primaire</b>			<b>19 élèves</b>
5-6P/4	19	Ferrari Janique, Bugnon Clément	Bullet
<b>Classes enfantines</b>		<b>7 classes</b>	<b>120 élèves</b>
1-2P/1	19	Baron Florence, Rademaker Laurette	Gare
1-2P/2	19	Barnéoud Laure	Gare
1-2P/3	20	Valmy Nirmala, Wieland Céline	Bullet
1-2P/4	16	Haarpaintner Mireille, Wieland Céline	L'Auberson
1-2P/5	18	Mestik Julien	Gare
1-2P/B1	14	Jaccard Carole, Reymondin Aurélie	Baulmes
1-2P/B2	14	Guerry Pauline, Reymondin Aurélie	Baulmes
<b>3<sup>ème</sup> année de l'école primaire</b>		<b>4 classes</b>	<b>73 élèves</b>
3P/1	16	Aellen Arabi Frédérique, Busnello Jobin Patricia	Gare
3P/2	16	Lauria Tagliati Maria, Aellen Arabi Frédérique	L'Auberson
3P/3	17	Darbon Géraldine, Duprey Delphine	Gare
3P/B1	24	Michoud Valérie, Reymondin Aurélie	Baulmes
<b>4<sup>ème</sup> année de l'école primaire</b>		<b>4 classes</b>	<b>65 élèves</b>
4P/1	17	Aellen Arabi Frédérique, Duprey Delphine	Gare
4P/2	17	Duprey Delphine, Perez Burgos Malorie	Gare
4P/3	15	Courret Yvert Muriel, Suter Vanessa	L'Auberson
4P/B1	16	Perrin Fanny, Walser Christine	Baulmes
<b>5<sup>ème</sup> année de l'école primaire</b>		<b>3 classes</b>	<b>63 élèves</b>
5P/1	23	Bugnon Clément, Renaud Sophie	Gare
5P/2	22	Bugnon Clément, Piguët Leticia	Gare
5P/B1	18	Fernandez Sabrina, Lugt Cyrane	Baulmes
<b>6<sup>ème</sup> année de l'école primaire</b>		<b>4 classes</b>	<b>73 élèves</b>
6P/1	20	Christe Patricia, Fernandez Sabrina	Gare
6P/2	19	Chavey Isabelle, Fleury Monique	L'Auberson
6P/3	19	Isler David, Fleury Monique	Gare
6P/B1	15	Goedecke Sandrine, Schädler Sophie	Baulmes

<b>7<sup>ème</sup> année de l'école primaire</b>		<b>4 classes</b>	<b>75 élèves</b>
7P/1	19	Weisser Yaël	Métiers 3
7P/2	18	Bigler Mathieu	Métiers 3
7P/3	19	Schmutz Michael	Métiers 3
7P/B1	19	Rosseti Virginie	Baulmes

<b>8<sup>ème</sup> année de l'école primaire</b>		<b>4 classes</b>	<b>78 élèves</b>
8P/1	22	Isler Morane	Métiers 3
8P/2	22	Schmid Romain	Poste
8P/3	21	Pillonel Jessica	Poste
8P/B1	13	Perrin Fanny	Baulmes

<b>SECTEUR S</b>		<b>13 classes</b>	<b>205 élèves</b>
<b>9<sup>ème</sup> année</b>		<b>3 classes</b>	<b>69 élèves</b>
9VG/1	21	Alves Joana	Poste
9VG/2	21	Schiliro Michael	Poste
9VP/1	27	Wolfsberger Denise	Poste

<b>10<sup>ème</sup> année</b>		<b>4 classes</b>	<b>74 élèves</b>
10VG/1	21	Haarpaintner Frédéric	Poste
10VG/2	21	Fenu Angelo	Poste
10VP/1	16	Govi Vanna	Poste
10VP/2	16	Carnet Nathanaël	Poste

<b>11<sup>ème</sup> année</b>		<b>3 classes</b>	<b>56 élèves</b>
11VG/1	20	Alicajic Adnan	Poste
11VG/2	20	Amstutz Dominique	Poste
11VP/1	16	Rossel Benoît	Poste

<b>TOTAL</b>	<b>43 CLASSES</b>		<b>771 ÉLÈVES</b>
--------------	-------------------	--	-------------------

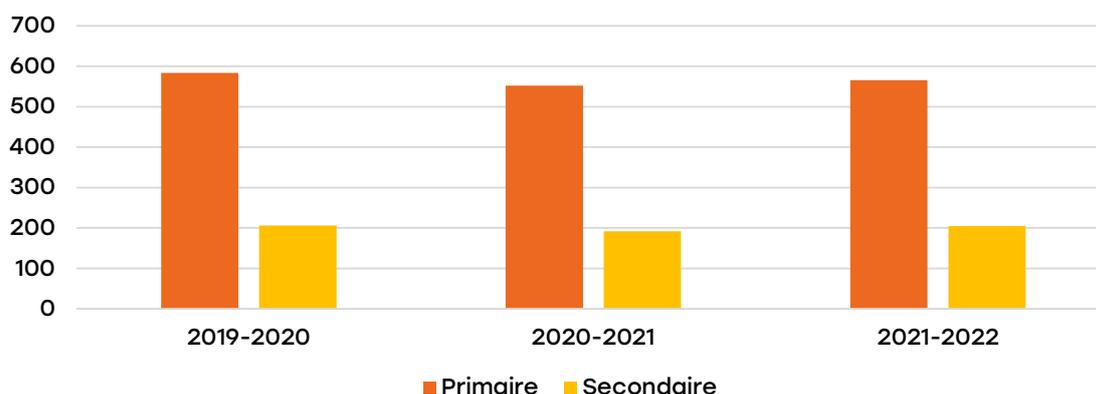
<b>Accueil</b>			
ACC/PS	10 à 15	Berille Julia	Poste
ACC/P	10 à 15	Karine Padilla	Gare
ACC/P	10 à 15	Perrine Wettstein, Marie Haarpaintner	Gare

## RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNE

	<b>Primaire</b>	<b>Secondaire</b>	<b>Total</b>
Baulmes	88	25	113
Bullet	38	9	47
Mauborget	6	2	8
Sainte-Croix	360	175	535
Vuiteboeuf	50	18	68

Évolution du nombre d'élèves	Primaire	Secondaire	Total
Nombre d'élèves en 2021-2022	566	205	771
Nombre d'élèves en 2020-2021	552	192	744
Nombre d'élèves en 2019-2020	584	206	797

#### RÉPARTITION PRIMAIRE - SECONDAIRE



## CONSEIL DE DIRECTION

### M. DAVID ISLER

Doyen primaire, cycle 1-4P

### MME SABRINA FERNANDEZ

Doyenne primaire, cycle 5-6P

### M. PAUL-ANDRÉ JOSEPH

Doyen secondaire, cycle 7P-11S

### M. FABIAN ZADORY

Directeur

## DEVOIRS SURVEILLÉS

Les devoirs surveillés sont organisés par les communes de résidence des élèves.

## ORIENTATION PROFESSIONNELLE - CHOIX DES ÉLÈVES EN JUILLET 2022

Redoublement	1 élève
Apprentissages avec CFC	26 élèves
Études au gymnase	8 élèves
12 <sup>ème</sup> année	1 élève
Repuis	1 élève
Raccordement 1	6 élèves
École de la transition T1	2 élèves
CPNV	3 élèves
ECG	1 élève
Solution inconnue	3 élèves
Langue autres pays	1 élève

## ANIMATIONS CULTURELLES

Contes à la bibliothèque	1P à 6P Balcon
Séance cinéma	1P à 6P Plaine et Balcon
Séance cinéma	1P à 2P Plaine et Balcon
Cirque	4P Plaine et Balcon
Cirque	1P à 2P Plaine et Balcon
Sortie répétition orchestre de chambre de Lausanne	3P Plaine
Spectacle	1P à 6P Plaine et Balcon
Spectacle cirque	1P à 6P Plaine et Balcon
Séance cinéma	7P à 8P Plaine et Balcon
Festival Yellen	5P à 6P Plaine et Balcon
Spectacle musique	9S et 10S

## SPORT FACULTATIF

Dans le cadre du sport facultatif, les élèves ont pu suivre les cours suivants :

- Tennis de table
- Ski de fond
- Gym-agrès
- Cirque
- Unihockey
- SFF Tennis
- Football
- Parcours santé

## CAMPS, ANIMATIONS SPORTIVES

- Journée cantonale de foot 7P à 11S
- Journée à ski 8P, 9S et 11S
- Semaine sport d'hiver 7P

## 8.2 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

En 2022, le Conseil d'établissement s'est réuni à 4 reprises. Les procès-verbaux des séances se trouvent sur le site internet de l'établissement : <https://www.ecoles-sce.ch/autorites/conseil-etablissement/>

## 8.3 BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

L'année 2022 a marqué un tournant pour la bibliothèque puisque Mme Jeannin, présente depuis son ouverture, a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière.

L'engagement de sa remplaçante a permis au canton de reprendre les contrats des personnes qui travaillent en faveur des élèves sur le temps scolaire. Ainsi, désormais, Mmes Cattin et Simonin gèrent et maintiennent à jour les ouvrages proposés à l'école mais aussi à la population puisque la collaboration avec la partie bénévole publique continue à la satisfaction de tous.

En parallèle de la gestion du fonds, les animations continuent et permettent de dynamiser les visites des classes. En novembre 2022, les élèves de 7-8P ont par exemple pu profiter de la présence de Nicolas Feuz, célèbre écrivain suisse.

## 8.4 SYNTHÈSE DE LA DIRECTION

À l'évidence, l'année 2022 aura été marquée par la crise ukrainienne, aussi à l'école. Au-delà de ce que cela a impliqué pour la gestion mentale de nos élèves à peine sortis de la crise sanitaire, l'organisation et la logistique locales ont dû s'adapter à cet afflux de nouveaux élèves.

Que ce soit chez des privés ou dans les centres de l'EVAM, un nombre conséquent d'enfants en provenance d'Ukraine sont arrivés dans notre commune, nous obligeant à adapter le dispositif d'accueil pour les élèves allophones.

Selon le cadre légal en vigueur, jusqu'à la 5P, les élèves sont intégrés dans les classes courantes et bénéficient de périodes spécifiques de français intensif. Dès la 6P, selon leur cursus, les élèves sont d'abord gérés en classe d'accueil afin d'acquérir les bases de la langue ainsi que les principes qui régissent notre école. Ensuite, en fonction de leurs compétences, ils sont progressivement intégrés dans les classes, dans certaines matières puis à 100%.

Cette situation a forcé toutes les équipes de l'établissement à faire preuve d'une grande capacité d'adaptation de même qu'une grande inventivité pour permettre à tous ces élèves de s'intégrer petit à petit. Cela n'est évidemment pas seulement un défi pédagogique mais aussi social.

Depuis mars, les arrivées n'ont guère cessé et ce n'est pas moins de 40 élèves d'origine ukrainienne qui fréquentent notre établissement quotidiennement. Leur vécu spécifique représente un défi pour notre institution mais aussi une richesse qui doit faire grandir nos élèves.



Bibliothèque de Sainte-Croix

## 9. OFFICE DE LA POPULATION, SÉCURITÉ PUBLIQUE

### CPT 610 À 671

#### 9.1 OFFICE DE LA POPULATION

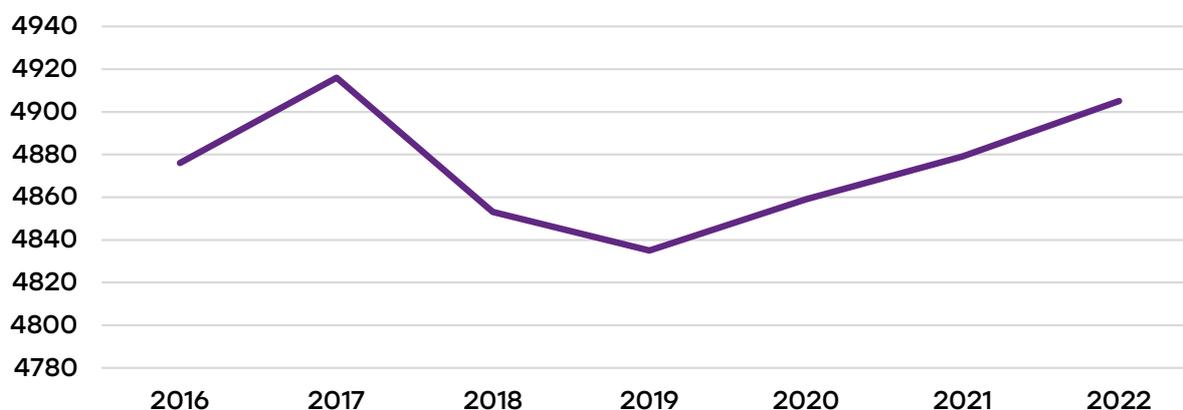
La population de notre Commune a augmenté de 26 habitants pour s'arrêter à 4'905 citoyens au 31 décembre 2022. Ces chiffres comprennent les Suisses et l'ensemble des permis d'établissement et de séjour inscrits auprès de notre contrôle des habitants (hors migrants permis N et F).

La statistique de la population résidente permanente émanant du SCRIS se monte à 4'869 habitants. Cette statistique comprend quant à elle la population suisse établie, la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an, les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

L'occupation du centre EVAM (Établissement vaudois d'accueil pour les migrants) a plus fortement augmenté. Le centre compte 168 migrants à la fin de l'année (+41).

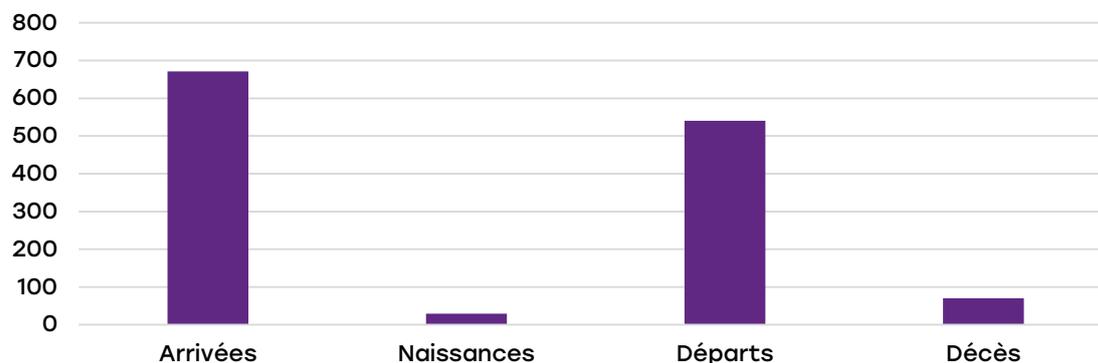
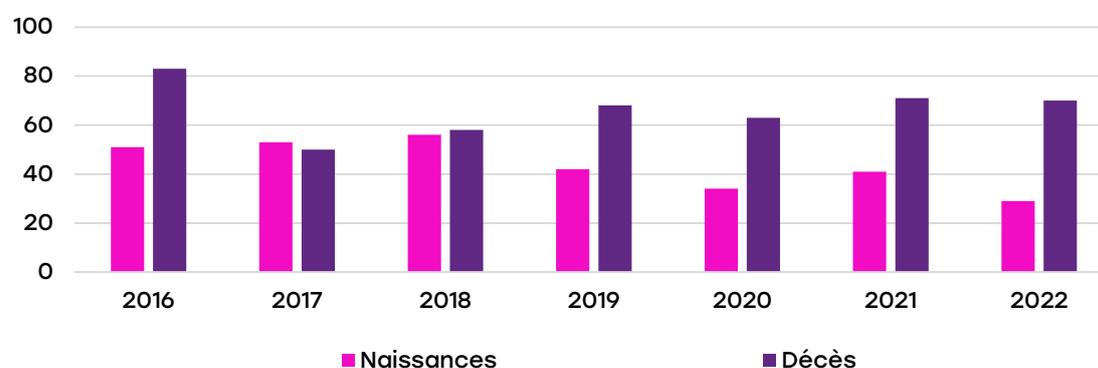
On dénombre 572 frontaliers à la même date.

#### ÉVOLUTION DE LA POPULATION



#### STATISTIQUES - ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 2016 À 2022

Année	Arrivées	Naissances	Total	Départs	Décès	Total
2016		53			50	
2017		56			58	
2018		42			68	
2019	424	34	519	473	63	529
2020	502	39	541	441	73	514
2021	511	41	552	618	71	689
<b>2022</b>	<b>671</b>	<b>29</b>	<b>700</b>	<b>540</b>	<b>70</b>	<b>610</b>

**ARRIVÉES, NAISSANCES, DÉPARTS ET DÉCÈS****NAISSANCES ET DÉCÈS**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bourgeois	839	849	840	834	814	786	768
Vaudois	1'414	1'432	1'425	1'435	1'448	1'421	1'402
Confédérés	1'676	1'676	1'669	1'683	1'697	1'724	1'712
Étrangers	947	959	919	883	900	948	1'023
<b>Total</b>	<b>4'876</b>	<b>4'916</b>	<b>4'853</b>	<b>4'835</b>	<b>4'859</b>	<b>4'879</b>	<b>4'905</b>
Migrants	174	120	113	126	130	127	168
Frontaliers	464	457	501	513	570	573	572

Ces chiffres sont repris des statistiques de l'Office de la population et peuvent différer des chiffres officiels du SCRIS.

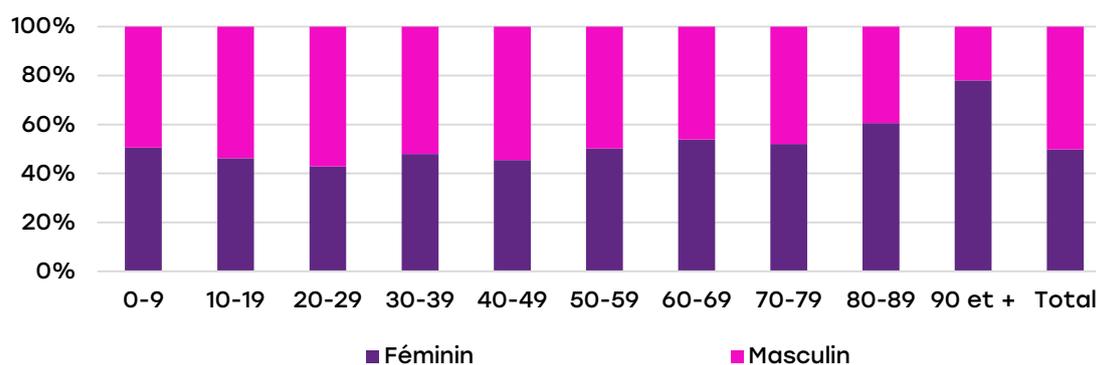
**POPULATION EN ÂGE AVS**

Total	Hommes	Femmes	Total de la population	Rentiers AVS hommes	Rentiers AVS femmes
1'277	553	724	25.17%	43.30%	56.70%

## PYRAMIDE DES ÂGES

Âge	Total	Sexe	
		Masculin	Féminin
0-9	425	210	215
10-19	532	286	246
20-29	569	325	244
30-39	596	310	286
40-49	618	337	281
50-59	732	365	367
60-69	655	302	353
70-79	586	281	305
80-89	287	113	174
90 et +	73	16	57
<b>Total</b>	<b>5'073</b>	<b>2'545</b>	<b>2'528</b>
Âge moyen	45	43.21	46.81

### PYRAMIDE DES ÂGES

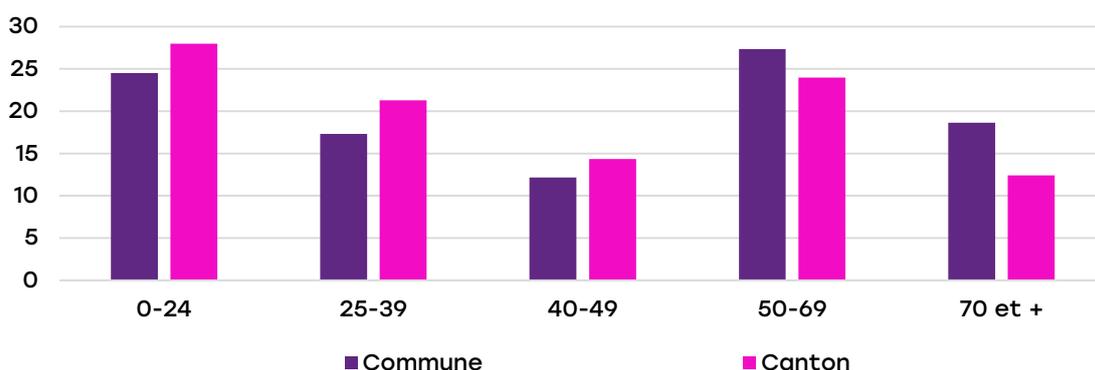


## COMPARAISON COMMUNE / CANTON

Âge	Commune		Canton		Commune		Canton	
	Total	Sexe	Total	Sexe	Total	Sexe	Total	Sexe
0-24	1'244		232'787		650	594	119'732	113'055
25-39	878		176'985		481	397	89'043	87'942
40-49	618		119'134		337	281	58'779	60'355
50-69	1'387		199'326		667	720	97'872	101'454
70 et +	946		103'095		410	536	43'133	59'962
<b>Total</b>	<b>5'073</b>		<b>831'327</b>		<b>2'545</b>	<b>2'528</b>	<b>408'559</b>	<b>422'768</b>

Âge	Commune en %	Canton en %
0-24	24.52	28.00
25-39	17.31	21.29
40-49	12.18	14.33
50-69	27.34	23.98
70 et +	18.65	12.40
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>

### POPULATION EN %



## 9.2

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### ACTIVITÉS DU SERVICE

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, la Commune compte 2 ASP.

L'Assistant de Sécurité Publique (ASP) communément appelé ASP, assure le service de police administrative.

L'ASP exécute les missions prévues par la loi, dont l'exécution est complémentaire aux missions générales de police (5<sup>ème</sup> processus). Ces activités sont très variées. Il assume diverses missions de police : police de proximité, de la circulation (patrouilleurs scolaires, stationnement, signalisation), manifestations et police administrative (commandements de payer, naturalisations, rapports de domicile, police du commerce).

L'ASP organise le stationnement lors des manifestations, régule la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplace si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assure une présence proche des établissements sco-

laire ou encore dans les parcs et jardins et fait appliquer le règlement communal de police.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Il est parfois également appelé à aider la gendarmerie lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation.

L'ASP ne peut remplir sa mission que grâce à une étroite collaboration avec plusieurs autres services :

- La Gendarmerie Vaudoise, son poste de Sainte-Croix et le Gérant de sécurité pour la région nord
- Le Services des routes
- Les organisateurs des diverses et nombreuses manifestations
- Les autres services communaux
- Le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) et les samaritains
- Les patrouilleurs scolaires.

## SERVICE DE PATROUILLEURS SCOLAIRES

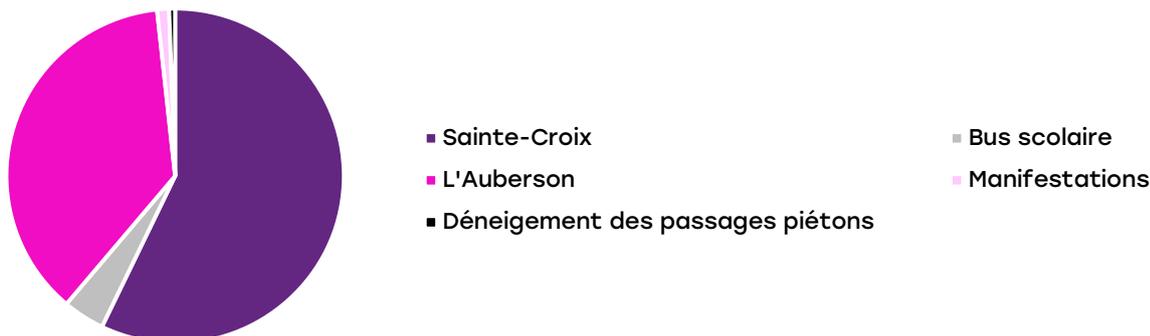
L'effectif des patrouilleuses scolaires se compose au 31 décembre 2022 de 5 personnes. Elles assurent la sécurité des enfants à 4 endroits spécifiques de la Commune :

- Le passage piéton à la hauteur de la gare de Sainte-Croix
- Le passage piéton à la hauteur de la Migros
- Le passage piéton à la hauteur du CPNV
- Le préau scolaire de L'Auberson.

De plus, une patrouilleuse surveille plusieurs fois par semaine le comportement des élèves dans les transports publics sur les trajets avec les écoliers. Elles sont occasionnellement requises pour la fermeture des routes lors des manifestations et parking hivernal aux Replans.

Les patrouilleuses scolaires sont présentes tous les jours d'école au moment où les élèves rejoignent ou quittent leur établissement scolaire. Elles sécurisent les passages à proximité des bâtiments scolaires, ceci à raison de 4 fois par jour. En hiver, elles s'occupent de libérer la neige et la glace des passages dont elles ont la charge. Depuis cette année, en collaboration avec les ASP, elles sont en charge du transport scolaire des enfants domiciliés à La Vraconnaz.

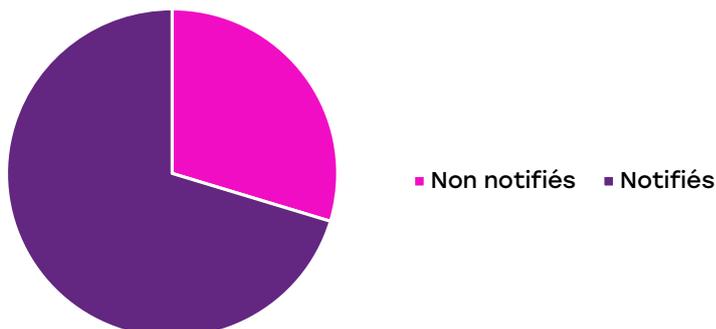
### PRÉSENCE DES PATROUILLEUSES

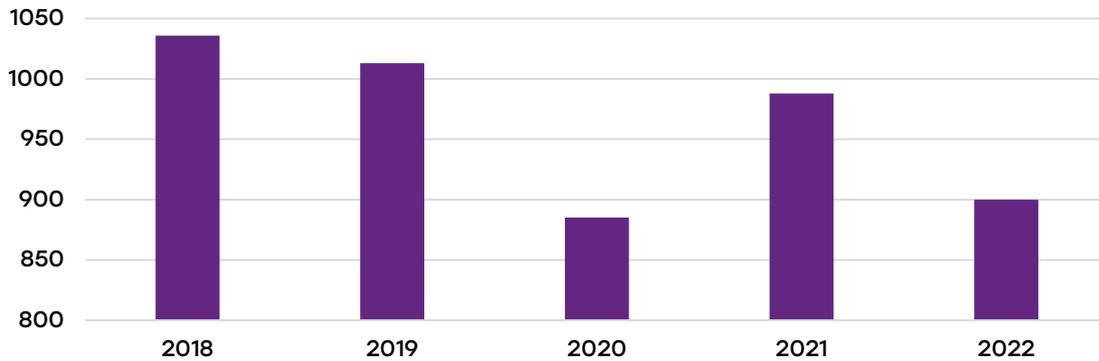


## NATURALISATIONS

En 2022, 8 rapports d'enquête dans le cadre de naturalisations ordinaires ont été traités.

## COMMANDEMENTS DE PAYER



**2018-2022 : COMMANDEMENTS DE PAYER**

Nous avons reçu 900 commandements de payer de l'Office des Poursuites du district Jura-Nord vaudois, 633 ont pu être notifiés.

## RÉSULTATS DES CONTRÔLES RADAR SUR LA COMMUNE

### RADAR GENDARMERIE

La gendarmerie vaudoise a effectué 8 contrôles radar sur notre territoire. Au total, 3'538 véhicules ont été contrôlés et 76 conducteurs dénoncés.

### RADAR PÉDAGOGIQUE

2 nouveaux radars ont été acquis durant l'année. Ils ont été placés à plusieurs reprises à divers endroits cités ci-dessous. La présence de ce radar au même endroit, pour une durée limitée, a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux respecter la vitesse maximale autorisée. Ils ont été placés aux endroits suivants :

- Avenue des Alpes
- Les Replans
- Rue des Métiers
- Av. de la Gare
- Av. de Neuchâtel
- Rue des Rasses
- Rue de l'Industrie
- Grand'Rue, L'Auberson

Les lieux privilégiés pour la pose du radar sont les endroits proches des écoles, des passages piétons, les routes rectilignes en descente et à fort trafic.

## AMENDES D'ORDRE

Sur l'ensemble de l'année 2022, 650 contraventions de stationnement ont été infligées, pour un montant de Chf 38'810.-. Dans la majorité des cas, du dépassement de durée de stationnement, ensuite l'absence de disque de stationnement puis le stationnement sur une interdiction de stationner.

## ORDONNANCES PÉNALES ET COMMISSION DE POLICE

En 2022, suite à la réception de rapports de dénonciations pour infractions aux divers règlements communaux, 18 ordonnances pénales ont été prononcées, dont :

- 2 ordonnances pénales à des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets, pour un montant de Chf 250.00
- 13 ordonnances pénales pour violations du règlement de la Commune de Sainte-Croix
- 3 avertissements.

Le montant total des ordonnances pénales prononcées se monte à Chf 2'800.00.

Aucun mandat de comparution n'a été délivré par la Commission de Police.

Nombre d'ordonnances pénales prononcées		Montant des ordonnances pénales		Envois à l'office d'exécution des peines		Auditions par la Commission de Police	
2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
94	18	9'120.00	2'800.00	1	1	0	1

Le produit total des sanctions (amendes d'ordre et ordonnances pénales) pour les infractions commises se monte donc à Chf 41'860.- pour 2022, alors qu'il était de Chf 21'120.- en 2021.

## POLICE DU COMMERCE

Le contrôle des tea-rooms et boulangeries de la Commune a été effectué à la demande de la police du commerce, dans l'ensemble tout est conforme.

### 9.3 AUTRES ACTIVITÉS

## CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Monsieur Raymond Gummy, inspecteur officiel des champignons pour notre Commune, a officié en tant que tel à 13 reprises, le lundi de 15h00 à 17h30 dans un local de l'Hôtel de Ville. Les contrôles effectués ont donné les résultats suivants :

<b>59</b> Récoltes contrôlées	<b>37.505 KG</b> Quantité totale contrôlée
<b>28</b> Récoltes de champignons comestibles	<b>26.450 KG</b> Quantité de champignons comestibles
<b>27</b> Récoltes contenant des champignons impropres à la consommation	<b>9.735 KG</b> Quantité de champignons impropres à la consommation
<b>4</b> Récoltes contenant des champignons vénéneux	<b>1.320 KG</b> Quantité de champignons vénéneux
<b>0</b> Récoltes contenant des champignons mortels	<b>0 KG</b> Quantité de champignons mortels

## TAXES DE SÉJOUR - PROVENANCE ET ÉVOLUTION

	2020	2021	2022
Propriétaires	29'834.10	36'182.50	34'956.00
Locataires	5'231.50	4'500.00	4'537.50
Camping	205.50	67.50	375.50
Autres nuitées (Jolie Brise)	375.60	114.00	290.00
Location de vacances	5'890.40	5'111.60	7'487.30
Nuitées hôtels	19'089.60	21'045.00	24'795.00
Interhome	5'011.37	5'592.82	3'555.39
	<b>65'638.07</b>	<b>72'613.42</b>	<b>75'996.69</b>
<b>Bénéficiaires</b>			
Office du Tourisme local	39'382.84	38'911.25	45'598.01
Commune Sainte-Croix	26'255.23	33'702.17	30'398.68
	<b>65'638.07</b>	<b>72'613.42</b>	<b>75'996.69</b>

# 10. SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

## CPT 650

### 10.1 RESSOURCES HUMAINES

#### ÉTAT MAJOR

**MAJOR ALLAN MÜLLER**  
Commandant du SDIS

**CAP ADJ. MARIO MANZINI**  
Remplaçant du commandant  
et Quartier-Maître

**CAP ALEXIS PETITPIERRE**  
Responsable du service  
Instruction et Commandant DPS

**CAP STÉPHANE ROULET**  
Responsable de l'organe  
d'intervention du Pied-de-la-Côte

**PLT ANTHONY JOSEPH**  
Responsable du service  
des véhicules

**PLT FABIEN PASTORIS**  
Responsable des services du matériel et  
de l'entretien des Appareils respiratoires

A rejoint l'État-Major en cours d'année 2022 (avec voix consultative) en vue de reprendre le poste de Quartier-Maître au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

→ Lt Ludivine Corminboeuf.

En 2022, l'État-Major a tenu 10 séances ordinaires.

En complément des séances d'État-Major, nous avons participé à :

- 1 soirée rapport administratif des commandants
- 1 journée technique des DPS
- 1 journée technique des commandants
- 2 séances de la Commission consultative.

#### EFFECTIF

	Off	S.off	Sap	Total
DPS + EM	12	14	46	72
DAP	0	0	2	2
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>48</b>	<b>74</b>

## ADMISSIONS DÉTACHEMENT PREMIER SECOURS

### REC BEN SOUSSIA HERTIG MOHAMED

DPS F

### REC CURCHOD ADRIEN

DPS F

### REC DOS SANTOS KEVIN

DPS F

### REC MARTIN GILLES

DPS F

### SAP TYRODE ARTHUR

DPS F (en provenance des JSP)

### CPL SCHREYER JONATHAN

DPS F (en provenance du DAP Z1)

### SAP CUSIN STEVE

DPS F (en provenance du DAP Z1)

### SAP JACCARD ERIC

DPS F (en provenance du DAP Z1)

### SAP MISCHLER MAXIME

DPS F (en provenance du DAP Z1)

### SAP WIELAND IVAN

DPS F (en provenance du DAP Z1)

### SAP LOCHER JOHNNY

DPS F (09.22 - En provenance du SDIS régional du Nord vaudois)

## DÉMISSIONS

### CAP YVAN MICHELET

DPS B1

16 ans de service

Retraite

### SGT PATRICK AUBORT

DAP Z1

29 ans de service

Retraite

### APP DOMINIQUE AMSTUTZ

DPS F1

4 ans de service

Déménagement

### SAP CHRÉTIEN GANGJONG NZALI

DPS F1

4 ans de service

Déménagement

### SAP ADRIEN MONNIER

DPS B1

5 ans de service

Déménagement

### SAP SIMON BOURGOIN

DPS F1

3 ans de service

Exclusion

## 10.2

## FORMATION

Les membres du SDIS de Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte ont participé à 58 cours (soit 597 heures) cantonaux afin de parfaire leur formation. Quelques 5'550 kilomètres ont été effectués au moyen de véhicules privés pour se rendre aux cours de l'ECA. La question de doter notre SDIS d'un véhicule de transport de personnes se pose.

## AUTRES ACTIVITÉS

- 4 cours cadres officiers
- 4 cours cadres officiers et sous-officiers
- 19 exercices DPS
- 8 exercices pour porteurs d'appareils respiratoires
- 8 exercices désincarcération
- 2 soirées au simulateur RAMA à Cugy
- 2 soirées piste gaz & vélo RAMA à Cugy
- 2 gardes de feu de l'Avent.

## 10.3 NOMINATIONS

### PROMOTIONS

#### 1 APPOINTÉ

Sap Patrick Duperrex (DPS F)

#### 2 CAPORAUX

App Kim Merminod (DPS F)

App Antonio Silveiredo (DPS F)

#### 2 SERGENTS

Cpl Boris Masur (DPS F)

Cpl Alain Frésard (DPS B)

#### 3 LIEUTENANTS

Sgt Jérémie Chabloz (DPS F)

Sgt Stéphane Cornuz (DPS F)

Sgt Frédéric Meystre (DPS F)

#### 2 PREMIER-LIEUTENANTS

Lt Anthony Joseph (DPS F)

Lt Fabien Pastoris (DPS F)

#### 1 CAPITAINE

Plt Alexis Petitpierre (DPS F)

#### 1 CAPITAINE-ADJUDANT

Cap Mario Manzini (DPS F)

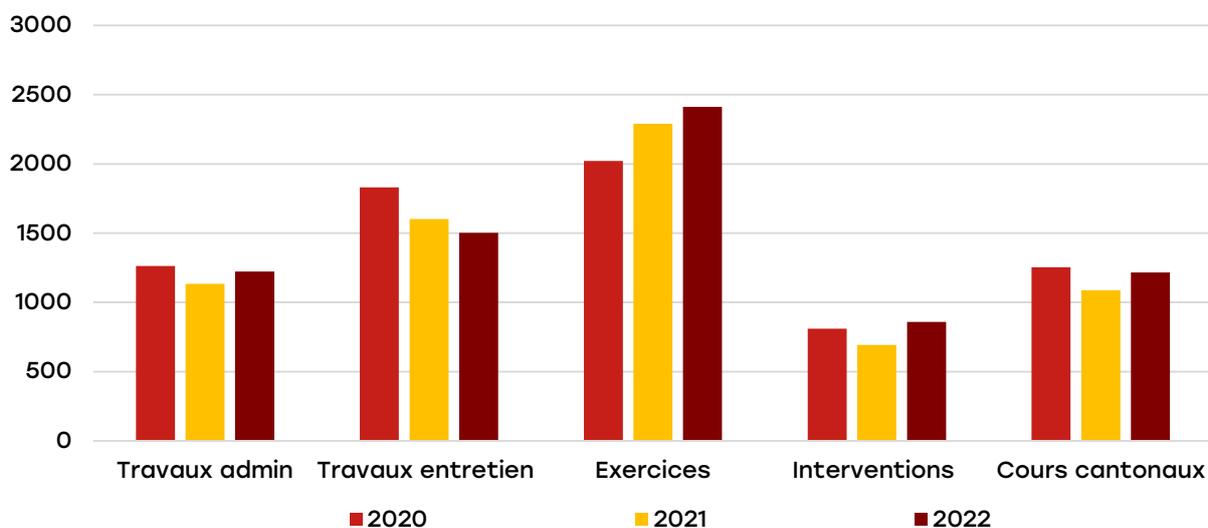
#### 1 MAJOR

Cap Allan Müller (DPS F)

## 10.4 ACTIVITÉS DU SDIS

<b>Travaux d'État-Major et administratifs</b>	1'223.5
<b>Travaux d'entretien</b>	
→ APR (heures en dehors des rétablissements lors d'exercices)	45
→ Matériel	256
→ Travaux et gardes week-end	1'122
→ Véhicules	79.5
<b>Exercices</b>	
→ Cours de cadres Off et Soff	239
→ APR	658
→ DPS	1'208
→ Désincarcération	307
<b>Gardes de Noël et représentations</b>	30
<b>Divers, autres activités</b>	72.25
<b>Interventions nombre</b>	58
<b>Total des heures d'interventions (60 interventions)</b>	859.5
<b>Cours cantonaux</b>	1'216
<b>TOTAUX</b>	<b>7'373.75 HEURES</b>

## COMPARAISON SUR 3 ANS



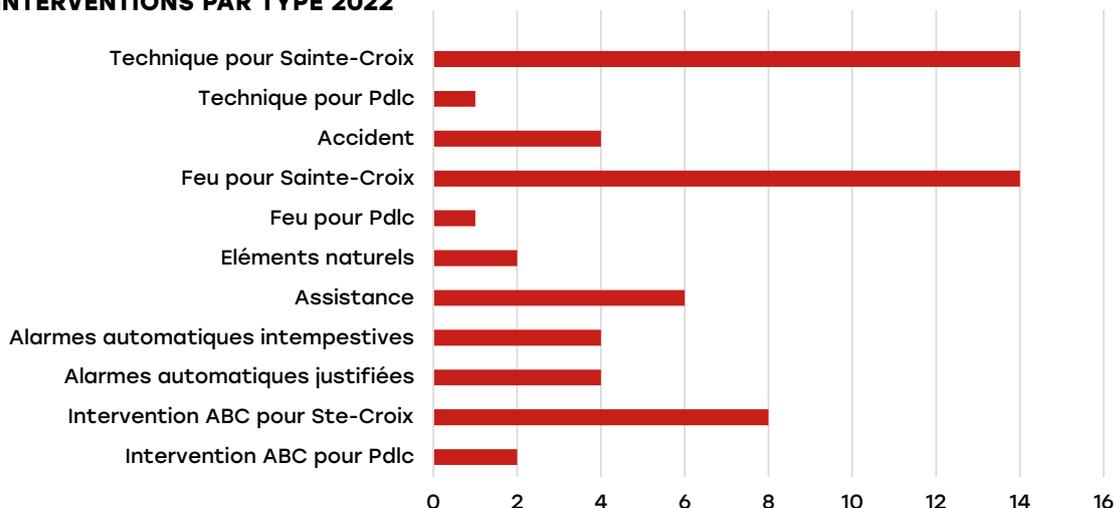
## 10.5

## INTERVENTIONS

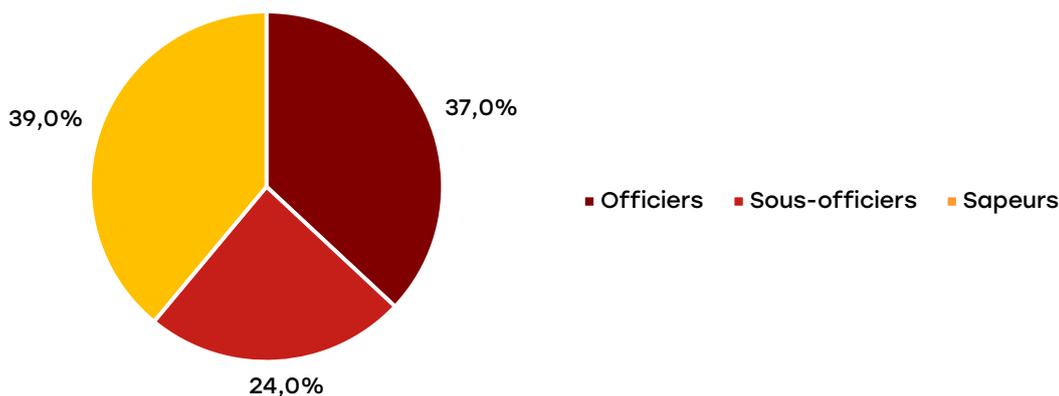
60 interventions en 2022 (60 interventions en 2021).

RÉPARTITION DES SORTIES	NOMBRE	EFFECTIFS	POURCENT
Interventions ABC l'OI du Pied-de-la-Côte	2	10	2,47
Interventions ABC l'OI du Pied-de-la-Côte	8	33	8,15
Alarmes automatiques justifiées	4	24	5,93
Alarmes automatiques intempestives	4	25	6,17
Assistance	6	22	5,43
Éléments naturels	2	12	2,96
Feu pour Pied-de-la-Côte	1	19	4,69
Feux pour Sainte-Croix	14	128	31,60
Accidents	4	36	8,89
Technique pour l'OI du Pied-de-la-Côte	1	7	1,73
Technique pour l'OI de Sainte-Croix	14	89	21,98
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>405</b>	<b>100%</b>

### INTERVENTIONS PAR TYPE 2022



### HEURES D'INTERVENTIONS PAR GRADES 2022



## 10.6

### MATÉRIEL ET APPAREILS RESPIRATOIRES

Le service d'entretien du matériel a effectué 256 heures de travail. En 2022, quatre personnes ont collaboré à ce service pour l'OI de Sainte-Croix : Plt Fabien Pastoris (responsable de service), Sgt Esteban Gamma, Cpl Kim Merminod, Cpl Antonio Silveiredo. Une personne est responsable du matériel pour l'OI du Pied-de-la-Côte : Sgt Alain Frésard.

Le 25 août 2022, le Service Technique et logistique de l'ECA nous a fourni les nouvelles tenues ECAFire et ECATech pour l'ensemble des membres du DPS. Nous avons reçu également des nouveaux outils pour forcer les portes d'entrées. Notre ancienne motopompe type II Pci de l'OI du Pied-de-la-Côte a été remplacée par une motopompe neuve automatique de type UP4.

Le service d'entretien des Appareils respiratoires a effectué 45 heures de travail en plus des heures de rétablissement suite aux exercices et interventions. En 2022, il est composé des membres suivants : Plt Fabien Pastoris (responsable de service), Sgtc Didier Guinchard, Sgt Sandrine Jaccard, Sgt Boris Masur, Cpl Jordan Hertig, Cpl Quentin Joseph pour l'OI de Sainte-Croix. Pour l'OI du Pied-de-la-Côte, deux personnes étaient actives dans le service pour l'année 2022 : Cap Yvan Michelet et le Sap Mélanie Muzette.

## 10.7 VÉHICULES

Le service d'entretien des véhicules a été sollicité durant 79,5 heures au cours de l'année 2022.

Le service a formé cinq personnes (206 heures de formation en tout) qui ont obtenu le permis C1, il s'agit de : App Patrick Duperrex, App Mathieu Monnier, Sap Valérie Jaquier, Sap Cédric Pawicki, Sap Rémy Troyon.

En 2022, le service est composé du personnel suivant : Plt Anthony Joseph (responsable de service), Lt Stéphane Cornuz, Sgtc Daniel Monod, Sap Antonin Criblez pour l'OI de Sainte-Croix. Pour l'OI du Pied-de-la-Côte : Sgt Alain Frésard, Sgt Cédric Roulet, App Cyril Charles.

## 10.8 INSTRUCTION

Le thème cantonal de l'instruction pour 2022 était les phases I et II des interventions dans le domaine chimique. L'équipe chargée de l'instruction a également organisé plusieurs formations sur des thématiques de base afin de maintenir les acquis. Les thématiques suivantes ont notamment été abordées : feux de cheminée, ventilation, caméra thermique, décontamination autonome, échelles et sauvetage. L'organisation administrative de ces formations ainsi que des Cours cantonaux a mobilisé le service durant 96 heures.

Notons la mise sur pied de quatre soirées d'exercice désincarcération sur la RC 254 (Sainte-Croix/Vuiteboeuf) dans le secteur des trois pistes. Ces exercices, proches des conditions d'engagement réel, ont été très formateur. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur le soutien de la DGMR pour la mise en place, en toute sécurité, de ces soirées de formation.

Le service était composé, en 2022, du Cap Alexis Petitpierre (responsable du service), du Cap Inst Cyril Guinchard et du Lt Frédéric Meystre. Les formations et exercices internes ont été, en majeure partie, réalisés par les officiers et sous-officiers du SDIS.

Notre SDIS a également participé le 2 avril 2022 à un cours de cadres InterSDIS avec nos collègues du « Grand Nord ».

Le service a également présenté une équipe au concours cantonal dans la discipline « Échelle automobile ». Elle a terminé troisième de sa catégorie.

## 10.9 QUARTIER-MAÎTRE

La gestion administrative pour l'année 2022 a été réalisée par 2 personnes. La mise à disposition de plusieurs plateformes informatiques permettant notamment au personnel de noter ses heures de manière indépendante a permis de réduire les heures de saisie manuelle.

Le processus d'engagement d'une personne pour soutenir l'administration a été reporté à début 2023. En effet, en 2022, l'État-Major a subi d'importants changements. Les nouveaux responsables ont dû se former à leurs postes. Ils ont pu ainsi déterminer durant l'année 2022 les tâches administratives qui seront transmises à la future employée administrative qui entre en fonction en mars 2023.

## 10.10 SITE DU PIED-DE-LA-CÔTE

L'OI du Pied-de-la-Côte est intervenu à quatre reprises en 2022 (1 x à Mauborget, 2 x à Tévenon, 1 x à Grandevent). Le Détachement de Premier Secours a montré toute son utilité lors d'un feu de villa avec sauvetages le mercredi 9 mars 2022 à 1h du matin. En effet, la rapidité et l'efficacité des intervenants ont permis d'éviter le pire.

L'OI du Pied-de-la-Côte peut compter sur une équipe motivée et investie. Néanmoins, le recrutement de personnel, notamment disponible en journée, est difficile et inquiétant. Le SDIS a participé à deux événements locaux en plus des soirées de recrutement pour essayer de compléter les effectifs. Une personne a rejoint les rangs du DPS du Pied-de-la-Côte au 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'État-Major, en collaboration avec les autorités locales, va poursuivre et développer son travail de promotion de la fonction de sapeur-pompier volontaire auprès des habitantes et habitants des communes concernées.

## 10.11 JEUNES SAPEURS

Pour l'année 2022, l'association des jeunes Sapeurs-Pompiers de Sainte-Croix ne compte pas moins de 28 jeunes (23 garçons et 5 filles), âgés de 10 à 17 ans. Ils ont été encadrés par 12 monitrices et moniteurs ainsi que 3 aides moniteurs. Ces derniers ont pu compter sur l'aide ponctuelle de pompiers du SDIS. 8 exercices ont été organisés durant l'année écoulée (environ 30 heures). Ils ont également participé à cinq événements (rassemblement, journées techniques, ...).

Les JSP sont la relève de notre SDIS. Environ 20 % de l'effectif actuel des DPS est composé de membres ayant fait partie des JSP.

## 10.12 CONCLUSIONS

La direction du service a connu passablement de changements au 1<sup>er</sup> janvier 2022. À la fin de cette première année, nous constatons que dans son ensemble le service vit bien. Nous devons cependant veiller à répartir les charges de travail de manière plus large pour éviter un essoufflement de nos cadres supérieurs. Les contraintes administratives sont de plus en plus importantes et l'engagement d'une personne à temps partiel pour nous appuyer dans ce domaine va certainement contribuer à alléger la part de travail des membres de l'État-Major. Ces derniers pourront alors se consacrer pleinement à leurs tâches de gestion de leurs services respectifs.

Plusieurs évènements ont jalonné la vie du SDIS en 2022. Notons les plus marquants soit l'inauguration de l'extension de la caserne en septembre et le rapport annuel, en décembre 2022. Le SDIS a également participé au passeport-vacances, au téléthon, à une matinée de prévention et de contact auprès de la population de Grandevent ainsi qu'au Marché de Noël de Tévenon.

Le recrutement de forces vives reste évidemment la préoccupation première de l'État-Major. La formation d'un sapeur-pompier représente entre 4 et 5 ans de travail. La situation est préoccupante notamment pour le renouvellement de nos cadres. Le SDIS a prévu d'augmenter sa visibilité en présentant ses activités lors de plusieurs évènements régionaux en 2023. Ces instants au contact de la population restent le moyen le plus efficace de recruter du personnel.



Caserne du SDIS

# 11. SERVICES INDUSTRIELS

## CPT 810 À 832

### 11.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cet exercice, dans le cadre des missions principales liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux eau/gaz et des deux stations d'épuration, les activités du Service ont été particulièrement orientées sur les objets suivants :

**PRÉAVIS 21-17 :** Crédit d'étude pour la modernisation de la station d'épuration de la Villette :

- Suite à un appel d'offres selon procédure ouverte des marchés publics, le mandat d'étude a été adjugé au groupement de mandataires CSD - AFRY.
- Un complément à l'avant-projet a été réalisé afin de valider le choix de la filière et de l'implantation. Cet avant-projet finalisé a permis de confirmer les bases et les charges de dimensionnement auprès du service cantonal compétent.
- Dès lors le projet d'ouvrage a débuté, permettant un premier chiffrage des coûts projetés sur devis d'ingénieurs.
- Les dossiers de soumission pour les appels d'offres des lots principaux (génie civil et équipement) sont en préparation. Les retours de soumissions serviront de base à l'élaboration du préavis Municipal pour le crédit de construction.

**PRÉAVIS 20-07 :** Prospection hydrogéologique, réalisation d'un puits sur le site de Mouille-Faison :

- Un essai de pompage longue durée, étendu sur 5 semaines, a été mis en œuvre afin de valider le potentiel de l'aquifère. Les résultats obtenus confirment un débit de soutirage supérieur à 500l/min. En parallèle, des essais de traçage ont été réalisés dans les secteurs amonts afin de permettre une délimitation des zones de protection.
- La prochaine étape résidera dans une opération d'acidification du puits, devant permettre de décolmater les failles naturelles du massif calcaire et ainsi améliorer l'accès à la ressource hydrique.

**PRÉAVIS 20-13 :** Équipement du hameau des Gittaz (eau potable, défense incendie et assainissement) :

- Près de trois kilomètres de conduites d'eau potable en fonte de diamètre 125mm ont été po-

sées en fouille, reliant le secteur de l'hôpital au hameau de la Gittaz-Dessus.

- Au quartier de Vers-Chez-le-Gras, ce sont 300 mètres de conduites d'eau potable qui ont été remplacées pour le compte de la Société des eaux de La Sagne. Il a également été procédé au remplacement de 300 mètres de conduites de distribution de gaz naturel.
- Sur le réseau d'adduction d'eau des sources des Auges, 45 mètres de conduites ont été remplacées en synergie avec la création d'un caisson de soutènement pour une piste forestière.
- Suite à de multiples fuites, 25 mètres de conduites d'eau ont été remplacées à la Rue du Cochet.
- Selon la directive W12 de la SSIGE, poursuite de la mise en conformité de l'autocontrôle sur support informatique (Aquapilot), pour les réseaux d'eau de Sainte-Croix et de l'ACRG.
- Rénovation complète de l'espace administratif de l'atelier des Services industriels.
- Recherches de fuites sur les réseaux eau et gaz.
- Surveillance et exploitation du réseau d'eau de l'ACRG.

Concernant la distribution de l'eau, aux faibles précipitations neigeuses de l'hiver, ce sont adjointes des périodes estivale et automnale marquées par des quantités de pluie inférieures à la normale. Cependant, les grandes chaleurs se sont particulièrement déclarées sur la deuxième partie de l'été et le début de l'automne, période où la sollicitation agricole et viticole est moindre sur le réseau de l'ACRG. Nous avons ainsi pu compter sur les ressources des puits d'Onnens durant les périodes d'été.

Pour la partie gaz naturel, le volume des ventes a subi une baisse significative, comptabilisant 34.8 millions de kWh. Cette diminution des volumes de gaz fournis aux consommateurs est le reflet des températures exceptionnellement hautes constatées tout au long de l'année et particulièrement durant le dernier trimestre.

Le marché du gaz a quant à lui accusé une envolée inédite des coûts sur les marchés internationaux depuis fin 2021, qui s'est accentuée en cours d'année avec la situation géopolitique extrêmement instable liée à la crise ukrainienne.



Préavis 20-13 : Équipement du hameau des Gittaz

## 11.2 SECRÉTARIAT - ADMINISTRATION

### ABONNEMENTS

Il a été procédé à 306 mutations (départs / arrivées des usagers et remplacements de compteurs, eau et gaz confondus).

### RELEVÉ DES COMPTEURS

Afin de rationaliser les parcours et limiter les temps d'intervention, l'équipement du parc des compteurs eau et gaz est complété d'émetteurs radio. À ce jour, 93% des compteurs d'eau et 99 % des compteurs de gaz sont relevés automatiquement.

### FACTURATION

La gestion des 2'007 compteurs (eau et gaz) est assurée au moyen du système informatique par lequel ont été établies, au cours de l'exercice, 5'934 factures eau, gaz et prestations diverses.

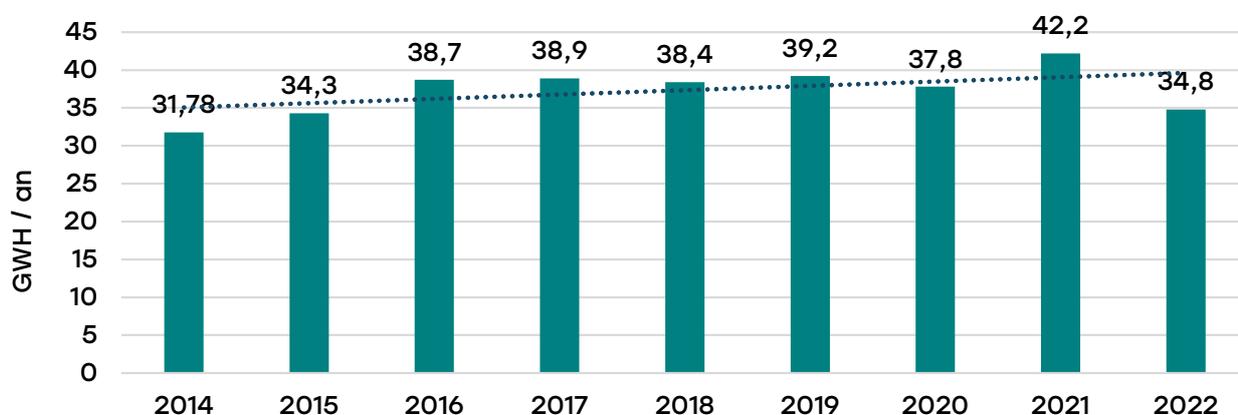
Outre la facturation d'énergie, 85 factures détaillées ont été éditées pour diverses prestations à des tiers (réparations, pose de conduites, service après-vente).

## 11.3 GAZ NATUREL

### ADMINISTRATION

Mouvements des compteurs gaz	2018	2019	2020	2021	2022
Achats	14	70	44	140	110
Compteurs en service cuisson seule	62	58	52	52	44
Compteurs en service chauffage	876	899	912	912	908
<b>Compteurs totaux en service</b>	<b>938</b>	<b>957</b>	<b>964</b>	<b>964</b>	<b>952</b>
Compteurs équipés de radio	867	913	933	943	942
% des compteurs équipés de radio	93 %	95%	97%	98%	99%

## ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION 2014-2022 ET COURBE DE TENDANCE



La consommation totale annuelle s'est élevée à 34.814 millions de kWh. Cette baisse des consommations est le reflet des températures exceptionnellement hautes constatées tout au long de l'année, et particulièrement durant le dernier trimestre.

## INSTALLATION INTÉRIEURES

Il a été procédé à la mise en service de 2 nouvelles installations, au contrôle de 20 branchements suite à des changements de chaudières et à la mise hors service de 8 branchements. Par ailleurs, 166 interventions ont été effectuées chez les abonnés pour la pose et la dépose de compteurs dans le cadre des étalonnages édictés par l'Institut fédéral de métrologie.

143 contrôles d'étanchéité ont été effectués, faisant suite à de nouvelles installations, à des remplacements d'appareils ou à des modifications de conduites.

## RÉSEAU DE DISTRIBUTION BASSE PRESSION

Surveillance et contrôle du réseau, vidange des siphons, détection et localisation de fuites.

Cette année, la campagne de recherche de fuites a permis la réparation de 9 fuites, toutes sur des conduites privées.

Pose de 300 mètres de conduite de gaz en PE de diamètre 125mm à Vers-chez-le-Gras, conjointement au remplacement de la conduite d'eau de la Société des eaux de La Sagne.

## RÉSEAU DE DISTRIBUTION MOYENNE ET HAUTE PRESSION

Contrôles habituels des conduites et entretien courant des postes de détente.

Campagne de mesure d'odorisation du gaz, afin de garantir des valeurs minimales en Tétrahydrothiophène.

## ENTRETIEN STATIONS

En sus des opérations liées aux entretiens et contrôles périodiques, les stations suivantes ont subi quelques modifications :

### STATION DE DÉTENTE DES PAYELS

→ Remplacement des filtres

### USINE À GAZ

→ Remplacement des filtres.

## FORMATION

Messieurs Didier Verguet, Adrien Desarzens et Alain Guicherd ont suivi le cours SSIGE pour l'acquisition des connaissances liées à l'application des pratiques sécuritaires lors des interventions sur les conduites de gaz en fouille.

## 11.4 PRIX DE L'ÉNERGIE

### TARIFS

Malgré la flambée des prix sur les marchés mondiaux du gaz qui ont impacté le deuxième semestre, les bons résultats du premier semestre ont permis de conserver les tarifs communaux.

Par rapport aux autres distributeurs, nos tarifs sont très compétitifs. Ils apparaissent parmi les plus bas du canton de Vaud et exactement dans la moyenne Suisse. Toutes ces informations et comparatifs, par catégorie de consommateurs, sont constamment mises à jour et disponibles sur le site de Monsieur Prix : <http://gaspreise.preisueberwacher.ch/web/index.asp>

### TAXE CO2 SUR LES COMBUSTIBLES : TAXE INCITATIVE PRÉLEVÉE

La taxe sur le CO2 a été maintenue à 1.744 ct/kWh pour l'exercice 2022.

### APPROVISIONNEMENT

Afin de s'assurer qu'aucun gaz de schiste n'est présent dans le gaz importé par la commune et également que le gaz est bien extrait dans une zone géographique la plus proche de la Suisse, des certificats d'origine de gaz naturel ont été achetés sur le marché gazier international. De ce fait, l'intégralité du gaz distribué dans le réseau communal provient de gaz norvégien, qui est le gaz extrait avec le moins d'impact environnemental.

## 11.5 EAU POTABLE

### ADMINISTRATION

Mouvements des compteurs	2018	2019	2020	2021	2022
Achats	14	32	29	28	13
Compteurs en service	1057	1044	1047	1054	1060
Compteurs équipés radio	839	919	937	968	988
% compteurs équipés	79.4 %	88 %	89 %	92 %	93%

### CONTRÔLE QUALITÉ

Dans le cadre de la mise en application de notre autocontrôle, 29 échantillons ont été prélevés sur le réseau de distribution afin de les soumettre à un laboratoire certifié pour les analyses bactériologiques. 12 de ces échantillons ont également subi un test physico-chimique.

Toutes les analyses ont révélé une eau parfaitement conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale du 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène et de microbiologie relative aux denrées alimentaires.

L'information sur la qualité de l'eau est transmise aux consommateurs avec la facture-décompte de décembre. Parallèlement, ces données sont également disponibles sur le site internet de la SSIGE : [www.qualitedeleau.ch](http://www.qualitedeleau.ch).

## CAPTAGES ET AMENÉES - VOLUMES M<sup>3</sup>

Lieu	2018	2019	2020	2021	2022
Les Auges	119'282	104'944	93'622	103'998	116'568
Dénériaz/Noirvaux	208'191	219'200	226'282	228'053	221'047
Mouille-Mougnon	54'370	66'979	64'802	49'419	58'992
Onnens	131'752	102'874	102'135	94'084	94'288
<b>Totaux</b>	<b>513'595</b>	<b>493'996</b>	<b>486'841</b>	<b>475'554</b>	<b>490'895</b>
Ventes ACRG	61'862	58'077	63'082	71'487	78'030
Différence	451'733	435'919	423'759	404'067	412'865

En provenance des sources des Dénériaz, le volume revendu à l'ACRG se monte à 78'030m<sup>3</sup>, ce qui représente le tiers du total de l'eau pompée à Noirvaux.

L'eau soutirée sur le réseau de l'ACRG représente quant à elle le 23% de notre consommation. En dehors des cycles d'étiage, ce ratio a principalement été influencé par la qualité de distribution insuffisante de l'eau de nos captages lors des périodes de fonte des neiges et de pluies intenses.

## CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN KWH/AN

Lieu	2018	2019	2020	2021	2022
Dénériaz/Noirvaux	153'276	168'324	166'152	159'909	155'190
Mouille-Mougnon	53'331	62'341	62'704	56'495	56'876
<b>Totaux</b>	<b>206'607</b>	<b>230'665</b>	<b>228'856</b>	<b>220'377</b>	<b>212'066</b>

## CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ MOYENNE EN KWH/M<sup>3</sup>

Lieu	2018	2019	2020	2021	2022
Dénériaz/Noirvaux	0.736	0.767	0.734	0.701	0.702
Mouille-Mougnon	0.98	0.93	0.97	1.14	0.96

## RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Surveillance et contrôle du réseau, mise en conformité de l'autocontrôle, révision des bornes hydrantes et détection-localisation de fuites.

Durant cet exercice, les campagnes de recherche et d'identification de fuites ont permis de déceler 9 fuites sur les conduites principales et 10 sur des branchements secondaires. 9 de ces fuites, relevant de rupture ou de perforation, ont nécessité des interventions urgentes.

Près de trois kilomètres de conduites d'eau potable en fonte de diamètre 125mm ont été posées en fouille, reliant le secteur de l'hôpital au hameau de la Gittaz-Dessus.

Au quartier de Vers-Chez-le-Gras, 300 mètres

de conduites d'eau potable en fonte de diamètre 125mm ont été remplacées pour le compte de la Société des eaux de La Sagne.

45 mètres de conduites ont été remplacées sur le réseau d'adduction d'eau des sources des Auges, en synergie avec la création d'un caisson de soutènement pour une piste forestière.

Suite à de multiples fuites, 25 mètres de conduites d'eau ont été remplacées par une conduite en fonte de diamètre 125mm à la Rue du Cochet.

## RACCORDEMENTS

4 nouveaux branchements d'immeuble ont été réalisés et 7 ont été remplacés.

## STATIONS - TRAVAUX DE RÉPARATION ET ENTRETIEN

En dehors des travaux liés aux opérations de maintenance, d'entretien et de contrôle, quelques modifications ont été apportées aux stations suivantes :

### RÉSERVOIR DE LA BROUTIRE

- Suite à des dégâts dus à la foudre, remplacement du débitmètre de sortie et de l'automate de communication avec le réservoir du 700.
- Coupe de bois aux abords et sur l'ouvrage par le service forestier.
- Prolongation de la conduite d'adduction de la cuve « droite » pour une meilleure circulation de l'eau dans le réservoir.

### POMPAGE MOUILLE-MOUGNON

- Réparations ponctuelles sur le cuvelage du bassin tampon.

### CAPTAGES DES AUGES

- Mise aux normes selon la directive SSIGE/W12 de la chambre de décantation des Coins, par la pose d'une chambre de siphonage, d'un clapet anti-batraciens et reprise structurelle de l'ouvrage par la création d'un mur de soutènement.

## 11.6 ÉPURATION

### STEP DE LA VILLETTE

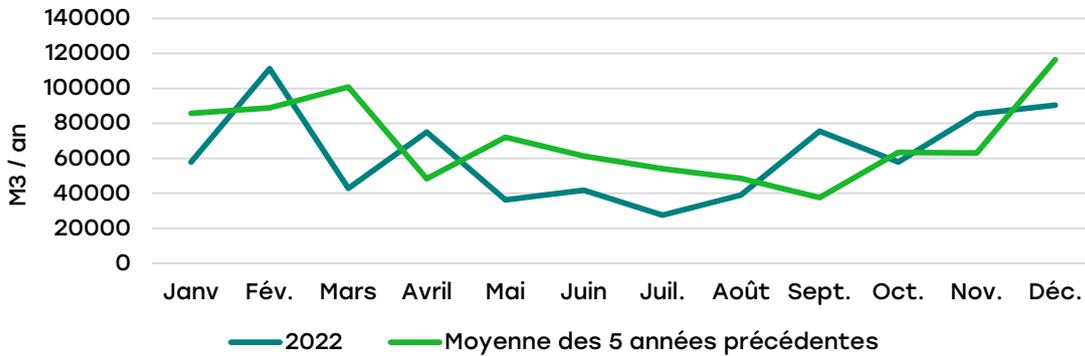
Exploitation	2018	2019	2020	2021	2022
Boues déshydratées - m <sup>3</sup>	402	417	462	438	371
Électricité RE - kW/h	134'648	132'084	151'111	139'740	134'938
Prod. électricité CCF-kWh	79'790	92'686	103'567	96'233	95'536
Production Biogaz - m <sup>3</sup>	56'958	59'980	65'201	63'225	62'514
Gaz naturel - m <sup>3</sup>	8'442	7'268	5'777	6'800	4'671
Eau potable - m <sup>3</sup>	1'597	1'108	1'545	1'011	2'350
<b>Produits chimiques</b>					
Chlorure ferrique (litre)	31'917	31'446	33'453	30'032	32'170
Floculant (kg)	1'375	1'425	1'450	1'425	1'375

L'intégralité du courant produit par le couplage chaleur-force (CCF) a été comptabilisé en sortie de machine et rétribué selon le tarif Pronovo qui se situe en moyenne à 24 cts/kWh.

### VOLUMES ANNUELS D'EAU TRAITÉS

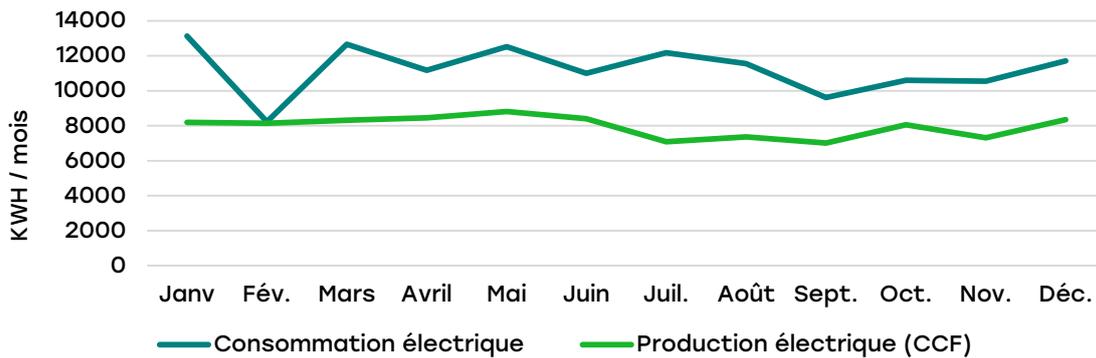
Année	Volume (m <sup>3</sup> )	Moyenne
2018	849'079	Moyenne 2'326 m <sup>3</sup> /jour
2019	923'122	Moyenne 2'529 m <sup>3</sup> /jour
2020	783'906	Moyenne 2'148 m <sup>3</sup> /jour
2021	912'544	Moyenne 2'500 m <sup>3</sup> /jour
2022	740'631	Moyenne 2'029 m <sup>3</sup> /jour

**EAUX TRAITÉES - VARIATION DES VOLUMES MENSUELS**

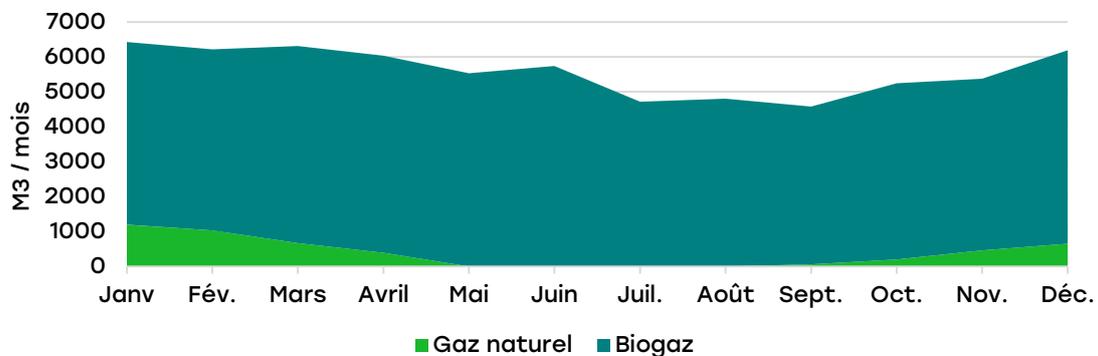


Notre réseau de collecteurs étant en grande partie unitaire, la pluviométrie influence directement les volumes d'eau à traiter. Le graphique est représentatif des faibles précipitations qui ont marqué l'année.

**ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES MENSUELLES**



**ÉNERGIE THERMIQUE - VARIATIONS MENSUELLES GAZ NATUREL ET BIOGAZ**



Le biogaz issu de la digestion des boues est entièrement revalorisé, à hauteur de 33 % sous forme électrique et de 67 % sous forme de chaleur, alors que le gaz naturel est utilisé comme énergie d'appoint pour la partie thermique.

## ENTRETIENS PARTICULIERS

### PRODUCTION DE BIOGAZ

→ Entretien et service du couplage chaleur/force.

### TRAITEMENT DES BOUES

- Révision d'une pompe de recirculation des boues du digesteur.
- Remplacement de la pompe à floculant pour la déshydratation des boues.
- Révision de la vis de transport pour les boues déshydratées.

## CONTRÔLE ET ANALYSE

Les boues étant destinées à l'incinération, une seule analyse effectuée à titre de contrôle général a été réalisée par la société SOL-CONSEIL. Les résultats n'apportent pas de commentaire particulier, les teneurs en métaux lourds étant respectées.

12 prélèvements d'eau ont été analysés par le Laboratoire cantonal. 9 de ces analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975. 3 échantillons ont révélé un abattement du carbone organique insuffisant.

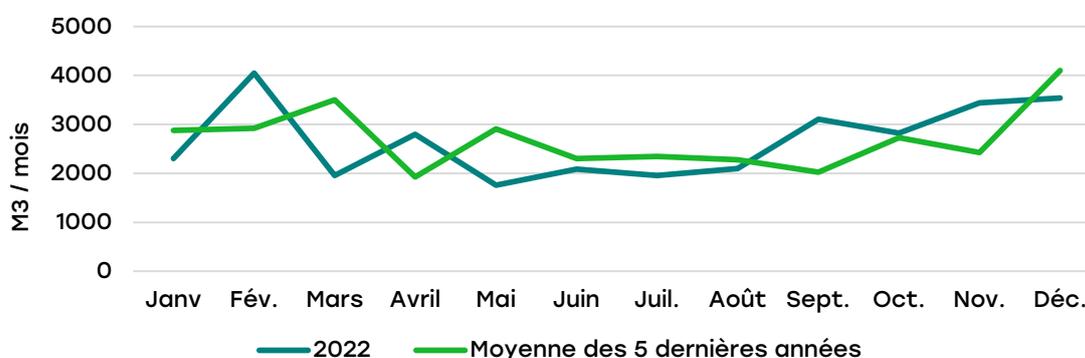
## STEP DE L'AUBERSON

### Exploitation

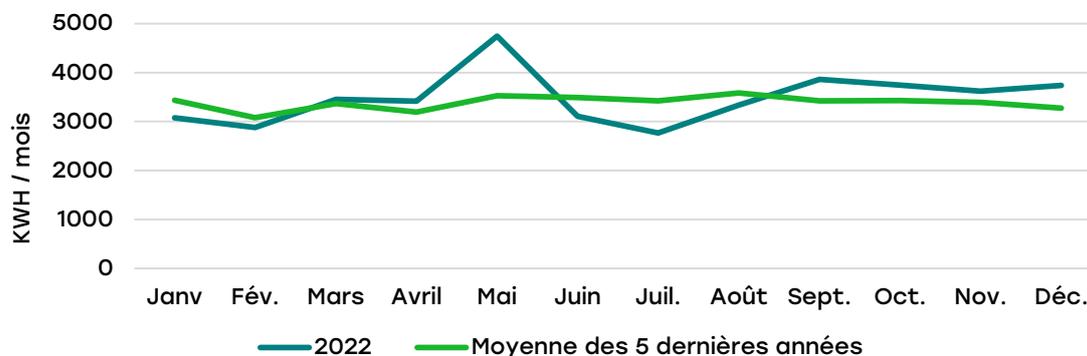
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
Eau traitée (m <sup>3</sup> )	31'417	32'200	32'322	33'627	31'902
Boues liquides 3 % (m <sup>3</sup> )	847	816	768	848	896
Chlorure ferrique (litres)	8'736	7'360	8'610	11'200	9'180
Eau potable (m <sup>3</sup> )	474	340	337	289	340
Gaz naturel (m <sup>3</sup> )	954	912	783	870	704
Électricité (kWh)	41'068	42'234	38'618	38'915	41'744

896m<sup>3</sup> de boues liquides ont été acheminées pour leur déshydratation à la STEP de La Villette, où le biogaz issu de leur digestion est valorisé au travers du système de couplage chaleur-force (CCF). Une fois traité, un volume résiduaire de 149m<sup>3</sup> de boues a été évacué vers la société VADEC, à Colombier, pour effectuer un séchage thermique en vue de son élimination par incinération en cimenterie.

### EAUX TRAITÉES - VARIATION DES DÉBITS MENSUELS



## ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES MENSUELLES



## ENTRETIEN PARTICULIER

## STATION DE RELEVAGE PRISE-PERRIER

→ Remplacement de l'intérieur de l'armoire électrique, partie automation.

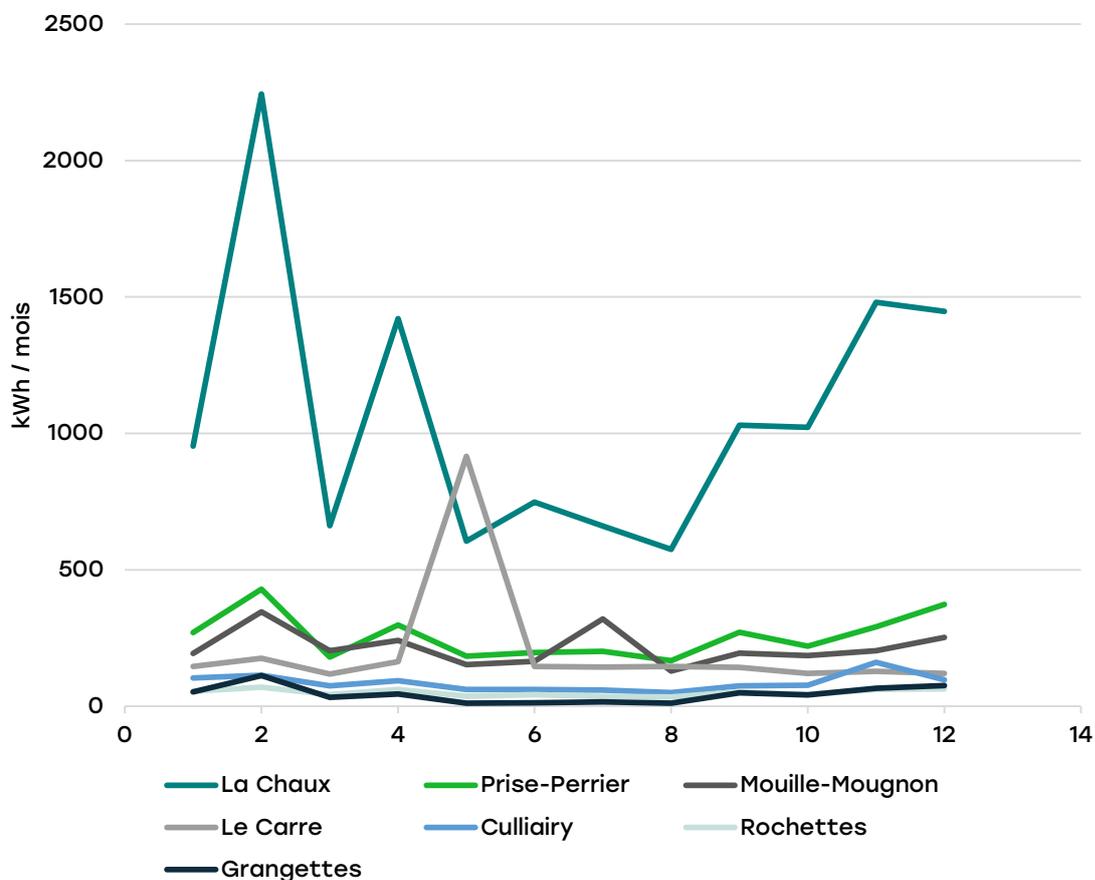
## CONTRÔLES ET ANALYSES

12 prélèvements d'échantillons ont été effectués pour le canton qui procède à divers contrôles. 8 de ces analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975. 4 échantillons ont révélé une concentration en ammonium trop élevée.

CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES ANNUELLES  
DES STATIONS DE RELEVAGE EN KWH

Station	2018	2019	2020	2021	2022
Prise-Perrier	3'950	5'273	6'902	4'677	3'081
Le Carre	1'800	1'750	1'737	1'945	2'466
La Chaux	13'490	10'847	15'458	18'324	12'850
Mouille-Mougnon	2'930	3'715	3'295	3'151	2'587
Culliairy	1'165	1'065	1'046	1'244	1'028
Les Grangettes	625	816	551	666	526
Les Rochettes	661	578	698	704	602
<b>Totaux en kWh</b>	<b>24'621</b>	<b>24'044</b>	<b>29'687</b>	<b>30'711</b>	<b>23'140</b>

## VARIATIONS MENSUELLES DE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE POUR LES STATIONS DE RELEVAGE



Le graphique relève une consommation électrique excédentaire de la station de relevage du Carre au mois de mai. Cette anomalie provient d'une avarie survenue au niveau de la régulation des pompes.

# 12. OFFICE DU TOURISME

## CPT 160

### 12.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

L'année 2022 marque un quasi-retour à la normale d'un point de vue de la situation sanitaire en Suisse. La levée des restrictions liées au Covid 19 se traduit notamment par une forte reprise du tourisme indigène vers l'extérieur. Le présent rapport décrit les principaux résultats du développement touristique au niveau régional et local, plus particulièrement les nuitées, la provenance des visiteurs, la fréquentation de l'Agence ADNV / Office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses, ainsi que les actions de communication et de promotion menées par l'ADNV.

### 12.2 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET STATISTIQUES

#### NUITÉES HÔTELIÈRES

L'année 2021 fut marquée par une reprise économique forte, corrélée à la levée des mesures liées à la pandémie de Covid-19 en Suisse. L'effet, additionné aux nombreuses restrictions encore en vigueur à l'étranger, s'est traduit par une hausse significative des nuitées dans le secteur hôtelier. Il faut aussi noter, à l'échelle du Nord vaudois, l'ouverture en 2021 de quelques établissements hôteliers, ce qui a contribué à cette reprise. Pour 2022, l'augmentation des nuitées est sensible, ce qui peut s'expliquer par la large ouverture des frontières et la reprise massive des voyages à l'étranger. En comparaison à 2019, nous constatons une augmentation de 12 % sur les nuitées.

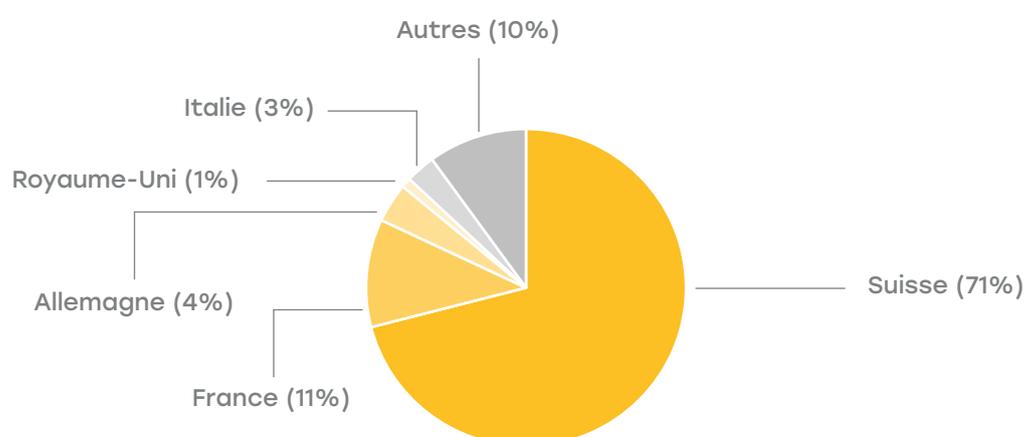
Pour Sainte-Croix / Les Rasses, les résultats se sont avérés plutôt positifs durant cette année 2022. En effet, les nuitées ont connu une légère augmentation par rapport à 2019, dernière année de référence pré-Covid. Si 2021 a été une année exceptionnelle pour le secteur de l'hôtellerie, avec une clientèle suisse encore largement captive, 2022 marque un retour à la normale.

	2019	2020	2021	2022	Évolution 2019-2022	Évolution 2021-2022
Nuitées hôtelières Nord Vaudois	116'505	96'196	129'182	131'063	+ 12 %	+1 %
Nuitées hôtelières Sainte-Croix/Les Rasses	31'027	29'548	35'747	31'806	+2,5 %	-11 %

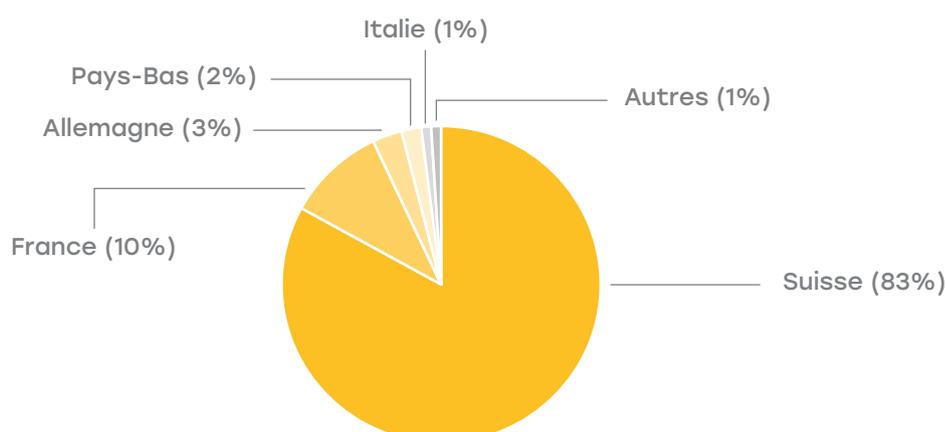
#### PROVENANCE DES VISITEURS

Comme observé en 2021, le Nord vaudois a été plébiscité par un public essentiellement suisse en 2022. En comparaison à l'année dernière, on constate une diminution du marché suisse de 3%. Au vu de la levée des restrictions et la possibilité de voyager à l'étranger en 2022, on peut considérer cela comme une stabilisation de la fréquentation. Les marchés français, allemand, et néerlandais sont en léger recul comparé à 2021 ou 2019. Les graphiques ci-après présentent les provenances des visiteurs en 2019 et 2022 dans le Nord vaudois :

### NUITÉES À FIN DÉCEMBRE 2019 DES PRINCIPAUX PAYS DE PROVENANCE (EN %)



### RÉPARTITION DES NUITÉES 2022 PAR MARCHÉ (EN %)



## STATISTIQUES DES POINTS D'INFORMATIONS

### BUREAU PRINCIPAL - SAINTE-CROIX

Ci-dessous, les statistiques des visites et demandes de renseignements pour l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses en 2022. La fréquentation est de manière générale en forte diminution par rapport à 2019, dernière année de référence avant Covid. La diminution du nombre d'appels téléphoniques peut s'expliquer en partie par le passage à un système IP fin 2021. À noter qu'une partie de la fréquentation de l'agence est générée par des demandes de renseignements généraux qui ne concernent pas le tourisme. Cette proportion s'élève pour l'année 2022 à 14 %.

	2019	2020	2021	2022	Évolution 2019-2022 en %
Nombre de visiteurs	1'598	1'219	1'220	917	- 42 %
Nombre de téléphones	1'423	1'317	1'201	419	- 70 %
E-mails et courriers	293	388	332	199	- 32%

### CHALET D'INFORMATIONS - LES RASSES

Les statistiques des visites et demandes de renseignements au chalet d'informations des Rasses pour les saisons hivernales 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022, sont transmises ci-dessous. Pour ce type de statistiques, il est évident que la durée de la saison, ainsi que les conditions météorologiques jouent un rôle prépondérant. On peut tout à fait le constater dans le tableau ci-dessous.

Demandes	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021	Saison 2021/2022
Visites	642	635	1'131
Téléphones	396	962	1'054
Jours d'ouverture	28	78	84

Les chiffres de fréquentation ci-dessus sont à mettre en perspective avec le tableau suivant. Il est alors possible de constater qu'une grande partie de ces demandes est générée par les prestations que réalise l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / les Rasses pour le compte de l'École Suisse de Ski de Sainte-Croix / les Rasses.

Prestations pour l'École Suisse de Ski de Sainte-Croix/Les Rasses	2020/2021	2021/2022
Réservation cours privés	1'245	1'158
Réservations cours collectifs	156	182
Réservation jardins des neiges	290	127

## PROJETS ET ANIMATIONS DU SECTEUR DE SAINTE-CROIX

### CRÉATION DE 3 MOVEMENT TOURING TRACKS (ITINÉRAIRE DE SKI DE RANDONNÉE)

L'ADNV a entrepris, en début d'année 2022, les démarches auprès de la société Movement pour que trois itinéraires de ski de randonnée soient créés sur le Balcon du Jura. Le choix des itinéraires, la commande de matériel, ainsi que le balisage ont été réalisés en collaboration avec la Commune de Sainte-Croix. Un habitant a contribué au balisage. Les nouveaux itinéraires ont pu être promus dans le cadre de la Golden Apple, chasse au trésor en ski de randonnée, organisée dans diverses stations par Movement. L'événement s'est tenu le 20 février et le gagnant a remporté un sac contenant différents produits Movement. La logistique a été assurée par l'ADNV.

### VISITES GUIDÉES

Pour la seconde année consécutive, l'ADNV a mis en place un concept de visites guidées du Nord vaudois. Au total, 59 visites étaient programmées sur l'ensemble du territoire entre mai et décembre 2022. Au terme de l'année, ce sont 29 visites qui ont eu lieu pour un total de 335 personnes qui y ont pris part, soit une augmentation de 21.8% par rapport à 2021. Étant donné que 30 visites ont dû être annulées (pour des raisons météorologiques, de disponibilité de produit ou par manque d'inscription), l'équilibre financier n'est pas atteint pour cette année.

À Sainte-Croix, deux balades archéologiques accompagnées ont été organisées en collaboration avec Murielle Montandon. Au total, 23 personnes ont pris part à cette visite ; une première fois au Col des Étroits, une seconde à L'Auberson. Le programme sera reconduit en 2023 avec certaines adaptations.

### ADAPTATION DES ITINÉRAIRES VTT SUISSEMOBILE

Pour donner suite à une séance avec le Club de VTT du Balcon du Jura et les Communes de Sainte-Croix et Bullet, des améliorations du balisage des parcours Suisse Mobile ont été demandées à la DGMR. Il a notamment été décidé d'ajouter des panneaux pour raccourcir les deux itinéraires Suisse Mobile et créer ainsi des boucles plus courtes. Ces variantes de parcours sont davantage adaptées à une clientèle de loisirs et aux familles. L'ADNV a effectué les démarches conjointement avec la Commune de Sainte-Croix et a assuré le suivi pour la réalisation graphique des panneaux et la promotion des boucles.

### PUMPTRACK AUX RASSES

L'ADNV a proposé aux Communes de Bullet et Sainte-Croix d'installer temporairement un pump-track de 36 mètres aux Rasses. L'objectif était de pouvoir proposer une infrastructure sportive nouvelle durant la période estivale. Cette proposition a permis aux autorités de faire un test, afin de mesurer l'engouement de la population pour ce type d'installation. Une inauguration publique a été organisée conjointement avec les Communes de Bullet et Sainte-Croix le 7 juillet et la promotion a été assurée par l'ADNV.

## SENTIER DES BORNES

Des séances de travail ont été organisées conjointement entre l'ADNV, la Commune de Sainte-Croix, Vaud Rando, l'Office du tourisme des Fourgs, ainsi que la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs, dans le but d'améliorer l'itinéraire du Sentier des Bornes. Chemin très apprécié par les randonneurs français et suisses, le balisage et la promotion de ce sentier n'étaient plus adaptés. La modification du tracé, l'adaptation du contenu des panneaux, ainsi que la promotion de l'itinéraire seront terminées courant 2023.

## BIÈRE D'ALPAGE

La collaboration avec la Brasserie artisanale de Giez (b.a.g) a également continué cette année. À nouveau, l'ADNV a soutenu le projet « Bière d'alpage », notamment en finançant la réalisation de l'étiquette afin de diminuer le prix de vente de la bière auprès des chalets. Également, une page spéciale a été réalisée sur le site internet du développement touristique de l'ADNV avec les informations sur la b.a.g, la bière d'alpage, les chalets participants et des propositions d'itinéraires de randonnées à réaliser pour atteindre les différents alpages.

## SÉANCE HIVERNALE – SAISON 2022-23

En date du 23 novembre, l'Agence ADNV de Sainte-Croix a organisé une séance réunissant les prestataires impliqués dans la saison hivernale du Balcon du Jura. À cette occasion, une trentaine de partenaires (restauration, hôtellerie, remontées mécaniques, magasin de sport, etc.) ont été réunis. L'occasion d'informer ceux-ci sur les différentes actualités qui les concernent directement et de favoriser les échanges et des potentielles synergies. En a découlé notamment la mise en place d'un carnet d'adresses (POC) à destination de ces prestataires.

## PRODUCTION D'UN AIDE-MÉMOIRE À DESTINATION DES HÔTELIERS ET DES RESTAURATEURS

Les domaines de la restauration et de l'hôtellerie connaissent un taux de rotation important au niveau de leur personnel. Ces employés, qui ne viennent pas toujours de la région, ne connaissent pas nécessairement l'offre hivernale en place sur le Balcon du Jura. Ce nouvel outil créé par les collaborateurs de l'ADNV présente cette offre de manière factuelle, avec tous les détails utiles et les points de contact. Il a été largement diffusé en fin d'année dans le Nord vaudois. Une mise à jour pour les prochaines saisons est d'ores et déjà agendée.

## COMITÉS LOCAUX

Le Comité exécutif de l'ADNV a approuvé la création de trois comités locaux en 2022 dans le but de renforcer l'implication des membres dans le soutien au développement économique et touristique du Nord vaudois.

Ces trois comités locaux ont leur siège respectif dans les communes d'Orbe, Yverdon-les-Bains et Sainte-Croix.

Chaque comité local est formé de 7 à 11 membres ADNV du périmètre concerné, représentant les Communes, les partenaires du domaine touristique et les partenaires de l'économie. La mission de ces comités est d'attribuer des aides financières aux personnes et entités déposant une demande de soutien, dans le cadre de trois bourses locales annuelles de CHF 33'000.- chacune.

En 2022, année de démarrage qui n'a compté que 3 séances sur les 4 prévues, les 3 comités locaux ont distribué un total de CHF 61'250.- réparti entre 37 demandes.

Le comité local de Sainte-Croix a soutenu 13 porteurs de projet, avec un total de CHF 18'000.- distribués.

## ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

### EXPOSITION HOMO FABER

L'association Mec-art, en collaboration avec l'ECAL, a participé à l'exposition internationale Homo Faber, dédiée aux métiers d'arts. L'événement Homo Faber a mis en lumière les trésors vivants d'Europe et du Japon, avec 15 expositions présentant des maîtres artisans et des objets exceptionnels. Organisée à Venise du 10 avril au 1<sup>er</sup> mai, il s'agissait d'une belle opportunité de promotion pour la mécanique d'art grâce à cinq installations mécaniques interactives, alliant effets visuels et sonores. Avec le soutien de la Commune de Sainte-Croix, l'ADNV a aidé le comité dans ses recherches de financement et dans la relecture du dossier de présentation.

### CHAMBRE D'HÔTES GRANGETTE-BELLEVUE

Les propriétaires de la maison d'hôtes ont sollicité l'ADNV en vue de l'acquisition d'un hébergement insolite. C'est sous la forme d'un tonneau panoramique que ce projet a vu le jour. Il est aménagé avec un lit 2 places proche d'une surface vitrée pour l'observation du panorama et des étoiles, de 2 banquettes et d'une table amovible. L'ADNV a accompagné les propriétaires dans la rédaction de leur dossier, dans la recherche de financements, ainsi que dans la promotion de cette nouvelle offre.

### BALADES ARCHÉOLOGIQUES CALIGAE

À la demande de l'association Caligae, l'ADNV a procédé à la relecture des panneaux informatifs du nouvel itinéraire situé à L'Auberson. Il s'agit de la deuxième balade archéologique sur le Balcon du Jura, dont le projet de base a fait l'objet d'une aide financière LADE. L'ADNV a également profité de

l'inauguration de cette nouvelle balade pour inclure deux visites guidées dans son programme annuel. La promotion de cette nouveauté s'est aussi faite sur le site : [www.yverdonlesbainsregion.ch](http://www.yverdonlesbainsregion.ch).

## MANIFESTATIONS

### SPARTAN RACE

Initialement prévue en 2021, la première édition de la SPARTAN Sainte-Croix / Les Rasses a pu avoir lieu le samedi 11 juin 2022 à Sainte-Croix / Les Rasses. La franchise SPARTAN Race est leader mondial de course à obstacles. L'ADNV a coordonné l'arrivée de l'événement, en collaboration avec les Communes de Sainte-Croix, Bullet et Yverdon-les-Bains.

Sous un soleil radieux, l'évènement a été un succès populaire et sportif avec plus de 2'700 participants qui ont pris le départ sur les 3 types de courses : SPRINT (5km – 20 obstacles), SUPER (10km – 25 obstacles) et KIDS. Les retombées économiques pour la région ont dépassé les CHF 200'000.- et l'objectif des 500 nuitées a été atteint. La manifestation de teasing, nommée "Spartan Workout Tour" a été organisée à Yverdon-les-Bains le samedi 14 mai 2022 avec une quarantaine de participants.

### COOP RANDO FAMILLE

L'ADNV a organisé la 2<sup>ème</sup> édition de la Coop Rando Famille le 17 juillet 2022. 320 adultes et enfants provenant du Canton de Vaud et de Suisse alémanique ont participé à cet événement. Les collaborateurs de l'Agence de Sainte-Croix ont notamment géré les aspects opérationnels (itinéraire, autorisation, prise de contact) entre

l'entreprise événementielle et les Communes de Sainte-Croix et Bullet.

### BALADE GOURMANDE TRANSFRONTALIÈRE

En raison de la pandémie, le Festival des Terroirs Sans Frontières n'a pu avoir lieu ces deux dernières années.

Après une rencontre entre les Municipalités de Sainte-Croix et des Fourgs, ainsi que l'Office du tourisme des Fourgs, il a été décidé d'organiser une balade gourmande transfrontalière le 28 août pour maintenir la traditionnelle date dans l'agenda.

Les collaborateurs de l'ADNV ont donc pris part aux diverses séances de travail, notamment en transmettant des contacts de partenaires et en organisant la billetterie en ligne via l'interface TOMAS. La gestion des inscriptions ainsi que la présence d'un collaborateur et la promotion ont été assurés par l'ADNV. La balade a connu un grand succès avec la participation de près de 550 personnes.

## ACTIONS DE COMMUNICATION

### DIGITAL

Les comptes « d'Yverdon-les-Bains Région » sont utilisés pour les publications habituelles sur l'annonce d'évènements, la mise en avant de certaines activités et des photos de paysages.

Les tableaux ci-dessous mettent en avant la fréquentation du site internet du tourisme régional [www.yverdonlesbainsregion.ch](http://www.yverdonlesbainsregion.ch) ainsi que ses réseaux sociaux.

### FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET

	2019	2020	2021	2022	Évolution (%)
Visites (sessions)	201'952	260'815	287'952	283'242	-2%
Visiteurs (vue unique)	149'476	187'612	210'305	234'886	+12%
Pages vues	463'700	573'215	603'681	517'087	-14%

### RÉSEAUX SOCIAUX

Nombre d'abonnés	31.12.19	31.12.20	31.12.21	31.12.22	Évolution (%)
Facebook	8'058	8'737	8'571	8'862	+ 3%
Instagram	1842	2'610	3'092	3'291	+ 6%
Total	9'900	11'347	11'663	12'153	+ 4%

Le site fait actuellement l'objet d'un projet interne afin de le rendre plus attractif et pratique. La fin de ce projet est planifiée pour la fin du premier semestre 2023.

## VISITES DE PRESSE

L'ADNV a coordonné 6 visites de presse en accueillant 20 journalistes. Ces visites de presse sont principalement organisées en collaboration avec Vaud Promotion (2) et J3L (3). Il y a également eu une visite de presse organisée exceptionnellement en direct avec l'unité de Suisse Tourisme en Belgique. Cette diminution significative du nombre de visites de presse par rapport à 2021 et bien que le COVID ne soit plus un grand frein au voyage, est principalement due aux changements organisationnels de Vaud Promotion. Contrairement aux années précédentes, nous n'avons reçu que très peu de demandes de leur part pour la venue de journalistes.

On peut cependant noter une visite de presse en provenance d'Amérique du Nord, organisée dans le cadre d'une conférence de rédacteurs à Lausanne. 4 journalistes anglophones ont séjourné dans la région du 27 au 28 avril et ont visité la Manufacture Reuge, l'Atelier du Dr. Wyss, ainsi que le Grand Hôtel des Rasses.

## PROMOTIONS ET COLLABORATIONS PROMOTIONNELLES

En 2022, le Nord vaudois aura profité d'une présence principalement dans les médias suisses, notamment via le partenariat de relations publiques conclu avec l'agence Gretz Communication AG, en partenariat avec la section Nord vaudois d'HotellerieSuisse. Cette collaboration a abouti à une quarantaine d'articles dans la presse écrite et digitale suisse alémanique, pour une valeur RP totale de CHF 805'190.-. L'ADNV investit chaque année CHF 15'000.- dans cette mesure.

## EN COLLABORATION AVEC JURA-3-LACS, L'ADNV A

- Promu la nature et le slow tourisme, au travers d'une brochure (19'000 exemplaires en français et allemand) diffusée par les CFF
- Promu les « hidden gems » de la région de Jura-3-Lacs, en participant à la campagne « s'ils avaient su », notamment avec les menhirs de Clendy
- Promu la saison estivale avec le tournage d'un clip promotionnel sur les plages d'Yvonand
- Promu la saison hivernale à travers le site internet et les réseaux sociaux de Jura-3-Lacs
- Participé à la campagne de lancement du webshop de Jura-3-Lacs en proposant des produits touristiques pour le Nord vaudois

## EN COLLABORATION AVEC SUISSE TOURISME, L'ADNV A

- Promu la cuisine bio, à l'occasion du Swisstainable Veggie Day
- Promu le tourisme d'affaires, en collaborant à la mise en ligne de la plateforme digitale [www.myswitzerlandpro.com](http://www.myswitzerlandpro.com)
- Participé au Calendrier de l'Avent au niveau national et international, grâce à un prix pour la fenêtre du 9 décembre, au travers d'un

package découverte de 2 nuits dans le tonneau panoramique du B&B Grangette Bellevue à Sainte-Croix, l'accès au domaine skiable et nordique de Sainte-Croix / Les Rasses, la location de raquettes et un repas du terroir.

## PUBLICATIONS

En 2022, l'ADNV a travaillé sur un projet de fond de carte touristique personnalisé avec le bureau de géomètres yverdonnois Jaquier-Pointet SA et l'entreprise de communication urbigène Zaniah.ch. L'objectif était de créer un fond de carte touristique uniforme pour toutes les futures publications à vocation touristique de l'ADNV.

Le plan de ville et des highlights d'Yverdon-les-Bains, édité sous ce nouveau format, a été distribué durant l'été 2022. D'autres plans locaux seront imprimés avec ce fond de carte régional.

## PRODUITS PÈDZE

2022 a également vu le renforcement du concept « Pèdze » destiné à stimuler les activités de loisirs tant pour les habitants de la région, que les visiteurs occasionnels ou les touristes. Désormais, ce sont trois volets de ce concept qui cohabitent :

### Pèdze Pass

La plateforme [www.pedzepass.ch](http://www.pedzepass.ch) (lancée en 2020) permet à des partenaires d'activités, de loisirs et du commerce de publier gratuitement leur publicité ou une offre spéciale. En 2022, un montant de CHF 5'385.- a été investi auprès de LFM pour promouvoir par un spot audio les divers bons plans, chaque fin de semaine de mi-juin jusqu'à fin août. Une cinquantaine d'offres étaient disponibles de mai à septembre.

Afin de mesurer plus précisément l'impact de cette plateforme, un projet d'évolution informatique est en cours pour une mise en œuvre envisagée en 2023.

### Pèdze Gratte

Afin de stimuler la consommation régionale des prestataires du Nord vaudois, la « Pèdze Gratte » a également été relancée. Ce sont près de 20'000 cartes à gratter qui ont été distribuées entre juillet et août au centre-ville d'Yverdon-les-Bains, ainsi qu'aux Rives du lac.

2'665 activités et cadeaux (session de karting, entrée aux Grottes de Vallorbe, glaces, repas dans un restaurant, ...) représentant une valeur de CHF 34'435.- étaient offertes en collaboration avec des partenaires de la région.

### Pèdze Card

Enfin, l'ADNV a renouvelé la carte de rabais pour touristes « Pèdze Card ». Sous forme d'un carnet remis gratuitement par les hôtes (hôtels, B&B et campings) à leurs clients, la carte proposait 11 activités ou achats à prix réduit de 50%.

Les trois activités les plus consommées ont été : les glaces, le karting et le restaurant du Stade.

Distribuée à près de 18'000 exemplaires sur la base des commandes des établissements de séjour, plus de 2'144 achats ont été effectués grâce à cette carte, ceci sans compter les achats complémentaires réalisés.

### MASTERPLAN

L'avancement du projet Masterplan – tourisme 4 saisons du Balcon du Jura se poursuit depuis l'engagement d'un chef de projet au 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Nous constatons que la première phase du mandat du chef de projet Masterplan, prenant fin le 31 mai 2023, a d'ores et déjà permis de :

- Réaliser l'état des lieux du développement touristique ;
- Actualiser le Masterplan ;
- Mettre en place une gouvernance ;
- Initier et accompagner des premiers projets d'infrastructures, d'études de faisabilité et de mesures organisationnelles ;
- Lancer les groupes de travail desquels émaneront de nouveaux projets.

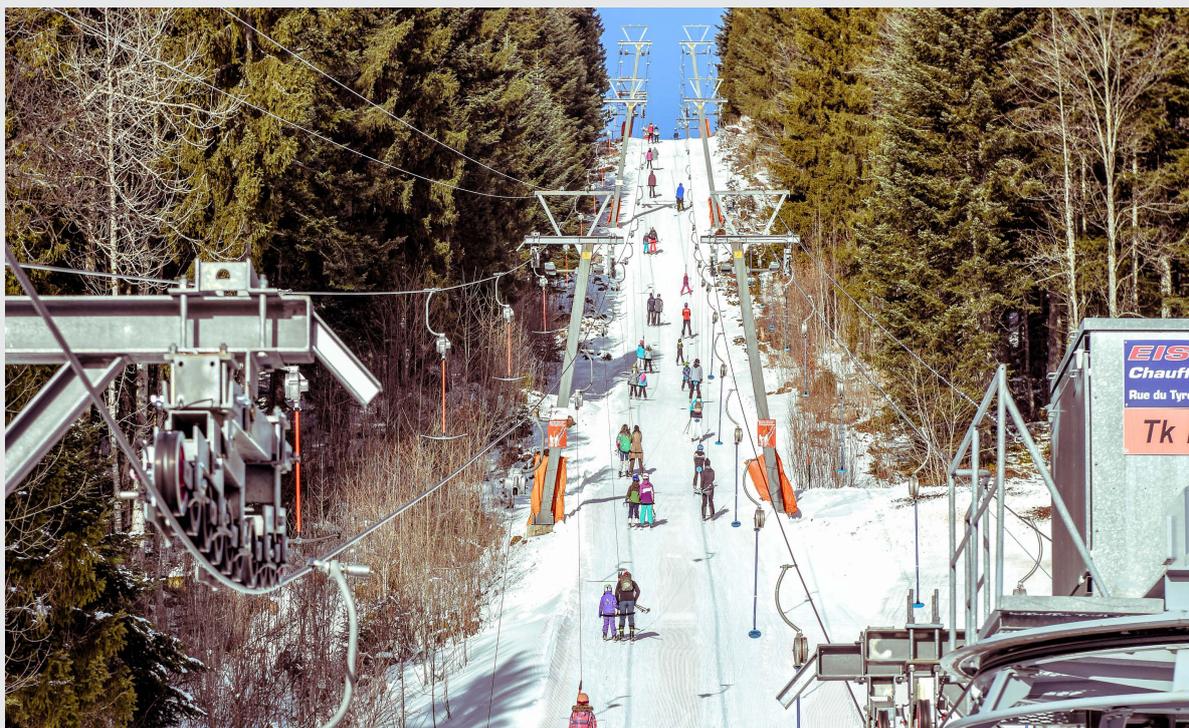
Conformément à la méthodologie prévue, 5 groupes de travail ont été constitués :

- Organisation & synergies
- Mobilité, transports publics

- Mobilité douce et de loisirs
- Mise en scène, patrimoine et terroir
- Hébergements et restaurants

La composition ainsi que les objectifs et missions de ces groupes ont été validés par le COPIL, présidés par la Commune de Sainte-Croix, durant le premier semestre 2022. Depuis leursancements, les groupes de travail se sont réunis à 3 reprises. Ces séances ont permis la création de diverses fiches de projet qui seront présentées lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 au COPIL. Les projets retenus et validés par le COPIL seront priorisés et seront mis en place en collaboration avec les groupes de travail et avec le soutien et l'accompagnement du chef de projet.

En complément au suivi des groupes de travail, le chef de projet Masterplan a accompagné plusieurs projets et réflexions sur le Balcon du Jura. Dans ce cadre, il a réalisé divers documents et analyses stratégiques pour faciliter les prises de décisions. Il a participé aux différentes séances de coordination avec les parties prenantes et a accompagné les porteurs de projet dans leurs recherches de financement. Le chef de projet a également fourni et produit plusieurs travaux de recherche pour la proposition de nouvelles offres de loisirs. Dans le cadre d'un projet d'infrastructures aux Cluds, il a accompagné les porteurs du projet dans la réalisation d'une étude de faisabilité, financée à hauteur de 70% par le canton de Vaud par le biais de la LADE/LPR.



Remontées mécaniques Sainte-Croix/Les Rasses

## CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2022 et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2022.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  
  
C. ROTEN



Le Secrétaire :  
  
S. CHAMPOD